

Ecole des Hautes Etudes Commerciales D'Alger



**Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences
Commerciales**

Option : Affaires Internationales

THEME :

**Le rôle de la diplomatie économique dans la
promotion des exportations**

ETUDE DE CAS :

Ministère des Affaires Etrangère

Elaborer par :

Melle. BELGOT Wafaà Saba

Encadreur :

MR. Mesbah Madjid

**3^{ème} Promotion
Juin 2016**

Ecole des Hautes Etudes Commerciales D'Alger



**Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences
Commerciales**

Option : Affaires Internationales

THEME :

**Le rôle de la diplomatie économique dans la
promotion des exportations**

ETUDE DE CAS :

Ministère des Affaires Etrangère

Elaborer par :

Melle. BELGOT Wafaà Saba

Encadreur :

MR. Mesbah Madjid

**3^{ème} Promotion
Juin 2016**

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

À ma mère et mon père qui m'ont encouragé tout au long de mes études et qui n'ont épargné aucun effort pour me soutenir et être présents à mes cotés au moment ou il le fallait, pour tout cela, je leur témoigne mon amour et ma gratitude éternelle, que dieu les protèges et leur prête une longue vie.

À ma très chères sœur Feriel Rym , et mon très chères frère Seif-eddine.

Sans Oubliées mes grands parents.

À monsieur Mesbah , rabie, qui ma toujours soutenue dans la réalisation de mon mémoire.

À mes amies : haffsa ;

À mes amis : amine, Anis, bilal, Yazid.

Hafsa

Remerciements

Je tiens à remercier en tout premier lieu ALLAH Tout Puissant de m'avoir donné la volonté et la puissance pour élaborer ce modeste travail.

Mes remerciements vont d'abord à mon encadreur Mr MESBAH Madjid qui accepté de diriger ce modeste travail, et m'a aidé à progresser dans mes recherches grâce à ces précieux conseils et son soutien.

J'adresse également mes remerciements les plus chaleureuses à l'ensemble du personnel du ministère des affaires étrangères Alger, notamment monsieur kabbid Kamel, et monsieur BOUKHATEM Nadjib, qui m'a aidé dans la réalisation de mon stage pratique dans les meilleurs conditions.

Je tiens enfin à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont contribué d'une quelconque manière à l'élaboration de ce travail, depuis la préparation, jusqu'aux ultimes moments.

Liste des tableaux :

N°	Titre de tableau	page
01	Les ingrédients clés de la réussite de la diplomatie commerciale ou économique	24
02	la différence entre la D.E et la D.C	28
03	La différence entre la D. multilatérale et la D. bilatérale	29
04	la différence entre la D. macroéconomique et la D. microéconomique	30
05	Statistique du commerce extérieur de l'Algérie (Année 2014)	51
06	Extrait du tableau doing business 2015	53
07	Evolution des exportations des PME (2001-2010)	57

Liste des figures :

N°	Titre de figure	Page
01	Activities and goals of commercial diplomacy	23
02	Diplomatie Economique Et Diplomatie Commerciale	28
03	la diplomatie économique française en 2012	43
04	l'évolution du commerce extérieur période 2005-2014.	52
05	Organigramme du Ministère des Affaires Etrangères	66
06	L'organigramme présente la direction générale des relations économiques et de la coopération internationale.	78

Liste des abréviations :

D.E	Diplomatie Economique
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour Le Commerce et Le Développement),
ONU	
PVD	Pays en Voie de Développement
SPG	système de préférence généralisées
FMI	Fonds Monétaire International
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
GATT	Accord général sur les tarifs et le commerce.
BERD	banque européenne pour la reconstruction et le développement.
BEI	banque européenne d'investissement
ONG	organisation non gouvernementale
IDE	investissement Direct étranger
CGEM	Confédération Générale des Entreprise du Maroc
CCI	Chambre de commerce internationale
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
PME	les petites et moyennes entreprises
WTO	World Trade Organisation
UNCTAD	United Nations Conférence on Trade and Développement
OMC	Organisation Mondial Commerce
G7	Groupe sept
G8	Groupe des huit
G20	Groupe vingt
DREE	direction des relations économiques

	extérieures
PAS	Prêt d'Accession Sociale
TIC	Technologies de l'information et de la communication
CNIS	Centre National sur l'Information Statistiques des Douanes
HH	Hors Hydrocarbures
ALGEX	Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur
ANDI	Agence Nationale de Développement de l'investissement
ANEXAL	Association Nationale des Exportateurs Algériens
ANIREF	L'Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière
APSI	Agence de Promotion, de Soutien et de suivi de l'Investissement
BM	Banque Mondiale
CACI	Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie
CAGEX :	Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations
UKTI	United Kingdom Trade and Investment
UE	Union Européenne
Ubi-France	Agence Française pour le Développement International des Entreprises
TPO	Trade Promotion Organisation
SEM	Société d'Économie Mixte

SARL	Société à Responsabilité Limitée
SAFEX	Société Algérienne des Foires et Expositions
Programme MEDA	Programme de Partenariat Euro-Méditerranéen
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PIB	Produit Intérieur Brut
PAP	Programmes Anti-Pénuries
ONACO	Office National de Commercialisation
MIPMEPI	Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la promotion de l'Investissement
MC	Ministère du Commerce
MAE	Ministère des Affaires Étrangères
IPA	Investment Promotion Agency
IDE	Investissement Direct Étranger
DPSEE	Direction De Promotion et du Soutien
FSPE	Fonds Spéciale pour la Promotion des Exportations
CEE	Communauté Économique Européenne
CNAN	Compagnie Nationale Algérienne de Navigation
DA	Dinars Algérien
EPE	Entreprise Économique Publique
FCE	Forum des Chefs d'Entreprises
CNCPE	Conseil National Consultatif de Promotion des Exportations
EURL	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité

	limitée
AELE,	Association européenne de libre-échange
UE	Union européenne
PED	Pays en développement
ONU (N,)	Organisation des Nations unies ord, Organe de règlement des différends (in OMC
TN	(clause du) traitement national
PMA	Pays moins avancé (définition adoptée en 1980 par l'ONU)
PVD	Pays en voie de développement (avant sigle PED)
SPG	Système de préférences généralisées
ONG	Organisation non gouvernementale
OMS	Organisations mondiale de la santé
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (WIPO
ISO	International Standard Organisation
GN	Groupe de négociations (Gatt, OMC)
ANASE,	Association des nations du sud-est asiatique
CNPF(TNPF)	Clause (ou traitement) de la nation la plus favorisée
CECA	Communauté européenne pour le charbon et l'acier
CEi	Commission électro-technique internationale (voir ISO)

CIPV	Convention internationale pour la protection des végétaux (FAO)
CE	Communauté européenne
CCI	Centre du commerce international
BM	Banque mondiale.
CBRA	Loi nord-américaine relative au redressement économique du bassin des Caraïbes
APEC,	Coopération économique Asie-Pacifique
AMIC	Accord sur les mesures commerciales concernant les investissements et liées au commerce
FAO	Food and Agriculture Organisation (OAA)
ADPIC	Accord sur les droits de propriété intellectuelle appliqués au commerce (TRIPS)
CACI	Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie

Sommaire :

❖ Introduction générale	01
❖ Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique	04
• Section 1 : Concept de diplomatie et définition	05
• Section 2 : Les Acteurs Majeurs Des Relations Economiques Internationales	09
• Section 3 : La Diplomatie économique enjeux du développement.....	13
❖ Chapitre 02 : Les formes de diplomatie dans le monde	34
• Section 1 : La diplomatie économique marocain.....	35
• Section 2 : La diplomatie française	39
❖ Chapitre 03 : Le commerce extérieur en Algérie enjeux de réseaux et d'influence pour une croissance économiques durable : le rôle de la diplomatie économique	49
• Section 1 : Les performances économiques en matière de commerce extérieur.....	51
• Section 2 : les facteurs de faiblesse des exportations HH	53
• Section 3 : Les PME exportatrices en Algérie et la diplomatie économique	57
❖ Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche	61
• Section 1 : présentation de le ministère des affaires étrangère	62
• Section 2 : La présentation La direction générale des relations économiques et de la coopération internationale.....	72
• Section 3 : l'analyse de résultats de recherche.....	79
Conclusion générale	83



Introduction Générale

Associer le diplomate et le marché ne présente plus aujourd'hui le caractère incongru qu'une telle liaison pouvait avoir il y a un siècle, tant il semble que s'opposaient alors deux mondes aux visions, aux pratiques et aux codes fort différents. La diplomatie économique a gagné ses lettres de noblesse dans les grandes enceintes internationales. Il est désormais reconnu que la puissance d'un pays et son rayonnement à l'étranger passent aussi par l'exportation de ses produits, par la diffusion internationale de ses marchandises et de ses services, comme par sa capacité d'influence dans l'environnement international lors des négociations commerciales multilatérales. Depuis une quinzaine d'années, le discours politique valorise la « diplomatie économique ». Le regain de publicité donne aux voyages présidentiels avec leur escorte d'hommes d'affaires semble traduire cette volonté des pouvoirs publics d'affirmer la présence d'un pays dans le monde, tout comme la vigilance avec laquelle ils suivent les processus de nomination de hauts fonctionnaires nationaux à la tête des organismes internationaux.

La diplomatie économique à un rôle très important pour assurer l'ancrage de la réalité algérienne dans l'environnement mondial, complexe, marqué par de profondes mutations.

L'Algérie doit, aujourd'hui, compte tenu de ses nombreuses ressources, être en capacité de pouvoir assurer sa croissance et surtout, le développement, tout en réduisant sa forte dépendance de l'extérieur, en effet, l'Algérie a toujours liée son développement au commerce extérieure sans jamais pouvoir atteindre les niveaux de performance attendu, ainsi la situation actuelle telle qu'elle se révèle, a mis L'Algérie dans une position de quasi incertitude du fait de la crise pétrolière qui ne cesse de se dégrader plongeant ainsi l'économie algérienne dans l'impasse qui risque de compromette son devenir

La seule voix restant ouverte reste celle des exportations, L'Algérie disposant de nombreuses ressources doit renouer avec les pratiques anciennes ou il y avait un savoir faire et une maîtrise des pratiques en matière de commerce extérieur, n'oublions que l'Algérie était nourricière de l'Europe et considéré comme le « grenier de l'Europe ». La substitution d'exportation aux importations devient la condition première de sortir de cette crise

Donc dans ce cadre nous avons ainsi choisi notre thématique autour de cette question de l'exportation avec comme corolaire qui consiste ; à répondre à la problématique suivante :

Quelle est Le rôle des représentations consulaires dans la promotion d'exportation ?

Cette problématique soulève, cependant un certain nombre de question qui sont :

- ✓ Comment la diplomatie économique s'est-elle imposée comme vecteur du développement économique ?
- ✓ Comment s'exprime la diplomatie économique et quelles en sont les différentes formes ?
- ✓ Quel dispositif et quel modèle de diplomatie économique l'Algérie doit-elle penser pour promouvoir les opérations commerciales et plus particulièrement les exportations hors hydrocarbures ?

Nous allons aussi développer notre réflexion autour des axes de la recherche suivant :

1. Concept de diplomatie.
2. les formes de diplomatie.
3. les exportations algériennes et le rôle de la diplomatie pour les promouvoir.
4. cas pratique. Analyse et perspectives pour une diplomatie économique efficace

Les hypothèses :

1. La diplomatie économique a un rôle déterminant dans la promotion d'exportation.
2. La diplomatie économique est un vecteur de l'image d'un pays notamment sur le plan économique
- 3-le dispositif de la diplomatie économique est un réservoir d'informations en matière de commerce extérieur
- 4- la diplomatie économique en Algérie est inefficace et non structurée.

Nous n'avons certes pas l'ambition de nous ériger en penseur de la diplomatie économique mais juste mettre l'accent sur ce concept et en quoi il peut être utile à l'économie algérienne pour peu que le dispositif à penser puisse être dans un premier temps utile , à nos Pme en quête d'opportunités et d'informations sur les marchés extérieurs.

Afin de répondre à notre problématique et confirmer ou affirmer nos hypothèses, nous avons adopté:

- ✓ une méthode descriptive : par une quête documentaire dans plusieurs bibliothèques ainsi que notre organisme d'accueil, qui nous a permis de trouver les informations recherchées et sollicitées sur la base de sources documentaires approuvées ;

- ✓ une méthode analytique : pour

Nous avons suivis une démarche méthodologique afin de cerner nos hypothèses, a cet effet, le présent travail de recherche contient trois chapitres :

- ✓ le premier chapitre de ce travail sera consacré à présenter les principes fondamentaux
Concept de diplomatie et définition;
- ✓ Dans le deuxième chapitre Nous avons entamé les différentes formes de diplomatie dans le monde.
- ✓ En ce qui concerne le troisième chapitre, il s'agit de citer les exportations algériennes et le rôle de la diplomatie pour les promouvoir.

- ✓ Nous clôturerons notre travail par un quatrième et dernier chapitre qui abordera la présentation de l'organisme d'accueil ainsi l'Analyse et perspectives pour une diplomatie économique efficace.



Chapitre 1

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

Introduction de chapitre :

Ce chapitre a pour objet de mettre en évidence la façon dont la diplomatie est perçue et en quoi elle est devenue incontournable dans la démarche du développement économique des pays ;

Dans ce premier chapitre, nous allons présenter dans la première section les définitions de la diplomatie d'une manière générale qu'on adapte la connaissance d'un profil de diplomate et sa fonction, dans la deuxième section on va présenter Les Acteurs Majeurs Des Relations Economiques Internationales qui se présente par l'Etat comme un facteur important, les organisations internationales qui ont but pour régler et favoriser la coopération entre les pays et en dernier Les Autres Organisations Internationales Et Le Financement Des Echanges ; et la troisième section La Diplomatie économique enjeu du développement .

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

Section 1-Concept de diplomatie et définition :

1.1.1) définition de la diplomatie :

Le mot grec « diploma » désigne un document plié en deux. Le diplôme¹ au XVIII^e siècle fait référence à la fois au diplôme universitaire et à la charte qui règle les rapports internationaux. La diplomatie est la science relative aux traités et aux chartes qui régissent ces rapports. En France, c'est François 1^{er} qui a instauré le système de diplomatie moderne en envoyant des représentants dans différents pays d'Europe. En 1588, Henri III nomme le premier ministre des affaires étrangères.

La diplomatie est définie selon le dictionnaire de l'académie française comme étant « *la politique extérieure de l'Etats et la représentation de leurs intérêts* »². Néanmoins, la diplomatie n'est pas la politique étrangère en soi, elle n'est que le moyen de mise en œuvre de cette dernière pour mieux défendre et représenter les intérêts des Etats à l'étranger.

L'académie française dans sa plus récente définition datée de 1986³, la définit comme étant « *la connaissance des règles, des traditions et des usages qui régissent les rapports entre les Etats ; l'art de concilier leurs intérêts respectifs* ».

Ainsi, elle met l'accent sur l'aspect protocolaire de l'activité diplomatique qui s'appuie sur des normes de conduite inspirées des usages et des traditions des relations interétatiques.

Ces normes de conduite protocolaires⁴ servent à limiter les incertitudes et les risques d'interprétations divergentes dans le domaine des relations interétatiques sensibles et dans un contexte de communication interculturelle souvent complexe et difficile. Le protocole fait ainsi de la diplomatie une activité formelle et solennelle mettant en scène les interactions entre acteurs des relations internationales, essentiellement les Etats et leurs représentants.

En conclusion, la diplomatie est l'ensemble des règles et droits, des normes, instruments et de concepts, des procédures et de protocoles, des institutions qui gère les relations entre les pays et les organisations mondiales, elles sont représentantes pour les diplomates sa qualités

¹ Dictionnaire de l'académie française en ligne.

² AZUELOS. Martine, les évolutions de la diplomatie économique américaine, géo économie, Hiver2010-2011.p3.

³ <http://www.la-définition.fr/diplomatie>, consulté le 21mars 2014 à 16h25.

⁴ Denis fleurdorge (2005) cité in LORIOL Marc, PIOTET .Françoise et DELFOLIE. David, le travail diplomatique. Un métier et un art, Rapport de recherche pour le ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE), Décembre 2008,p42.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

professionnelles que pour le but de servir les intérêts de la relation diplomatique entre pays respectifs (sécurité, économique); aussi pour la coopération entre les pays par la consommation, la négociation politique, les échanges.

Pour ses outils clés dans les objectifs de la politique étrangère de l'impact sur l'Etat et les groupes étrangers afin d'induire et obtenir leur appui de diverses manières, outre la combiner les informations à l'Etat.

1.1.2) Le profil du diplomate moderne⁵:

a) Fonctions du diplomate :

Représentation, information, négociation, protection des intérêts, observation, promotion des relations de coopération...Etc.

Ne pas transgresser les règles pour la dignité, l'égalité, le respect et la considération réciproque, la correction...

• Niveau des connaissances :

Grande culture, connaissances administratives et financières et qualités humaines pour gérer les ressources financières, humaines, matérielles et immobilières ; maîtrise de langues étrangères ; perfectionnement constant...Etc.

b) Droits et obligations :

- ✓ Représenter son pays, protéger ses intérêts, raffermir son indépendance, promouvoir ses relations amicales, observer, s'informer et informer, négocier, respecter les lois et règlement du pays accréditaire...
- ✓ Peser les événements (agir sur eux attendre l'évolution fatale) ;
- ✓ Normaliser, son rôle ne s'attache pas à observer uniquement, il déploie ses facultés pour faire accéder les relations au niveau considéré.
- ✓ à la presse comme à la radio, observer une discrétion tout en présentant une image exacte du point de vue de son gouvernement ; ne pas contourner les instructions c'est-à-dire éviter la politique personnelle ;
- ✓ Se maîtriser (ne pas trahir son émotion) ;
- ✓ S'accommoder aux mœurs du pays ;
- ✓ Eviter la flatterie, d'exiger : prudence de tous les instants ;

⁵ Cours donné par M.Mohammed Bachir MAZOUZ – ambassadeur- Maitre de conférences- ENA/DOCTORANT,p27.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

- ✓ Proscrire la ruse car il faut qu'on lui fasse confiance : la supercherie condamne sa carrière ;
- ✓ Se soumettre sans tergiverser ;
- ✓ Paraître ouvert tout en restant impénétrable dans sa correspondance (présenter les choses froidement) ;
- ✓ Ne jamais rejeter catégoriquement ;

c) **Qualités professionnelles et morales du diplomate :**

Loyauté de caractère, calme, maîtrise de soi, bon sens de l'observation, goût des contacts humains, inlassable curiosité d'esprit et intellectuelle, ouverture de cœur, vaste esprit de synthèse (formation diplomatique pluri disciplinaire et culture générale) ; expression écrite et orale précises et concises, respect et estime des personnalités du pays accréditaire, contrôler ses paroles, tisser des relations d'amitié, objectivité, honnêteté, efficacité ;

Etre de bonne foi, d'humeur égale, d'un naturel tranquille et patient, écouter sans passion, d'un abord agréable, une manière aisée, sobre, serein sans passion(ni avocat ni procureur) ; rassurant avec ses bonnes intentions ; disponible, accueillant, coopératif aux propositions mêmes si elles sont inacceptables ; ne pas avoir d'air grave, avoir de la retenue, de la clarté et de la logique dans ses écrits, une allure d'objectivité.

1.1.3) Les relations diplomatiques⁶:

L'un des objectifs de l'organisation mondiale c'est le développement des relations amicales entre les nations une « *déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations unies* » a d'ailleurs été adoptée, le 24 octobre 1970, par l'assemblée générale de l'ONU. Ces relations sont formalisées par des relations diplomatiques qui reposent sur l'égalité souveraine des Etats.

Le juge international a défini les relations diplomatique comme « *un édifice juridique patiemment construit par l'humanité au cours des siècles et dont la sauvegarde est essentielle pour la société et le bien-être d'une communauté internationale aussi complexe que celle d'aujourd'hui*⁷ ».

⁶ Jean-Claude ZARKA, op.cit, p 96.

⁷ CIJ, affaire du « personnel diplomatique et consulaire des Etat- unis à Téhéran », 24mai 1980

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

1.1.4) La diplomatie classique :

1.1.4.1) Les relations diplomatiques ⁸:

L'un des objectifs de l'organisation mondiale c'est le développement des relations amicales entre les nations une « déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations unies » a d'ailleurs été adoptée, le 24 octobre 1970, par l'assemblée générale de l'ONU. Ces relations sont formalisées par des relations diplomatiques qui reposent sur l'égalité souveraine des Etats.

Le juge international a défini les relations diplomatique comme « un édifice juridique patiemment construit par l'humanité au cours des siècles et dont la sauvegarde est essentielle pour la société et le bien-être d'une communauté internationale aussi complexe que celle d'aujourd'hui ⁹ ».

1.1.4.2) Etablissement et rupture des relations diplomatiques :

Est le droit pour un Etat d'entretenir des relations diplomatique avec d'autre Etat est uniquement réservé aux Etat ; en matière de relation diplomatique, le principe est celui du consentement mutuel. Comme l'indique l'article 2 de la convention de Vienne du 18 avril 1961, entrée en puissance en 1964, « l'établissement de relation diplomatique entre Etat et l'envoi de missions diplomatiques permanentes se font par consentement mutuel » .ainsi qu'un Etat n'a pas l'obligation d'établir des relations diplomatiques avec un autre Etat.

Lorsque l'Etat décide d'entretenir des relations diplomatiques, il est contraint de « reconnaître les obligations impératives qu'elles comportent » (Cour internationale de Justice, « personnel diplomatique et consulaire des Etats-Unis à Téhéran », 24 mai 1980).

Ces obligations sont inscrites dans la convention de Vienne de 1961 qui lie aujourd'hui de nombreux Etats. Il faut noter par ailleurs que l'établissement de relations diplomatiques est en général étroitement lié à une reconnaissance d'Etat ou de gouvernement.

La rupture des relations diplomatiques est « un acte discrétionnaire des Etat qui va se concrétiser par la fermeture de la mission diplomatique. La fin des relations diplomatiques est automatique en cas de guerre. La rupture des relations diplomatique est un acte grave dans les relations interétatiques qui n'interviendra qu'en dernier ressort ¹⁰ ».

⁸ Jean-Claude ZARKA, les institutions internationales, 2eme édition, p 96.

⁹ CIJ, affaire du « personnel diplomatique et consulaire des Etat- unis à Téhéran », 24mai 1980

¹⁰ Jean-Claude ZARKA, op.cit, p 98.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

Section 2 : Les Acteurs Majeurs Des Relations Economiques

Internationales :

Les Acteurs Majeurs Des Relations Economiques Internationales :

1.2.1) Les Etats¹¹:

Les théories des sciences sociales et des relations internationales définissent l'Etat de diverses façons. Ainsi, pour les libéraux classiques, l'Etat est l'incarnation de la raison ou de l'Intérêt général. Pour les néolibéraux, il est le lieu d'arbitrage des conflits entre les groupes d'intérêts de la société. Pour les réalistes, il est l'expression de la puissance et de la souveraineté de la nation. Pour les marxistes, il est l'instrument dont se sert la classe dirigeante pour imposer sa domination aux autres classes. Dans le langage courant, l'Etat est généralement assimilé à l'ensemble des institutions qui consistent le (pouvoir législatif), le chef de l'Etat et le cabinet ou gouvernement (pouvoir exécutif), les tribunaux (pouvoir judiciaire), l'armée et la police (pouvoir répressif), la fonction publique, les entreprises et les services publics et il est encore souvent confondu avec la nation. Cependant, dans la pratique des relations internationales, c'est la définition que donne le droit international public de l'Etat qui est généralement utilisée « la def du droit international public »:¹² Le droit international public régit les relations entre les sujets de ce système juridique, qui sont les États, les organisations internationales. Les sources conventionnelles de ce droit sont les traités et les conventions. Les sources extra-conventionnelles sont la coutume internationale, les principes généraux du droit, la jurisprudence et la doctrine des publicistes les plus qualifiés ».

- **les conditions d'existence de l'Etat**¹³:

Les trois éléments que doit accomplir un Etat pour prouver son existence sont : le territoire, la population, le gouvernement

a) **Le territoire** : selon MAURICE HAURIOU Etat est un phénomène essentiellement spatial » comme le territoire est un élément important, il est l'étendue géographique sur laquelle va s'exercer l'autorité souveraine et exclusive de l'Etat. Le territoire compose sous trois espaces indissociables : terrestre, maritime et le territoire aérien.

b) **La population** : composer par un ensemble des personnes présentes sur le territoire étatique ; la population d'un état est constituée par des nationaux et aussi par des étrangers

¹¹ Diane éthier, marie-joelle zahar, introduction aux relations internationales, p 74.

¹² https://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_international_public, consulté le 01/04/2016, a 22h.

¹³ Jean-Claude ZARKA, op.cit , p12.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

(les personnes qui ont des nationalités d'un autre pays); et qu'il faut distinguer entre eux car que les personnes nationaux ont le droit de voter et de l'accès à la fonction publique.

La nationalité attribuée par un Etat a besoin d'être effective pour pouvoir être opposable aux autres Etats (Cour internationale de justice, « Affaire NOTTEBOHM », 6 avril 1955). L'Etat est compétent pour imposer à ses nationaux certains comportements quel que soit leur lieu de résidence, territoire national ou autre Etat. En ce qui concerne les étrangers, il importe de faire la distinction entre les réfugiés et les apatrides. Ces derniers ont perdu leur nationalité d'origine sans en acquérir une autre ; il peut aussi réglementer des conditions pour accès aux territoires et si même s'il y a des individus irrégulièrement entrés sur son territoire il convient ici de distinguer l'étape d'extradition et l'étape d'expulsion

L'extradition « comme une étape internationale consistant pour un Etat à remettre à un Etat qui en fait la demande d'un individu qui est poursuivi ou condamné par la justice pénale de l'Etat demandeur ; et que l'extradition doit se reposer sur une convention et il faut noter que les conventions d'extradition peuvent être soit bilatérales soit multilatérales ».¹⁴

L'expulsion « est une mesure individuelle décidée par un Etat lorsque le séjour de l'étranger sur son territoire est de nature à constituer une menace pour l'ordre public. C'est l'ordre donné à l'étranger de quitter le territoire français même si la personne réside régulièrement en France »¹⁵

1.2.2) Les organismes internationaux¹⁶ :

Les organisations économiques internationales sont aux services des relations économiques internationales ; Les organisations internationales sont des agences sélectionnées par des principaux, donc l'Etat les utilise et leur fait appel pour atteindre certains résultats et objectifs: croissance, stabilité, sécurité, ...etc. C'est-à-dire pour répondre à certains besoins publics.

Toutefois, les agents disposent d'une certaine position pour poursuivre des objectifs propres¹⁷.

Sur le plan international, l'encadrement et le suivi des échanges entre nations sont assurés par :

Les organisations internationales ne transmettent pas toutes les informations dont elles disposent, donc elles peuvent donc « tromper » l'Etat¹⁸.

Les échanges commerciaux internationaux sont encadrés et suivis par des institutions spécialisées, nationales et internationales ; Le rôle de les institutions économiques

¹⁴ Jean-Claude ZARKA, op.cit, p 13.

¹⁵ Ibid, p 14.

¹⁶ Jacques PAUVEAU, exporter : pratique du commerce international, 16ème édition, P34, 35.

¹⁷ Idir KSOURI, Les opérations du commerce extérieur, BERTI Edition, p3.

¹⁸ Jean-Marc SIROEN, Amphi Economie : Relation économique, BREAL Edition, Paris, P20.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

internationales : elles stabilisent les rapports de force, consolident les équilibres entre intérêt divergents (c'est notamment le rôle des traités) ; elles constituent le cadre dans lequel se développent les relations économique internationales, en fixent les principes, en déterminent les mécanismes. (Voir Annexe N°01)

- **La CNUCED :**

(Conférence des Nations Unies pour Le Commerce et Le Développement), Créée en 1964, dont fusionnent les pays de l'ONU en quatre groupe (les PVD d'Afrique, le PVD d'Amérique centrale et latine, les pays industrialisés. Les pays de l'ECO)son principe est la négociation ; sa préoccupation est les PVD et étudié les méthodes , moyens que les pays riche pratiques pour leurs amélioration et développements, ainsi la CNUCED a organisée un système de préférence généralisées (SPG),

Des accords par produits (blé, café, cacao, étain, sucre). A Manille, en 1979, connaît des risque de variation brutales des cours, pour les limiter a proposer de mettre un fond commun pour financer les stocks des matières premières.

- **Le FMI :**

(Fonds Monétaire International) est la caution du système monétaire international; créé lors des accords de Bretton Woods, il regroupe 44 pays lors de sa création ; et 140 nombre de pays jusqu'hui.

Sa fonction est de défendre contre les confusions monétaires internationales ; il donne des aides financement aux pays dont la balance du paiement est déficitaire comme des interventions qu'elle est généralement pratiqué dans la politique économique nationales qui visant à rétablir l'équilibre ;

Donc le marché du FMI est un marché volontairement protégé dont il est difficile de le pénétrer ainsi le FMI peut autoriser un pays de ne plus appliquer les règles du GATT.

- **L'OCDE :**

(Organisation de Coopération et de Développement Economique) remonte au plan Marshall ; était créée pour accélérer la reconstruction de l'Europe, elle produit un code qui mettre des règles pour la suppression des barrières douanière contre la libération des échanges ;

L'OCDE considéré comme un lieu de rencontre entre pays développés ; aujourd'hui elle regroupe outre les pays européens, les Etats-Unis, le Canada et le Japon ; elle joue aussi le

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

rôle de la conjoncture économique et à la coordination de l'aide aux pays pauvres, à l'étude des obstacles non tarifaires.

1.2.3) Les Autres Organisations Internationales Et Le Financement Des Echanges¹⁹ :

On peut dire aussi les autres acteurs de la société internationale : sont le groupe Banque Mondiale, La BEI (banque européenne d'investissement) et La BERD (banque européenne pour la reconstruction et le développement) ; par organisation non gouvernementale (ONG), il convient d'entendre, comme l'a suggéré Marcel Merle, « tout groupement, association ou mouvement constitué de façon durable par des particuliers appartenant à différents pays en vue de la poursuite d'objectifs non lucratifs²⁰ ».

On trouve aussi les sociétés multinationales qui « sont des entreprises privées ; Elles ont pour but la recherche du profit ; Elles exercent leur activité sur plusieurs territoires étatiques par le biais de leur filiale ou succursale »²¹.

¹⁹ Jacques PAUVEAU, op-cit, p35, 36.

²⁰ Marcel Merle, Sociologie des relations internationales, Dalloz, 1982, p362.

²¹ Jean-Claude ZARKA, op-cit, p 90.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

Section 03 :La Diplomatie économique enjeux du développement :

L'économie mondiale est de plus en plus hiérarchisée. Les fruits de la mondialisation ont été répartis de manière inégale, ce qui a conduit à une hétérogénéisation croissante du monde en voie de développement. Si les pays émergents ont su tirer profit de la mondialisation et ont pu bénéficier d'une croissance forte, les pays en voie de développement semblent être restés en marge et continuent à faire face à plusieurs problèmes structurels et conjoncturels. Ces derniers cherchent à prescrire une stratégie de développement fondée sur l'insertion rapide à l'économie mondiale en cherchant à drainer le maximum d'IDE, promouvoir les entreprises nationales et attirer l'aide publique à travers la mise en place, dans ces économies, de mesures permettant de remédier aux défaillances bloquant leur intégration à l'ide, promouvoir les entreprises nationales et attirer l'aide publique à travers la mise en place, dans ces économies, de mesure permettant de remédier aux défaillances bloquant leur intégration à l'économie mondiale.

Ainsi, la plupart des pays se sont convertis à l'idéologie libérale, dominante en matière de développement, de leur propre gré ou en contrepartie de l'aide du FMI et de la Banque Mondiale pour le remboursement de leurs dettes extérieures. Ce nouveau contexte, porteur de grandes opportunités et de nouveaux défis, a placé la diplomatie économique au cœur de la politique étrangère. En effet, la diplomatie économique, perçue en tant que mécanisme incontournable de développement économique, occupe de plus en plus une place primordiale dans la mesure où elle a toujours été liée au contexte d'intégration compétitive dans l'économie mondiale. Dans ce sens la diplomatie économique des pays en voie de développement est de plus en plus sollicitée au niveau de la stratégie globale de développement. Aussi la diplomatie économique permet de faire évoluer le pays vers une situation caractérisée par des échanges satisfaisants avec le reste du monde en vue de son intégration dans l'économie mondiale.

Les fonctions de la diplomatie et de promouvoir les exportations du pays, attirer les investissements étrangers et accompagner les entreprises nationales dans des politiques offensives de conquête de marchés extérieurs, lui a permis d'occuper une importance remarquable en tant que facteur incontournable de développement économique.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

1.3.1) Définition de la Diplomatie économique :

Ainsi on la diplomatie économique multilatérale a pris une dimension véritablement nouvelle avec le développement de la mondialisation²².

En premier lieu, son champ s'est considérablement élargi. Selon la définition de Bergeijk et Moons²³, « *la diplomatie économique consiste en un ensemble d'activités visant les méthodes et procédés de la prise internationale de décision et relatives aux activités économiques transfrontières dans le monde réel.[...]Elle a comme champ d'action le commerce, l'investissement, les marchés internationaux, les migrations l'aide, la sécurité économique et les institutions, les relations, la négociation, l'influence* ». Tous ces champs relèvent aujourd'hui au moins pour partie de la sphère multilatérale qui s'est en outre élargie à d'autres sujets, comme nous le verrons. Sharp²⁴ explique que la diplomatie économique actuelle est désormais « *caractérisée par un multilatéralisme institutionnalisé visant un ordre international plus fort, soit en améliorant la coopération entre Etats soit en transcendant ce besoin* » (ce que nous comprenons comme créant un degré ou des procédures supplémentaires pour y répondre).

En deuxième lieu, la diplomatie économique multilatérale est impactée de plein étude par trois caractéristiques de la mondialisation : des échanges internationaux matériels et immatériels qui ont explosé, entraînant une compétition elle aussi globale et en partie dématérialisée : la nécessité de nouvelles règles du jeu pour règle ; et enfin, la transformation de notre société globale en société de l'information, avec des moyens de communication et d'expression immédiats et internationaux, qui induisent des modes de fonctionnement et de décision nouveaux, dont l'utilisation à grande échelle des techniques d'intelligence et d'influence.

a) **Définition** : est de plus en plus associée à la stratégie globale du développement, notamment dans les pays en voie de développement, qui continuent à faire face à de multiples difficultés pour s'intégrer dans l'économie mondiale dans une conjoncture marquée par une

²² « L'interdépendance économique croissante de l'ensemble des pays du monde provoquée par l'augmentation du volume et de la variété des transactions transfrontalières de biens et de services, ainsi que des flux internationaux de capitaux, en même temps que par la diffusion accélérée et généralisée de la technologie » : référence : pascal boniface, le monde contemporain : grands lignes de partage (paris : presses universitaires de France, 2001) p 11.

²³ P.A.G van bergeijk, S.Moons, Economic Diplomacy and Economic Security, Edition par C.Costa Lisbonne, New Frontière of Economic Diplomacy, 2008.

²⁴ P,Sharp, "Who Needs Diplomats ? The problem of Diplomatic Representation ", dans J.Kurbalija Modern Diplomacy, Malte, Meditrranean academy of diplomatic studies, 1998.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

concurrence acharnée. A l'instar de ces pays, le Maroc mise sur sa diplomatie économique pour réduire le déficit structurel de sa balance commerciale, attirer les investissements étrangers et accompagner les investisseurs marocains dans leur quête des marchés étrangers.

Ici on comprend que la diplomatie économique marocaine tout en mettant l'accent sur les actions stratégiques de la diplomatie économique tant directes qu'indirectes.

La notion de diplomatie économique suscite un intérêt particulier dans la mesure où elle se situe à l'intersection de préoccupations majeures des pays : politique de développement, intelligence économique, compétitivité de l'entreprise, délocalisation des firmes, géo-économie et internationalisation des champions nationaux. Aussi, c'est une notion difficile à cerner : d'une part, parce qu'elle a des acceptions différentes selon les acteurs et selon les pays et les gouvernements et, d'autre part, parce qu'elle définit « non par ses instruments, mais par les problèmes économiques qui lui donnent son contenu²⁵ » En effet, plusieurs définitions ont été proposées par plusieurs chercheurs.

Le terme diplomatie désigne la politique étrangère d'un Etat. Elle est considérée comme étant « *l'ensemble des règles, us et protocoles internationaux qui organisent les relations entre les Etats et les organisations internationales, les procédures d'application des règles du droit international, la conciliation entre les différents intérêts des Etat, l'art de négocier et de prendre la parole lors des réunions et des congrès internationaux et la conclusion d'accords et de conventions* ²⁶ ».

Appliquée au domaine économique, une telle définition peut conduire à voir dans la diplomatie économique l'ensemble des moyens par lesquels le gouvernement parvient à promouvoir l'intérêt économique national. Pour Marie-Christine Kessler, la diplomatie économique ce définit par « *la mise en œuvre, par une autorité publique, d'une politique à finalité commerciale et financière, destinée à assurer la prospérité économique du pays à travers les intérêts de ses entreprises, de ses groupes socioprofessionnels, de ses citoyens*²⁷ ». à cette analyse centrée sur la mobilisation économique de l'Etat et de ses administrations se rattache la réflexion de Guy Carron de la Carrière qui définit la diplomatie économique en tant que « *la recherche d'objectifs économique par des moyens diplomatiques, qu'ils s'appuient ou non sur des instruments économique pour y parvenir*²⁸ » .

²⁵ Laurence Badel, introduction, « diplomaties en renouvellement », les cahiers Irice, n°3, 2009, note39.

²⁶ Samouhi Fawk Al Ada, Glossaire de la diplomatie et des affaires étrangères, Anglais-arabe-français, publication du liban, beyrouth, 1979, p.127.

²⁷ Marie Christine Kessler, la politique étrangère de la France. Acteurs et processus de sciences Po, 1999, chap.7.

²⁸ Guy Carron de la carrière, la diplomatie économique, le diplomate et le marché, Economica, 1998.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

Néanmoins, la définition classique de la diplomatie économique ne rend pas compte de l'ensemble des évolutions qui ont accompagné la mondialisation économique, et en particulier de la montée en puissance d'acteurs comme les firmes, les établissements financiers ou les organisations économiques internationales, mais aussi ONG²⁹. Aussi, elle ne permet guère de prendre en considération le rôle grandissant des marchés dans le fonctionnement majeur de l'économie mondiale. Ainsi, elle présuppose l'existence d'un intérêt économique national que la mondialisation rend de plus en plus difficile à cerner. Enfin, les relations entre Etats et sociétés deviennent chaque jour plus complexe et ambigu. Elles nécessitent une approche nouvelle. La diplomatie économique prend une importance majeure dans cette nouvelle donne. Cette définition, reflète une vision d'un système international dans lequel les Etats sont les acteurs principaux. Elle subordonne l'économique au politique.

Les limites de la définition classique de la diplomatie économique, l'émergence de nouveaux enjeux et l'évolution des objectifs de la diplomatie économique qui englobe non seulement les relations interétatiques mais aussi les relations qui se tissent entre les Etats et les autres acteurs de l'économie mondialisée³⁰ sont autant de raisons pour la recherche d'une nouvelle définition qui prend en considération l'ensemble de ces changements. C'est ainsi que nous proposons de donner au terme « diplomatie économique » une acception plus large qui permet d'englober non seulement les relations interétatiques mais aussi les relations qui se tissent entre les Etats et les autres acteurs de l'économie mondialisée³¹.

La diplomatie économique résulte d'une interaction entre enjeux économiques et objectifs politiques, d'une association entre l'Etat et le secteur privé et d'un dosage entre les décisions internes et les engagements internationaux. Dans ce sens, Bergeijk et Moons considèrent que la diplomatie économique consiste en « *un ensemble d'activités visant les méthodes et procédés de la prise international de décision et relatives aux activités économiques transfrontière dans le monde réel. Elle a comme champs d'action le commerce, l'investissement, les marchés internationaux, les migrations, l'aide, la sécurité économique et les institutions qui façonnent l'environnement international, et comme instruments les relations, la négociation, l'influence* »³².

²⁹ Bertrand Badie, L'impuissance de la puissance, Paris, Fayard, 2004.

³⁰ N. Bayne, S. Woolcock, The New Economic Diplomacy. Decision-Making and Negotiation in international Economic Relations, 2^e édition, Londres, Ashgate, 2007.

³¹ Cette approche s'inspire notamment des travaux d'auteurs comme Susan Strange. Voir notamment The Retreat of the State. The Diffusion of Power in the World Economy, Cambridge University Press, 1996.

³² Cité par REVEL, Claude. Diplomatie économique multilatérale et influence. Géo économie, 2010, no1, p.59-67.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

La diplomatie économique considère comme « *l'ensemble des efforts déployés par un réseau d'acteurs publics et privés afin de gérer les relations commerciales à travers es divers canaux et processus diplomatiques. Le terme relations commerciales fait références aux échanges commerciaux ainsi qu'à l'investissement direct étranger* ³³ ».

- On pose La question pourquoi pratique-t-on la diplomatie économique ?

La réponse n'est pas évidente. En effet, il est important de préciser dans le cadre de l'analyse théorique de la diplomatie économique qu'il n'y a pas une théorie spécifique qui peut fournir des réponses sur la façon dont les Etats, dans des circonstances données, vont conduire leurs politiques.

S'il existe un riche corpus théorique en analyse de la politique étrangère avec toute une littérature qui vise à expliquer quels sont les facteurs qui influencent les choix des différentes stratégies, les études théoriques visant à expliquer la diplomatie économique ne sont pas assez abondantes. Comme discuté par Kostecki et Naray³⁴, le corps de la littérature sur le sujet est encore limité la littérature « *n'identifie pas, n'explique pas et ne comprend pas la plus grande influence d'intérêt privés en diplomatie* ³⁵ » et dessine à peine une image complète de tous ses aspects.

D'un point de vue théorique, la diplomatie économique va à l'encontre du libre-échange et de la libéralisation des échanges économiques. Contrairement à la doctrine libérale recommandée, le nationalisme économique est toujours une réalité au XXIe siècle³⁶.

Les Etats interviennent de plus en plus aux côtés de leurs entreprises nationales pour les aider à conquérir des marchés stratégiques³⁷.

Si les théories réalistes ³⁸ considèrent la diplomatie économique comme étant un outil pour un Etat lui permettant de renforcer sa puissance face aux autres Etats. Le néoréalisme se distingue par la prise en compte de l'interdépendance, la nécessité de renforcer les logiques temporaires d'alliances afin de bâtir des systèmes de sécurité. Ainsi, les Etats chercheraient à

³³ Cité par MERCIER, Alexandre. Commercial Diplomacy in Advanced Industrial States, Canada, the UK, and the US. Netherlands Institute of international Relation' Clingendael', 2007.

³⁴ Kostecki M et Naray O. Commercial diplomacy and international business. Netherlands institute of international economic relations ' Clingendael', 2007.

³⁵ Lee, D, Hudson, D, The old and new significance of political economy in diplomacy. Review of international studies, 30(3), 343-360, 2004.

³⁶ <http://www.infoguerre.fr/interviews/la-diplomatie-commerciale-quelques-elements-de-reflexion/> consulté le 30/04/2016 a 11h.

³⁷ Pomes.E, Conquérir les marchés : le rôle des Etats. L'harmattan, 2004.

³⁸ L'école réaliste classique puise sa tradition chez Thucydide, Machiavel et Hobbes.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

maintenir un équilibre permanent des forces afin de juguler le développement de la puissance d'autres Etats considérés comme concurrents³⁹.

La théorie ricardienne des avantages comparatifs, qui constitue la justification du commerce international, et in fine celle de la mondialisation, trouve aussi son pendant dans le domaine de la diplomatie économique⁴⁰. En effet une certaine forme de spécialisation est observée dans ce domaine, selon des *modi operandi* qui permettent de maximiser l'avantage compétitif national, tout en reflétant la culture politico-administrative du pays, grand ou petit, émergent ou émergé, et sa capacité effective à intégrer les facteurs clés de succès qui fondent une insertion optimale dans la chaîne de production mondiale.

Au concept d'avantage comparatifs vient se substituer celui de compétitivité des nations. Vivement critiqué par les économistes libéraux pour sa non-pertinence⁴¹, le concept a néanmoins été intégré par les Etats, à commencer par les Etats-Unis et l'Union européenne, et les indices de sa mesure⁴², sont devenus aujourd'hui des références incontournables. Dans sa définition la plus générale, le concept vise à mesurer la capacité d'une nation à faire face à la concurrence internationale et sa capacité à créer les conditions

Susceptibles de générer de la croissance dans un monde ouvert à la concurrence internationale⁴³ entre ainsi en jeu, en amont, tout ce qui est susceptible d'influencer les choix des investisseurs et d'attirer favorablement l'investissement international, et en aval, tout ce qui est susceptible de favoriser la compétitivité des entreprises « nationales » sur les marchés internationaux. Partant de là, plus qu'un régulateur de l'activité économique, l'Etat apparaît comme un promoteur, et ce, dans le triple sens du terme, c'est-à-dire à la fois comme vendeur d'un produit, l'espace économique national, comme acheteur d'un facteur de développement, l'investissement international, et comme assembleur des énergies, celles de la nation⁴⁴.

Cependant, ces théories font des simplifications importantes en ce qui concerne des Etats comme des acteurs unitaires avec les préférences politiques clairement définies et stables, et il est possible de tester si elles sont correctes ou non. Par ailleurs, il ne fait aucun sens de penser que les Etats sont des acteurs unitaires, que les négociateurs ont pleine connaissance des préférences de politique nationale ou que ces préférences seront stables et non affectées par l'évolution du marché.

³⁹ Lucas. D, Le temps de l'hypercompétition, *Géoéconomie* 3/2009 (n°50), p 139-149.

⁴⁰ Kateb. A, la diplomatie économique des nouvelles puissances. *Géoéconomie*, 2010, n°01, p87-96.

⁴¹ Par l'économiste Krugman notamment.

⁴² Le *Global Competitiveness Report* ou le *World Competitiveness Report* par exemple.

⁴³ Deblock. C, Du mercantilisme au compétitivisme : le retour du refoulé. *Cahier de recherche* 02-0, research group on continental integration, septembre 2002, p9-15.

⁴⁴ Michalet CA, *La séduction des nations ou Comment attirer les investissements*, Paris, Economica, 1999.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

Ce genre de théorie n'apporte pas un surplus en matière de compréhension de la nouvelle diplomatie économique qui s'intéresse à l'interaction entre les facteurs nationaux et internationaux et entre les préoccupations économiques et politiques⁴⁵.

En plus, plusieurs des approches recensées sont employées tant dans le cadre de la recherche en science économique qu'en science politique. Certaines des recensions théoriques auxquelles nous avons fait référence tentent d'ailleurs de faire le pont entre les deux disciplines. En fait, la diplomatie économique est un domaine d'étude complexe qui se situe à l'interstice de la politique nationale et de la politique internationale, de l'économie et de la politique, des intérêts de la nation et des intérêts des groupes privés. Elle subit l'influence d'un nombre croissant de variables et qui requiert, pour être appréhendée, une démarche multidisciplinaire comme le montre bien la littérature spécialisée dans ce domaine.

Dans ce sens, Robert Putnam a proposé une solution permettant de concilier deux niveaux à la fois : les Two-Level Games (jeux à deux niveaux)⁴⁶. Selon lui, le responsable de la prise de décision est placé entre deux échiquiers, l'un composé de tous les constituants de la scène politique interne, l'autre de toutes les données de la négociation internationale. Chaque fois que la situation évolue sur le second échiquier, il doit aller négocier sur le premier, puis revenir poursuivre la négociation avec une donne légèrement modifiée sur le second, et ainsi de suite. Le postulat est qu'aucune négociation internationale ne peut aboutir à un résultat tangible s'il n'y a pas dans le pays une coalition suffisante pour accepter la décision et permettre son application⁴⁷.

Guy Carron de la Carrière développe une nouvelle approche et propose des pistes de développement de la théorie classique pour prendre en considération la complexité des acteurs impliqués et les différents modèles poursuivis par les Etats⁴⁸.

Dans ce sens, un inconvénient de la littérature est que les instruments de la diplomatie économique ont été étudiés d'une manière isolée. Il est tout à fait possible que les instruments sont liés dans la pratique. Par exemple, les agences publiques de promotion des exportations se servent souvent du réseau des ambassades et des consulats à l'étranger pour des informations sur un marché particulier. Par conséquent, les deux types de corps peuvent tirer bénéfice des synergies considérables. C'est également une possibilité que les activités des

⁴⁵ Bayen. N, and Woolcock. S , *The New Economic Diplomacy, Decision-Making and Negotiation in international Economic Relations*, Bayen, Hampshire, Ashgate Publishing, 2003.

⁴⁶ Putnam. R, *Diplomacy and Domestic politics : The logic of Two-level Games*, *international Organization*, n°42, été 1988, p427-460.

⁴⁷ Smouts. MC, *Que reste-t-il de la politique étrangère ?*, pouvoirs, 1999, p5-16.

⁴⁸

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

instruments évincent parce qu'elles sont employées simultanément tandis que le but de cette intervention pourrait également être atteint avec seulement un seul instrument⁴⁹.

Cependant, une approche d'unification est inacceptable, puisque la diplomatie économique est concernée par l'interaction des facteurs internationaux et domestiques et soucis économiques/politiques, qui sont souvent tout à fait divers⁵⁰.

1.3.1.2) Missions et Objectifs⁵¹ :

➤ Missions :

- Défendre les intérêts économiques du pays à l'étranger et faire de nos partenaires étrangers et de nos Conseils d'Affaires des vecteurs de lobbying et de défense des intérêts économiques.
- Renforcer l'attractivité d'un pays et mettre en valeur la compétitivité des entreprises à l'égard des marchés étrangers et œuvrer pour le renforcement des infrastructures contribuant au développement des exportations ;
- Relancer la croissance et faire d'un pays une réelle opportunité pour la sortie de crise de ses différents partenaires économiques ;
- Renforcer et multiplier les opportunités de partenariat entre les opérateurs économiques étrangers et ce, dans le cadre des conseils d'affaires, rencontres de haut niveau, rencontres institutionnelles et missions économiques et commerciales ;
- Développer des partenariats stratégiques et mettre l'accent sur la recherche de nouveaux marchés d'intérêt pour les opérateurs économiques du pays non couverts pas des conventions avec la CGEM,
- Assister les hommes d'affaires d'un pays et étrangers en mettant à leur disposition des informations et statistiques en vue de les inciter à créer des liens de partenariat.

➤ Objectifs :

Les objectifs sont de promouvoir et de développer une coopération économique plus étroite, conforme aux intérêts mutuels du pays et de son homologue étranger en matière d'échanges commerciaux, de coopération financière, industrielle et d'investissements.

- Promouvoir et développer les échanges économiques, commerciaux et technologiques;
- Encourager les relations de partenariat ;

⁴⁹ Van Veenstra. M, Yakop. M, Et Bergeijk. P, Economic Diplomacy, The Level of Development and Trade. Netherlands Institute of international Relations 'Clingendael', 2010.

⁵⁰ Reuvers. S, RUEL.H, Research on Commercial iplomacy : A Review and Implications. Advanced Series in Management, 2012, vol 09, p 1-27.

⁵¹ <http://www.cgem.ma/fr/missions-objectifs>, consulté le 01/04/2016 à 22h.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

- Proposer et initier les mesures d'incitation à l'investissement et à la création de l'emploi ;
- Recommander et proposer aux autorités publiques les actions susceptibles de favoriser les échanges et d'aplanir les difficultés et les obstacles qui freinent leur développement ;
- Identifier l'intérêt des membres de la CGEM en termes de marché et de secteur et répondre au mieux à leurs attentes.

CARRON DE LA CARRIERE considère qu' « on peut retenir que la diplomatie économique est la recherche d'objectifs économique par des moyens diplomatiques, qu'ils s'appuient ou non sur les outils économique pour y parvenir »⁵².

1.3.1.3) Les modalités de la présentation diplomatique

Appeler aussi « mission diplomatique » la représentation d'un Etat auprès d'un autre Etat et cette mission appeler « ambassade » constitue un service public de l'Etat répandant sur le territoire de l'Etat accréditaire.

L'Etat qui l'a désigné va lui remettre ses lettre de créance ; lettre de créance par les quelles son propre Etat va répandre auprès de l'Etat étranger. Lors de son entrée en fonction, e chef de mission diplomatique devra présenter ses lettres de créances au chef de l'Etat auprès duquel il est autorisé. Les chefs de mission diplomatique se répartissent en trois classes :

- 1) ambassadeurs ou nonces ;
- 2) envoyé, ministre ou internonces ;
- 3) chargés d'affaires.

Ces derniers sont diffusés auprès de ministre des affaires étrangères

L'article 3 de la Convention, de Vienne du 18 avril 1961 qui installe la liste des fonctions de la mission diplomatique :

- a) représenter l'Etat accréditant auprès de l'Etat accréditaire.
- b) Protéger dans l'Etat accréditaire les intérêts de l'Etat accréditant et de ses ressortissants, dans les limites admises par le droit international contemporain.
- c) Négocier avec le gouvernement de l'Etat accréditaire.
- d) S'informer par tous les moyens licites des conditions et de l'évolution des événements dans l'Etat accréditaire et d'en faire rapport à ce sujet au gouvernement de l'Etat accréditant.

⁵² CARRON DE LA CARRIERE. Guy, op.cit, p28.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

- e) Promouvoir des relations amicales et développer les relations économiques, culturelles et scientifiques entre Etat accréditant et l'Etat accréditaire.

1.3.1.4) Les instruments de la diplomatie économique :

D'après les définitions qui précèdent ; la diplomatie économique est comme un champ d'action le commerce, l'investissement, les marchés internationaux, les migrations, l'aide, la sécurité économique et les institutions qui façonnent l'environnement international, et comme instruments les relations, la négociation, l'influence. Il s'agit là d'une vision de la diplomatie économique plus large et surtout dans un champ multilatéral aussi les instruments utilisés par la diplomatie économique qu'elle soit bilatérale ou multilatérale sont⁵³ :

- ❖ Relation : (caractérisé par le réseau de contact, lobbying) la relation est un rôle de circuler une diplomatie économique, il est nécessairement de développer des réseaux d'affaires, des contacts des infos et de les déplacer pour promouvoir les intérêts économiques comme Guy CARRON DE LA CARRIERE a cité « la force des ambassades réside dans leur portefeuille de contacts »⁵⁴ ; aussi si on parle de lobbying qui consiste à mener des actions pour orienter des décisions de la puissance publique dans le sens de ses intérêts. Le lobbying vise, en tant que cible, les pouvoirs publics.
- ❖ Négociation : (caractérisé par : communication, mise en place d'un cadre d'échange) la négociation est l'outil de communications et de le déroulement des messages qui amènent à des aides, collaborations économiques pour tirer des bénéfices et pour résoudre des conflits liée aux relations économiques.
- ❖ Influence : (est caractérisé par : le Soft power, Conviction et persuasion à long terme) ; Parmi les composants de l'intelligence économique est l'influence c'est-à-dire on trouve la publicité comme des messages en vue d'exercer une influence sur l'esprit et le comportement des gens auxquels elle s'adresse. Et on peut citer aussi l'influence dans le champ concurrentiel, certaines entreprises émettent des signaux qui influencent un concurrent et le persuade d'ajuster ses positionnements; BAUMARD distingue deux finalités principales de la signalisation :

⁵⁴ CARRON DE LA CARRIERE. Guy, op.cit p 136.

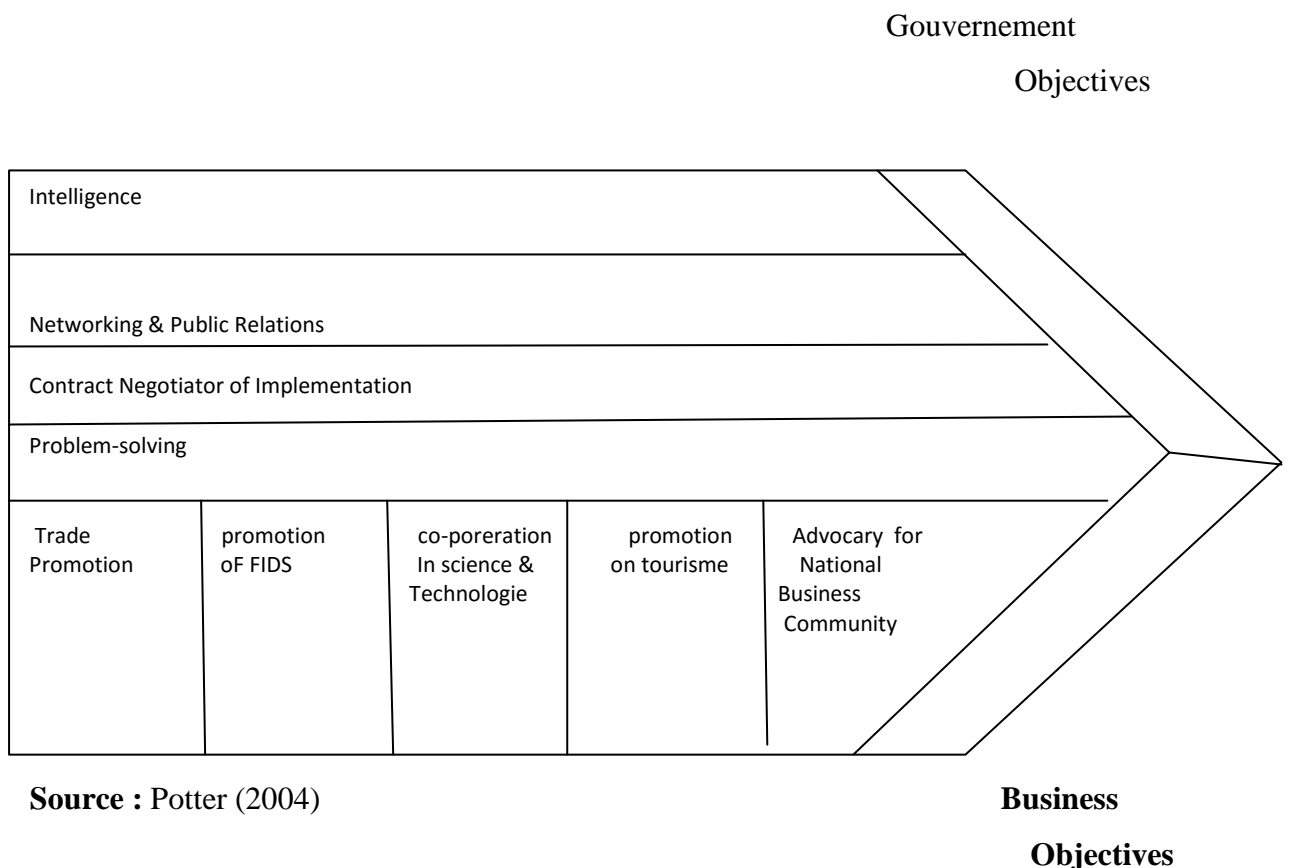
Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

La coordination : l'entreprise émet les signaux de coordination lorsqu'elle veut éviter de se heurter à la concurrence ardue des firmes rivales ou des firmes partenaires ; ces signaux peuvent être : éviter les actions simultanées, afficher ses attentes... ;

Le découragement : il consiste à décourager les firmes rivales, à les perturber et brouiller leur système de renseignement, afin de les paralyser ou les mener dans de fausses pistes ; parmi ces signaux, il y a lieu d'énoncer à titre d'exemple: communiquer ses avantages, leurrer les firmes rivales sur ses intentions...

Par ailleurs, ce que peut retenir que la diplomatie est une pratique qui dépend de la politique « il ne faut pas oublier que « la diplomatie économique » elle-même n'est pas monolithique et est de nature très différente selon les régimes politiques et la conjoncture »⁵⁵

Figure 1: Activities and goals of commercial diplomacy



⁵⁵ KESSLER. Marie-Christine, l'apport de la culture à la diplomatie économique, géoéconomique, hiver 2010-2011, p1.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

- Potter⁵⁶ définit 5 fondamentales activités de la diplomatie économique :
 1. La promotion du commerce,
 2. Promotion des investissements directs étrangers.
 3. La Coopération en science et technologie y compris la recherche et le développement,
 4. Promotion du tourisme, et
 5. Plaidoyer pour la communauté d'affaires nationale.
- Pour soutenir les activités primaires, d'autres activités de soutien aient lieu.

Ces activités de soutien sont⁵⁷ :

1. Intelligence,
2. La mise en réseau et de relation publique, la participation à la campagne d'image de marque ou de l'image
3. Soutient a la négociation d'entreprise et de mise en œuvre du et
4. Enoncé du problème.

1.3.1.5) Les éléments clés de la diplomatie commerciale

Quel que soit le modèle choisi, certaines pratiques sont fournies sur la façon dont la diplomatie commerciale pourrait être couronnée de succès. Ces éléments sont identifiés dans la littérature et à ce jour n'a pas significativement changé. Les éléments sont décrits dans le tableau 1.

Tableau 1: Les ingrédients clés de la réussite de la diplomatie commerciale ou économique

	Les ingrédients clés de la diplomatie commerciale ou économique	Exemple	Problèmes potentiels
--	--	----------------	-----------------------------

⁵⁶ ZAKLADRADRIŠ, COMMERCIAL DIPLOMACY OF THE REPUBLIC OF CROATIA OR WHY CROATIA TODAY DESPERATELY NEEDS A STRONG AND SYSTEMATIC COMMERCIAL DIPLOMACY, Institute for International RelationsIMO, Zagreb, Octobre 2012, p14.

⁵⁷ Ibid, p15.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

1.	Participation d'autres institutions à des activités à l'étranger, Ministère de l'Économie/ commerce / Industrie. Business, Chambre de commerce, secteur financier, école business et secteur du tourisme doivent aussi participer.	Participation des groupes consultatifs composés d'hommes d'affaires pour guider la sensibilisation économique extérieure et la mobilisation d'IDE (investissement Direct étranger); groupes de réflexion et des universitaires qui travaillent avec des chefs d'entreprise pour donner des conseils sur les négociations de libre-échange.	Le ministère des AE est généralement marginalisé lorsque les autres agences prennent le pas dans le processus décisionnel de la politique étrangère; par conséquent, la mission diplomatique ou consulaire est souvent utilisée pour sa capacité pour la promotion de l'intérêt national.
2.	Les structures des affaires étrangères et de la nécessité de la gestion économique externe à être intégrés ou harmonisés	La fusion des affaires étrangères et du commerce extérieur pour devenir un organisme / ministère. Exemple: scandinave, des Caraïbes et du Pacifique Sud, Séparation des activités de politique commerciale (à combiner avec les affaires étrangères) de la promotion du commerce qui est gérée par une autre agence.	Fusion des affaires étrangères et du commerce pourraient être vus tabou compte tenu du poids institutionnel du ministère du commerce dans la gestion du commerce intérieur / intérieur.
	Focus sur les priorités immédiates ;	Ambassades et consulats pourraient se concentrer	

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

3.	l'augmentation des exportations et de la mobilisation des IDE	sur la promotion des exportations par trouver des marchés, des foires commerciales, réunions d'affaires, etc., alors que la mobilisation des IDE pourrait se faire à partir du pays d'origine.	
4.	Bon cadre réglementaire pour créer les conditions nécessaires pour faire progresser le commerce et les investissements.	accords de libre-échange et de commerce préférentiel, les accords qui abordent les obstacles non tarifaires, d'expédition et d'autres accords de transport, la protection des investissements et des accords de facilitation.	Le processus ne sera pas traité de manière optimale si le Ministère des affaires étrangères et le ministère du Commerce ne sont pas dans la position d'une coopération étroite.
5.	Optimiser l'efficacité des mesures prises		Insuffisance en matière d'efficacité dans tout le mécanisme diplomatique du pays.

Source: Rana, K. S. (2000)

Il y a plus d'acteurs de la diplomatie commerciale aujourd'hui par rapport à la diplomatie traditionnelle. Les relations entre chaque acteur est aussi plus complexe et interconnecté étant donné la nature de la concurrence. Des difficultés surgissent lorsque ces intérêts opposés. Par exemple, les intérêts des multinationales peuvent inclure des investissements dans les marchés émergents, ces investissements pourraient avoir un effet défavorable sur les petites entreprises qui veulent augmenter leurs exportations vers ces marchés. Dans ce contexte, les diplomates économiques doivent permettre la réalisation des objectifs du gouvernement (qui suivent les

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

organismes qui supervisent leur travail, et le MAE, Ministère de l'économie) et les objectifs des utilisateurs professionnels.

Le point ci-dessus est également l'élément qui peut être utilisé pour différencier la diplomatie commerciale du lobbying. Les lobbyistes représentant les intérêts des particuliers entreprises, des secteurs et des groupes d'intérêt, indépendamment de leur impact sur l'économie en général ou des groupes d'autres intérêts, tandis que les défenseurs des diplomates intérêts économiques alignés.

L'équilibre des intérêts est souvent laborieux et de longue haleine, et dans certains cas impossible. Par conséquent, différents instruments sont utilisés pour atteindre les objectifs. Par exemple, les petites et moyennes entreprises (PME) utilisent la diplomatie économique pour obtenir des informations de base sur les informations sur le marché, la liste des acheteurs potentiels, distributeurs, importateurs ou tout simplement des contacts pour des informations plus spécifiques. Les grandes entreprises et les multinationales utilisent la diplomatie commerciale à un niveau plus élevé de nature à influencer l'élaboration des politiques et des règlements pertinents dans le pays d'accueil.

Le modèle choisi de la diplomatie commerciale devrait, par conséquent, répondre aux besoins de l'économie, qui dépend de la structure (taille des entreprises, des secteurs dans lesquels ils opèrent). Il est également important de garantir le niveau minimum de connaissances et de compétences que chaque diplomate économique unique doit avoir. Ce niveau se rapporte aux aspects suivants:

- Le maintien et la fourniture des besoins de l'entreprise;
- Être familier avec les secteurs complexes donnés tels que la bio-technologie et l'informatique;
- Fournir les réseaux et les contacts;
- Être familier avec les réglementations locales, les institutions et les rapports économiques;
- La recherche de nouveaux secteurs d'activité potentiels;
- Attirer les investissements;
- L'image de l'entreprise et le pays positif

1.3.2) La typologie de la diplomatie économique :

Il s'agit dans cette section d'essayer de dresser les grands types de diplomatie économique telle qu'elle est organisée de nos jours. La diplomatie économique ayant pour objectif la défense des intérêts économiques et étant une activité en constante évolution du fait des

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

interactions et des interdépendances croissantes, de nouvelles formes font leur apparition telles que la diplomatie spectacle ou la diplomatie de conférence...

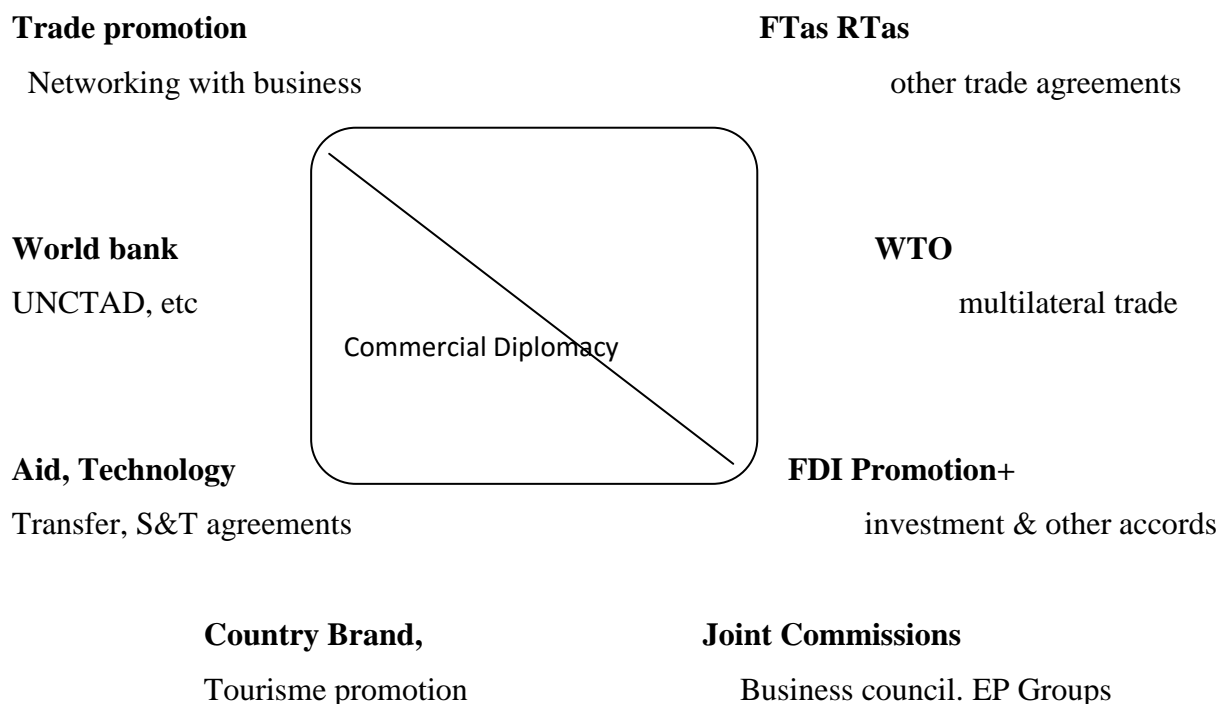
a) . la diplomatie économique et la diplomatie commerciale⁵⁸ :

Tableau N°02 : la différence entre la D.E et la D.C :

la diplomatie économique	la diplomatie commerciale
Une activité qui a apparue après la seconde guerre mondiale à cause de la mondialisation, la multilatéralisme car elle touche des domaines plus larges notamment les investissements, la régulation financière...etc.	Une activité qui est utilisée à partir du moyen d'âge par le biais de l'émergence des consulats.

Source : Cité in N. Bayne, S. Woolcock, the new economic diplomacy. Decision-Making and Negotiation in International Economic Relations, 2^e éd., Londres, Ashgate, 2007.p95

Figure N°02 : Diplomatie Economique Et Diplomatie Commerciale



Source: N.BAYNE ET S.WOOLCOCK, op.cit p95.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

- **L'explication de figure :**

Pour les entreprises, les organismes de l'industrie, des consultants, Utilisateurs, et tous ceux qui sont directement concernés par l'économique étrangère activité, ces distinctions ne sont pas d'un grand intérêt. Elles sont beaucoup plus préoccupées par la façon dont les organismes officiels et l'organisme de promotion des entreprises peuvent les aider à naviguer dans leur manière dans leurs activités à but lucratif sur les marchés étrangers. Ils sont les véritables clients de la diplomatie économique.

Vu de cette façon, les ministères et leurs filiales, les ambassades et consulats, comme chambres aussi de commerce, organismes de l'industrie, les organismes de promotion des exportations et de la recherche organismes liés à ce travail, sont tous les fournisseurs de services à ces clients dans le monde réel. Leur tâche est de fournir l'information, et de faciliter ces clients dans leur outre-mer interactions. Lorsque les organismes gouvernementaux mis la politique cadre par des règles et des lois encadrant qui régissent cette activités, ou de négocier des accords bilatéraux, régionaux ou mondiaux, ils sont encore dans leur rôle fondamental des fournisseurs de services. Le les clients sont les véritables propriétaires de la diplomatie économique. Ils sont aussi les acteurs qui génèrent effectivement le commerce des produits et les services, exécutent des activités d'investissement étranger à la maison et à l'étranger, et mettre en œuvre des partenariats technologiques.

b) La diplomatie multilatérale et la diplomatie bilatérale :

Tableau N°03 : La différence entre la D. multilatérale et la D. bilatérale

La diplomatie multilatérale	la diplomatie bilatérale
La diplomatie économique peut intéresser sur plusieurs acteurs dans les versions économiques internationales qui regroupes les affaires étrangères donc c'est la multilatérale ou c'est le cas des négociations au sein de l'OMC ou au sein des institutions internationales, ou bien lors des sommets du G7, G8, G20, G70 ; les formes de multilatéralismes sont multiples ;	Comme les relations économique internationales sont des liaisons entre les pays, la diplomatie économique peut entrer dans un champ de communication et d'échange entre deux Etats dans un cadre bilatéral comme le cas de la diplomatie française dans l'Algérie ;

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

La diplomatie multilatérale⁵⁹ : ou il y a des évidemment des ingrédients classiques comme : l'art d'être informé, de négocier, de rédiger des textes ; le multilatéralisme est donc récent et c'est particulièrement dans le domaine économique qu'il est épanoui. Il regroupe d'autres domaines : sécurité, grande délinquance, environnement et aide au développement, par exemple, et il sera de plus en plus le mode de fonctionnement incontournable d'un mode multipolaire d'acteurs indépendants mais liés par des solidarités effectives, cependant c'est surtout dans la sphère économique qu'il s'est affirmé comme un mode normal d'organisation des relations entre Etats et qu'il a donné le plus de résultats. Il est à la base de l'OMC, de l'OCDE et des institutions financières internationales et n le retrouve dans les organisations régionales, l'UNION européenne ne faisant pas exception même si elle va plus loin que le simple multilatéralisme, ses aspects Communautaires.

Source : CARRON DE LA CARRIERE. Guy, op.cit, p194.

c) La diplomatie macroéconomique et la diplomatie microéconomique :

Tableau N°04 : la différence entre la D. macroéconomique et la D. microéconomique

la diplomatie macroéconomique	la diplomatie microéconomique

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

La diplomatie macroéconomique traite les affaires régaliennes et sa fonctionne a l'aide des ambassades qu'il existe une tendance vers les fonctions économique, et que leurs responsables portent par fois le titre de ministre de l'économique. Dans le cas ou la diplomatie macroéconomique est piloté par les conseillers économiques, commerciaux et financiers qui ont pour mission de collecter l'information fiable, de recenser les opportunités et d'analyser l'environnement économique, réglementaire dont le portefeuille comprend l'industrie, l'agriculture, les services, le commerce international et les questions économiques qui en relèvent, ainsi que toutes les affaires sont spécialisées par la direction des relations économiques extérieures (DREE) et le ministère de l'économie et des finances dont il est issu.

La diplomatie microéconomique concerne l'appui de l'entreprise. Il s'agit de l'activité de promotion des opérateurs économiques nationaux par l'appui aux entreprises soit par les services de l'ambassade, soit par des organismes de promotion indépendants ou par les chambres de commerce ou les associations patronales : « *à l'étranger, la diplomatie microéconomique, c'est-à-dire l'appui aux entreprises est organisée de manière extrêmes diverse. Elle est rarement mise en œuvre par les ministères des affaires étrangères, elle l'est souvent par des réseaux dépendant d'autres ministères des affaires Etrangères, elle l'est parfois par des organismes n'appartenant pas aux administrations centrales stricto sensu* »⁶⁰ ;
^{par} ailleurs, les organismes de promotion du commerce extérieur et d'accompagnement des entreprises à l'international ont de plus en plus recours à facturer leurs prestations d'appui aux entreprises pour des questions de couts et de libéralisation du service public dans un contexte de rigueur budgétaire et ce depuis les années 1980. Alors qu'elles étaient longtemps gratuites, les présentations d'appui deviennent le plus en plus payantes dans la logique d'amélioration de la qualité et d'amortissement des frais de déploiement

⁶⁰CARRON DE LA CARRIERE. Guy, op.cit. p.190..

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

	de ces dispositifs souvent couteux au budget de l'Etat.
--	---

Source : CARRON DE LA CARRIERE. Guy, op.cit. p188, 189.

Chapitre 01 : généralité sur la diplomatie économique

Conclusion :

Dans ce chapitre, il était question de définir la diplomatie qui est la mise en œuvre de la politique extérieure des Etats en vue de représenter leurs intérêts à l'étranger. Elle est régie de nos jours par la convention de Vienne de 1961 qui définit les règles d'établissement des relations diplomatiques entre Etats. L'approche réaliste affirme que la mission de la diplomatie est dictée par l'intérêt national qui consiste à la défense de cet intérêt face aux intérêts nationaux concurrents par la négociation et la recherche d'équilibre entre pouvoir de force.

La diplomatie s'est intéressée depuis l'antiquité à l'économie, l'évolution historique de la pratique diplomatique et qu'elle est l'ensemble des règles et droits, des normes, instruments et de concepts, des procédures et de protocoles, des institutions qui gère les relations entre les pays et les organisations mondiales

Dans ce chapitre on connaît le profil du diplomate moderne sa fonction son niveau de connaissance à travers les droits et les obligations dans lesquelles il doit les s'appliquer .

Toutefois, c'est le multilatéralisme d'après la seconde guerre mondiale qui a confirmé la diplomatie économique en tant qu'activité à part entière au sein des relations internationales en accordant à l'économie une place privilégiée dans la construction de la paix.

La diplomatie économique est l'utilisation de l'influence, de la négociation, et des relations gouvernementales au service de la promotion des échanges économiques dans toutes leurs dimensions : commerce de biens ou de services, investissements, flux de capitaux et aide au développement. Elle est mise en œuvre par une autorité publique pour assurer la prospérité économique à travers les intérêts des entreprises et des groupes socioprofessionnels en défendant leurs compétitivité pour améliorer également la compétitivité de l'Etat.

Que la diplomatie économique soit bilatérale ou multilatérale, qu'elle soit macroéconomique ou microéconomique, qu'elle soit restreinte à sa dimension commerciale ou plus large en abordant toutes les questions économiques, l'objectif ultime de cette activité est la défense des intérêts économiques à tous les niveaux décisionnels et en influençant le maximum d'acteurs possibles.



Chapitre 2

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

Introduction du chapitre :

La diplomatie économique est de plus en plus associée à la stratégie globale de développement, notamment dans les pays en voie de développement, qui continuent à faire face à de multiples difficultés pour s'intégrer dans l'économie mondiale dans une conjoncture marquée par une concurrence acharnée. À l'instar de ces pays, le Maroc mise sur sa diplomatie économique pour réduire le déficit structurel de sa balance commerciale et accompagner les investisseurs marocains dans leur quête des marchés étrangers. L'objet de ce chapitre ce qu'on va présenter dans la 1^{er} section les missions actuelles de la diplomatie économique tant au niveau bilatéral que régional ainsi que quelques outils susceptibles de permettre une redynamisation de la diplomatie économique marocaine dans un continent en transition, par la fin on cite la diplomatie française pour traduire les évolutions et réformes importantes qu'il a voulu apporter à la structure du dispositif public d'accompagnement des entreprises françaises à l'étranger a travers ses objectifs, aussi le réseau diplomatique français dans le monde.

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

Section 01 : La diplomatie économique marocaine :

2.1.1) Essai de définition :

La diplomatie économique constitue l'un des leviers les plus puissants de la performance des entreprises et de la compétitivité de l'Etat et présente donc un grand intérêt pour la compréhension de la dynamique du développement international, tant pour les Etats que pour les entreprises. Son analyse dans le cadre d'un pays donné apparaît déterminante pour juger de son importance au niveau institutionnel.

Dans cette perspective, le Maroc¹ a entamé un large processus de libéralisation de son économie depuis l'adoption du PAS en vue de réaliser à la fois sa croissance et la mise à niveau de son économie, dans l'objectif de rétablir les équilibres aussi bien économiques que financiers, intérieurs qu'extérieurs.

Pour ce faire, le Maroc s'est doté, ces dernières années, d'une politique économique particulière sur un certain nombre d'axes : le premier est de confronter le cadre macro-économique et le second est d'insérer l'économie marocaine dans son environnement mondial et régional. Il s'agit du renforcement du cadre macro-économique et de la définition des plans d'actions nationaux. De grands chantiers de développement et des stratégies sectorielles qui cherchent à donner une visibilité claire aux opérateurs marocains et étrangers ont été lancés (projet de Tanger Med, vision 2010 le tourisme, Plan Azur, Emergence, Plan Maroc vert, Plan Halieutes, vision 2015 pour l'artisanat, Maroc Numérique pour les TIC, Maroc Export Plus et la stratégie énergétique du Maroc...)

Ainsi, le Maroc mise de plus en plus sur sa diplomatie économique pour réussir le pari de l'insertion de son économie dans l'économie internationale. Occupant une place désormais stratégique et membre de plusieurs organisations internationale, le pays multiplie la conclusion des accords de libre-échange et adopte une stratégie active, visant à diversifier ses partenaires, promouvoir l'attrait des investissements extérieurs et défendre ses intérêts économiques.

En effet, la stratégie de la diplomatie économique marocaine est considérée comme étant un équilibre d'intérêts et de pression. L'objectif de soutenir le développement économique du pays doit trouver un équilibre entre les différents aspects qui y sont associés : attirer des

¹ <http://www.revue-geoéconomie-2012-4-page-73.htm> consulté le 28/04/2016.

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

investissements étrangères, soutenir les activités d'investissements marocains à travers le monde, promouvoir les exportations marocaines, maintenir une relation stable avec les grandes puissances en adoptant une diplomatie des contrats, contribuer à la stabilité régionale et assumer les responsabilités qui découlent du poids croissant du Maroc sur la scène régionale.

Cependant, le Maroc s'attarde à tirer bénéfice des différentes stratégies développées. L'économie marocaine est de plus en plus touchée par une crise de liquidité sans précédent. Le solde extérieur se dégrade et la balance commerciale du pays est systématiquement déficitaire avec l'ensemble de ses partenaires. Les sources de rentrées de devises dans le pays comme les exportations, les IDE², les recettes du tourisme ou les transferts MRE s'étant dégradées, ne comblent plus les dépenses. S'ajoute à cette situation critique, la flambée des prix des matières premières importées par le Maroc et des accords de libre-échange déséquilibrés qui profitent plus à ses partenaires commerciaux qu'au tissu productif du pays.

Dans ce sens, une diplomatie économique au service du développement de la nation et capable de relever les défis de la mondialisation à travers une stratégie axée sur la promotion des investissements et des exportations permet de tirer avantages des délocalisations, de l'économie du savoir, du commerce et des finances.

L'ensemble de ces éléments ont poussé le Maroc à miser sur sa diplomatie économique pour booster sa croissance économique et équilibrer sa balance commerciale. D'ailleurs, la renégociation des accords de libre-échange, la défense des produits nationaux et des entreprises nationales face au protectionnisme, la promotion des exportations et l'attraction des investissements étrangers, la signature des contrats internationaux pour des entreprises marocaines, la recherche d'opportunités pour les industries nationales ainsi que la mise à la disposition des opérateurs économiques des informations stratégiques pour les rendre plus compétitives sont les enjeux de la nouvelle diplomatie économique marocaine³. Il s'agit de mettre en place un dispositif approprié aux deux niveaux

² La revue spécialisée du Financial Times, FD Intelligence, vient de publier en août 2013, son rapport sur l'attractivité des pays du monde en terme d'investissement directs à l'étranger (IDE), intitulé « *Afrique countries of the future 2013/2014* ». Le Maroc est en 2ème position après l'Afrique du sud.

³ Parmi les recommandations de la 6ème Table Ronde qui s'est déroulée les 22 et 23 décembre 2009 au siège du ministère des affaires étrangères et la Coopération, sous le thème « Promotion et Diplomatie Economique en vue d'une sortie de crise ».

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

2.1.1.1) Au Niveau Central :

La mise en place d'une structure en mesure de dynamiser la diplomatie économique et de lui permettre de jouer pleinement son rôle comme acteur de développement des échanges extérieurs s'avère indispensable.

Cette structure centrale de diplomatie économique, sous une forme souple, aura pour rôle principal de⁴ :

- 1- Gérer une banque de données économiques actualisées et normalisées fonctionnant en réseaux informatisés reliant les administrations et les organismes marocains concernés et les représentations diplomatiques du Maroc à l'étranger ;
- 2- Participer activement à la programmation annuelle des actions de promotion par pays et ce en concertation avec les organismes de promotion et associations professionnelles concernées;
- 3- Diffuser à toutes les représentations diplomatiques et consulaires l'information sur l'économie marocaine et notamment celle concernant le programme des actions promotionnelles au Maroc et à l'étranger.
- 4- Contribuer à l'étude, l'orientation et à la mise au point de projets de promotion collective des professions et des secteurs et à la définition des types d'actions à mettre en œuvre par pays.
- 5- Effectuer le suivi et l'évaluation annuelle en coordination avec les organismes concernés des actions entreprises.

Il y a lieu de souligner la nécessité de constituer dans un premier temps, au cours du démarrage de cette cellule, un comité de suivi et d'évaluation entre le CNCE, le MAEC et les Organismes directement impliqués.

2.1.1.2) Au Niveau Du Corps Diplomatique Et Consulaire A L'étranger :

Pour l'accomplissement de leur nouvelle mission⁵ diplomatique à dominante économique, les représentations du Maroc à l'étranger doivent être totalement mobilisées, il reste néanmoins qu'elles doivent se structurer et si nécessaire s'étoffer par la mise en place d'une fonction spécialisée dans la promotion économique.

⁴ http://www.cnce.org.ma/sites/default/files/Diplomatie_economique_et_la_promotion_du_Maroc.pdf consulté le 10/05/2016.

⁵ <http://www.cnce.org.ma.com> consulté le 10/05/2016.

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

C'est ainsi que les nouvelles actions de la diplomatie devraient s'articuler autour des axes suivants:

* **Maroc – Etranger** ⁶:

- Mise à disposition d'une banque de données sur l'économie marocaine (informations réglementaires, statistiques du commerce extérieur, listes d'opérateurs et d'exportateurs, sources et adresses d'informations par domaines d'activités, manifestations économiques et commerciales...)

* **Etranger - Maroc** ⁷:

-Informations sur le ou les pays (situation économique, commerce extérieur, approche générale du marché, contacts utiles.),

-Notes sectorielles et thématiques ;

-Informations sur les salons et autres manifestations à caractère économique et commercial.

⁶ http://www.cnce.org.ma/sites/default/files/Diplomatie_economique_et_la_promotion_du_Maroc.pdf
consulté le 10/05/2016.

⁷ http://www.cnce.org.ma/sites/default/files/Diplomatie_economique_et_la_promotion_du_Maroc.pdf
consulté le 10/05/2016.

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

Section 2 : La diplomatie française :

2.2.1) Essai de définition :

En France, la composition de la diplomatie et de l'intervention de l'Etat dans les questions économiques est posé le commerce extérieur au cœur des préoccupations de la puissance publique. La création du premier réseau consulaire français, par une ordonnance de - Jean Baptiste Colbert, en 1681, lui révèle la charge de « protéger et faire droit » aux intérêts des commerçants français. La condition fixée pour devenir « consul de la Nation française » est d'ailleurs d'être expérimenté dans « le commerce et les affaires ».

Dans une économie mondialisée, l'intervention publique ne peut s'arrêter aux frontières. Les entreprises françaises, spécialement les grands groupes devenus internationaux, s'appuient sur le réseau diplomatique de l'Etat, pour faciliter la conclusion de grands contrats⁸, particulièrement dans les domaines régaliens qui impliquent souvent des entreprises publiques locales. Par ailleurs L'intérêt de l'Etat et des entreprises françaises est : les exportations participent au développement de l'activité des entreprises et donc à la croissance du PIB, elles génèrent ou préservent des emplois, les activités des groupes français à l'étranger renforcent leur positionnement dans la chaîne de valeur mondiale, ce qui est censé permettre de préserver la partie française de leur activité.

Laurent Fabius mis en avant le concept de « diplomatie économique » depuis 2012, pour traduire les évolutions et réformes importantes qu'il a voulu apporter à la structure du dispositif public d'accompagnement des entreprises françaises à l'étranger.

2.2.1.1) Les objectifs de la diplomatie économique française

La diplomatie économique française basée sur trois objectifs:

Dont⁹ :

- le soutien des entreprises françaises sur les marchés,
- l'attractivité française,
- l'adaptation des régulations européennes et internationales aux intérêts offensifs et défensifs de la France. Elle implique ainsi trois niveaux d'intervention de l'Etat :

⁸ Une transaction est traitée comme un « grand » contrat dès lors que la part française, c'est-à-dire la part donnant lieu à des exportations à partir de la France, est évaluée à plus de 10 M€ ;

⁹ L'acte II de la 'diplomatie économique' – Février 2016

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

- a) **Un niveau politique** : les choix de politique étrangère d'un gouvernement et la manière avec laquelle le chef de l'Etat conduit la politique étrangère de la France a un impact direct sur les performances à l'export des entreprises françaises. La primauté des objectifs commerciaux sur les considérations morales et stratégiques qui constituent une politique étrangère. D'où Le niveau politique doit établir des orientations pour soutenir l'attractivité du territoire français et captiver les entreprises étrangères et les investissements directs sur le sol national, à même de fixer et créer des emplois et insérer la France dans la mondialisation. D'une part il doit réaliser des arbitrages généralement confus dans des négociations internationales de plus en plus techniques afin de gérer des conséquences qui sont parfois difficiles à anticiper compte tenu de l'interdépendance économique.
- b) **Un niveau administratif** : les grandes orientations de politique étrangère ne peuvent servir la place d'un pays dans l'économie mondiale que si elles sont déclinées et portées au quotidien par une administration compétente et bien organisée. Compte tenu de la place des dominateurs économiques dans l'agenda politique; L'enjeu est l'adaptation des structures administratives qui font exister la diplomatie économique. Les missions d'accompagnement peuvent être offensives, par la promotion et le soutien des entreprises, et défensives, par le soutien aux entreprises quand celles-ci rencontrent des difficultés ou font face à des contentieux dans des pays étrangers.
- c) **Un niveau public-privé** : dans une économie de marché ouverte comme celle de la France, la diplomatie économique reste une méthode d'accompagnement des stratégies et priorités, et non de pilotage des stratégies commerciales des entreprises. A l'inverse, il est d'activité de l'Etat de s'assurer que les intérêts économiques de la Nation sont correctement défendus, notamment sur les secteurs stratégiques ;

C'est donc dans l'articulation entre secteur public et secteur privé que la diplomatie économique trouve sa raison d'être et les deux niveaux cités précédemment n'ont de sens que s'ils ont un impact positif sur les services que les entreprises reçoivent de la part des pouvoirs publics. Cette articulation nécessite toutefois un cadre clair (condition du soutien diplomatique ou de l'aide financière au retour France, à l'impact économique, à la création d'emplois...) pour que le degré d'implication de l'Etat dans des transactions privées réponde à une répartition claire des rôles.

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

2.2.1.2) Contradiction entre diplomatie économique et valeurs :

La diplomatie économique est couramment mise en cause en ce qu'elle soutiendrait les autorités françaises à négocier avec des pays dont les pratiques sont contraires à nos valeurs. Or, la diplomatie économique a d'autant plus de sens dans des pays dont l'économie est relativement dominée par la commande publique. C'est dans ce contexte que les diplomates, les ministres et le Président peuvent intervenir de la manière la plus décisive pour emporter une décision favorable sur un contrat public. Dans des économies libéralisées ouvertes à l'appétit des grandes multinationales.

Le bilan de la diplomatie économique est à cet égard tributaire d'un effet d'optique car les réalisations les plus évidentes de son dispositif ont été réalisés dans les pays les susceptibles d'être critiqués pour leurs pratiques répressives. Dans une situation économique difficile, il semble que le gouvernement ait privilégié la mise en avant de bons scores à l'export, même si cela se fait au détriment de l'image de la France.

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

2.2.2) le réseau diplomatique français dans le monde :

La diplomatie française¹⁰ est l'une des plus prestigieuses et les plus développées depuis la mise en place des représentations diplomatiques entre citées européennes. Les rois français avaient des conseillers diplomatiques avant d'avoir un Ministère propre aux affaires étrangères.

A l'époque, les ambassadeurs étaient des personnalités riches ou des magistrats qui se spécialisaient dans les affaires étrangères¹¹ et qui devenaient des diplomates professionnels permettant ainsi de professionnaliser peu à peu le ministère des affaires étrangères qui aménage au Quai d'Orsay en 1853.

En 2013, le réseau diplomatique française est le deuxième réseau en matière de densité dans le monde après celui des Etats- Unis, avec 163 ambassades et 16 représentations permanentes (Annexe N°..). Il a pour missions¹² :

- La promotion de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme ;
- La contribution à une mondialisation bâtie sur un développement durable et équilibré ;
- L'administration et la protection des français résidents à l'étranger ;
- La promotion des intérêts de la France et de la langue et de la culture française.

Le dispositif diplomatique français est composé des Ambassades, Consulats et sections consulaires qui sont en charge des relations bilatérales et des représentations permanentes (Union européenne, OCDE, OTAN, Nations unies, Unesco, ...) en charge des relations multilatérales.

Les ambassades de France à l'étranger sont organisées autour de la chancellerie diplomatique qui comprend différents services (presse, les conseillers, service commun de gestion, les consulats généraux etc), du service de coopération et d'action culturelle qui est en charge de la diplomatie culturelle française, et des services économiques qui sont en charge de la diplomatie économique qui est abordée dans le point suivant.

¹⁰ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr>

¹¹ <http://www.diplomatie.gouv.fr> consulté le 22/03/2016.

¹² Ambassade de France en Algérie. <http://www.ambafrance-dz.org> consulté le 24/03/2016.

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

2.2.3) la diplomatie économique française dans le monde :

La diplomatie française ayant pour objectif la défense et la promotion des intérêts de la France met en œuvre une diplomatie économique française est particulière car elle est menée par une multitude d'acteurs : Ministère de l'économie et des finances, Ministère du Commerce Extérieur, Ministère des affaires étrangères, les Organismes publics de promotions et plus récemment les représentants de l'Etat français (Ministères, Sénateurs, Chefs d'Etat) prennent davantage en compte les questions économiques dans la conduite de leurs relations internationales. (voir Annexe N°01)

Le dispositif de diplomatie économique française a pour mission de défendre les intérêts de la France et de ses entreprises, de mettre en œuvre les accords bilatéraux de coopération économique et financière et de préparer les négociations intergouvernementales. Par ailleurs, il a pour mission l'accompagnement des entreprises dans le cadre des manifestations économiques et commerciales.

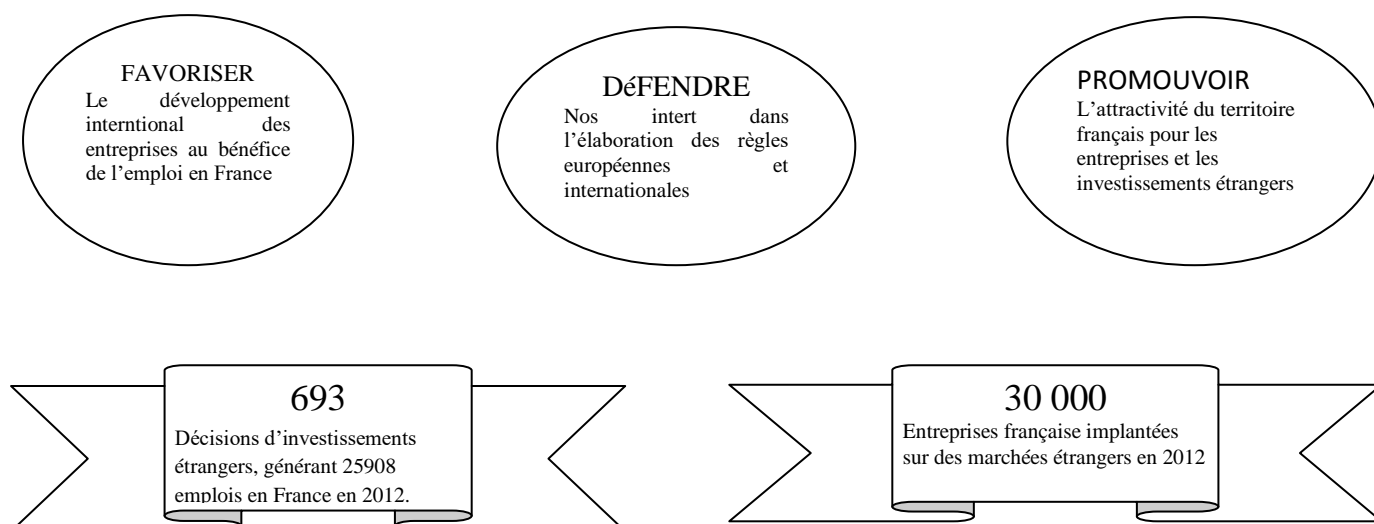
Les trois missions de base de la diplomatie économique française en 2012 sont (Figure N°..)

Figure N°03 : la diplomatie économique française en 2012



LA DIPLOMATIE ECONOMIQUE

Défendre les intérêts de la France et de ses entreprises



Source : <http://www.diplomatie.gouv.fr>

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

- Favoriser le développement international des entreprises en faveur de la prospérité de la France de la prospérité de la France et de l'emploi. Marie-Christine KESSLER¹³ a mis en évidence cette mission de la diplomatie économique en affirmant que la prospérité économique du pays est assurée à travers les intérêts des entreprises, des groupes socioprofessionnels et des citoyens.
- Défendre les intérêts français en matière de négociations multilatérales pour l'élaboration des règles et normes. Il s'agit d'influencer le jeu économique mondial.
- Promouvoir l'attractivité du territoire français pour les entreprises étrangères et les investissements étrangers pour la réindustrialisations de la France ; il s'agit à la fois de promouvoir l'attractivité du territoire en attirant les firmes à localiser leurs activités productives en France et tenter d'encourager les PME française à s'internationaliser sans pour autant délocaliser complètement leurs activités. (voir Annexe N°02)

2.2.3.1) La stratégie de relance de l'économie française par le commerce extérieur :

Face aux défis internes auxquels fait face l'économie française (déficit du commerce extérieur français, baisse de la compétitivité de l'économie et des entreprises française), il a été décidé de promouvoir le commerce extérieur par un accompagnement plus agressif des PME et ETI notamment depuis la création d'UBIFRANCE par la loi sur l'initiative économique en 2003¹⁴ et la généralisation de ses bureaux en 2009 en organisant un véritable dispositif institutionnel de diplomatie microéconomique sur une base d'une spécialisation sectorielle en 2008-2009.

Ainsi, durant la décennie 2000 pour redonner un nouveau souffle à la diplomatie économique française et améliorer sa capacité d'action en faveur de la promotion des entreprises, le dispositif français a été réadapté et réajusté pour faire face aux nouveaux défis.

Dans le cadre de cette stratégie, une attention particulière a été apportée à la diplomatie microéconomique, qui à travers l'accompagnement des entreprises dans leurs quête de parts de marché, c'est l'objectif de réduction du déficit commercial extérieur qui est visé

¹³ KESSLER. Marie-Christine, op.cit p47

¹⁴ <http://www.legifrance.gouv.fr> consulté le 13/05/2016.

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

2.2.3.2) La nouvelle orientation de la diplomatie économique française depuis 2012 :

La nouvelle orientation de la politique étrangère française depuis 2012 est de lancer une nouvelle diplomatie économique publique¹⁵ la diplomatie économique publique qui se veut une diplomatie d'influence au profit des intérêts économique de la France donc au profit du commerce extérieur français et de sa compétitivité. Les mesures prises sont¹⁶ :

- La création d'un poste de conseiller économique auprès de l'ambassadeur ;
- La prise en charge des problématiques économiques et l'orientation de la formation des diplomates vers le domaine économique ;
- Une action plus orientée vers l'accompagnement des PME qui sont moins prises en charge que les grands groupes ;
- Attirer plus d'IDE en France en vue d'améliorer l'attractivité de la France ;
- La mise en place d'un Conseil Economique autour de l'ambassadeur. (annexe N°03)

La spécificité de la diplomatie française est que les acteurs publics du dispositif de diplomatie économique française (service économique régional, UBIFRANCE) dépendent de plusieurs ministère de tutelle (Ministère de l'économie et des finances, du Ministère du Commerce Extérieur et plus récemment du Ministère des affaires étrangères et du développement International) alors qu'il partage les locaux de l'ambassade. La cohabitation du Ministère des affaires étrangères français et le Ministère de l'économie et des finances n'est parfois pas évident. (voire Annexe N° 05)

En effet, la nouvelle structure dont est la direction des entreprises et de l'économie internationales qui s'occupe de renforcement de la diplomatie économique au sein du Ministère des affaires étrangers et du développement international français, ce qui pose la problématique de la coordination quand les acteurs sont multiples.

Le Ministère des affaires étrangères français est devenu depuis 2014 celui du développement international en ajoutant les deux portefeuilles du Secrétariat d'Etat du Commerce Extérieur et du tourisme international. Ces nouvelles attributions s'ajoutent à la complexité de la

¹⁵ Conférence des Ambassadeurs du ministre français des affaires étrangères, 2012

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

¹⁶ <http://ladiplomatieinfluence.wordpress.com/2012/09/03/diplomatie-economique>.

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

diplomatie économique conduite par plusieurs institutions française. Le Ministère français des affaires étrangères considère que l'action des ministères est complémentaire : « *Nos entreprises doivent être beaucoup plus présentes et appuyées à l'étranger, mais il faut aussi aller chercher des contrats grands et petits, et encore attirer des investisseurs en France, ce que nos ambassades et nos antennes économiques ne font pas assez. Ames côtés, trois secrétaires d'Etat en remplacent six. Unifrance et AFII sont fusionnées ; sopexa¹⁷ a un statut particulier. Le principal est que tous travaillent ensemble ; mon rôle est d'y veiller car l'objectif, dont on jugera la réalisation dans un an ou deux, est de travailler, de plus en plus, en équipe.* »¹⁸. D'où la mise en place du concept « l'équipe de France de l'export » au service des intérêts commerciaux de la France. On constate que le modèle français de diplomatie économique tend davantage à ressembler au modèle canadien lequel dispose d'un Ministère des affaires Etrangères et du Commerce International. Toutefois, dans le cas français, le Ministère de l'économie et des finances présentera encore des résistance quant à la perte de contrôle sur la diplomatie économique.

¹⁷ <http://www.sopexa-france.com> consulté le 28/03/2016.

¹⁸ Discours de laurent FABIOUS, Ministre français des affaires Etrangères et du Développement International.

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

Conclusion du chapitre :

L'économie marocaine dans l'économie mondiale exige que l'évaluation de la diplomatie économique soit réalisée sur la base de nouveaux critères, notamment sa capacité à mettre en évidence les atouts du pays.

L'évaluation des principaux indicateurs de compétitivité du Maroc montre que, malgré les efforts des différents acteurs et dépit de certaines réussites ponctuelles ou sectorielles, le pays n'arrive pas encore à atteindre le niveau adéquat pour affronter la concurrence mondiale et ce, en raison de la persistance de plusieurs handicaps structurels.

Si la diplomatie économique n'arrive pas à réaliser les objectifs fixés, il serait légitime alors de poser la question quant aux raisons derrière cet échec. A notre sens, les points suivants représentent autant de réponses possibles :

- Les enjeux économiques ne sont pas le seul objectif de la diplomatie économique. Des considérations géopolitiques peuvent rentrer en jeu pour expliquer le choix de certaines régions du monde comme partenaires.
- Les limites citées précédemment concernant la pratique de la diplomatie économique marocaine. L'évaluation de la pratique actuelle de la diplomatie économique fait apparaître l'ampleur des réformes qu'il convient de réaliser au regard des expériences des pays émergents.
- La réussite de la diplomatie économique est relative à d'autre point dont notamment le développement de l'offre exportable et l'amélioration de la valeur ajoutée des exportations marocaines.

Et Quant à la diplomatie économique Française elle est complètement inscrite dans une démarche reposant sur un dispositif plus influant et soutenu, avec comme corolaire le dispositif d'intelligence économique mis en œuvre. En effet, en pleine période de crise économique, l'amélioration de la compétitivité française est devenue un enjeu majeur auquel doit faire face le nouveau gouvernement. La réduction des déficits et l'amélioration de la balance commerciale française apparaissent ainsi comme deux objectifs indissociables.

Le solde du commerce extérieur de marchandises de la France est négatif depuis 2004. Le déficit a atteint un pic au premier trimestre 2011. En 2014, il s'élève à 57,2 milliards d'euros. de la balance commerciale française de 2003 à 2

Chapitre 02: Les formes de diplomatie dans le monde

Ce déficit de la balance commerciale est le fruit de facteurs macroéconomiques relevant d'une inaction de l'Etat en matière d'accompagnement des entreprises. Alors que de nombreux Etats à travers le monde ont mis en place, comme on a pu le voir une politique publique de gestion de l'information travers les missions de la diplomatie économique, particulièrement volontariste en matière de soutien à l'export et que des réformes sur la compétitivité ont été menées, les élites françaises semble ne pas vouloir saisir l'ampleur de l'urgence, ni mettre en œuvre une stratégie nationale d'accompagnement plus intense des entreprises dans leur démarche. Contrairement aux autres grands exportateurs, la France semble ne pas disposer de vision à long terme et devrait réduire la résistance des autres ministères de souveraineté par la mise en place d'un dispositif plus concerté en associant tous les acteurs de l'économie française.



Chapitre 3

Chapitre 3- Le commerce extérieur en Algérie enjeux de réseaux et d'influence pour une croissance économiques durable : le rôle de la diplomatie économique

Introduction du chapitre :

Ce chapitre a pour objet de mettre en évidence les exportations algérienne et pourquoi ne sont-elles pas dans une lecture adaptée aux exigences de notre économie et comment justement s'ouvrir à cette question de faire jouer la diplomatie pour sa promotion .oui il est incontestable que la diplomatie économique soit un levier de performance des exportations de nombreux pays l'ont compris et parfaitement intégré dans leur stratégie politique et plus particulièrement celle liée au rôle des diplomates dans leur façon d'ouvrir des perspectives , de développer les aspects prospectifs et de fournir les informations économiques aux opérateurs du pays .c'est tout la dimension que revêt la problématique de la diplomatie économique

Le commerce extérieur a, depuis toujours été abordé comme une question au centre du développement économique en Algérie mais sans jamais produire les meilleurs effets et ce pour plusieurs raisons .la raison principale est hautement stratégique et aussi politique, cependant, cette question reste liée à la façon dont ce secteur, si sensible, doit être repensé, car le contexte mondiale l'exige aujourd'hui. Et c'est là qu'apparaît le rôle incontestable de la diplomatie économique comme levier de promotion de cette activité.

Ni les importations ni les exportations n'ont été des solutions durables pour une économie dont la seule ressource, les hydrocarbures, a été celle qui garantit la prise en charge des besoins de la population et ce depuis plusieurs décennies. Les autres exportations sont insignifiantes et n'ont en rien contribué à réduire la dépendance économique de notre pays, de cette seule ressource soumise aux aléas des conjonctures et des influences géopolitiques. Nous devrions juste nous souvenir de ce qui est arrivé dans les années 80 pour comprendre la complexité de cette question et surtout, des conséquences qui ont plongé le pays dans la situation la plus noire de son histoire.

Après plus de 15 ans d'embellie économique nous revoilà plongé dans la même question mais cette fois ci avec plus d'intensité, d'abord, celles des conséquences dont on a mesuré les effets mais surtout avec une population plus exigeante.

Peut-on aujourd'hui dans un contexte mondialisé, soumis aux influences des lobbies, des groupes, des marchés financiers et de la technologie, se frayer un passage, placer nos produits

Chapitre 3- Le commerce extérieur en Algérie enjeux de réseaux et d'influence pour une croissance économiques durable : le rôle de la diplomatie économique

et disposer de ressources pour permettre la compétitivité de nos entreprises, et la question ne peut se poser autrement.

Certes l'Algérien dispose encore de capacités à pouvoir repenser ses orientations stratégiques économiques en les inscrivant dans ce paysage complexe. de tout temps , et il est reconnu que la diplomatie algérienne a joué un rôle important lui conférant ainsi une position très particulière ou elle est souvent consultée dans le traitement d'affaires complexe . Elle aurait pu, grâce, aux réseaux constitués faire valoir sa diplomatie économique pour renforcer les réseaux et ouvrir les espaces aux entreprises algériennes que ce soit en matière d'importations que d'exportation.

Avec près de 200 milliards de réserves de changes, près de 170 tonnes d'or et un baril de pétrole à plus de 100 dollars la dépense publique pouvait assurer la croissance économique, la paix sociale et la réponse aux besoins de la population et soutenir les actions a l'extérieur en dotant les structures consulaires de moyens

Le commerce extérieur, permettait de disposer de ressources et surtout d'importer les biens nécessaires à l'économie tant du point de vue de la consommation que de la production .l'on se rappelle juste cette frénésie avec les lesquelles les importateurs se sont « gavés » de dividendes dans un marché soutenu à l'instar des produits laitiers, des céréales et du carburant .L'irrationalité économique a atteint un degré tel que des lois économiques se seraient mises en cause comme par exemple le marché des véhicules .en 2014 les algériens ont acheté plus d'un million de véhicules aux prix de l'international dans un marché ou le carburant est subventionné .certes , la situation économique a favorise la création d'entreprises mais seulement autour de la dépense publique qui consacrait ses financements dans la réalisation des projets .Le nombre de Pme est passé à près 700.000 alors que nous aurions dû en avoir au minimum 2.000.000 .

Les importations en 15 ans ont dépassé les 500 milliards de dollar mais la contribution à la croissance économique est restée très faible.

Chapitre 3- Le commerce extérieur en Algérie enjeux de réseaux et d'influence pour une croissance économiques durable : le rôle de la diplomatie économique

Section 1 -Les performances économiques en matière de commerce extérieur

3.1.1) Les performances économiques en matière de commerce extérieur

Les performances économiques ont été faibles voir sans grands effets sur les résultats, il n'y a qu'à prendre en considération le secteur de la santé par exemple ou les équipements acquis dans le cadre des marchés publics s'ils ne sont pas inopérants sont soit en panne ou même encore dans leur emballage faute de technicien pour les faire marcher. Ce constat s'il est sévère doit nous éveiller à mesurer la dimension des mesures à prendre pour relancer notre économie et rendre plus efficace notre système.

Comme le montre le tableau ci-après les résultats du commerce extérieur sont tributaires des aléas de la conjoncture, la balance commerciale s'est réduite de manière considérable

Tableau n° 05 : Statistique du commerce extérieur de l'Algérie (Année 2014):

Valeurs en millions USD

VALEUR EN MILLIONS USD	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES	1 099	1 158	1 332	1 937	1 066	1 526	2 062	2 062	2 165	2 810
EXPORTATIONS HYDROCARBURES	43 937	53 456	58 831	77 361	44 128	55 527	71 427	69 804	63 752	60 146
TOTAL DES EXPORTATIONS	45 036	54 613	60 163	79 298	45 194	57 053	73 489	71 866	64 974	62 956
IMPORTATIONS	20 048	21 456	27 631	39 479	39 294	40 473	47 247	47 490	55 028	58 330
BALANCE COMMERCIALE	24 989	33 157	32 532	39 819	5 900	16 580	26 242	24 376	9 946	4 626

Chapitre 3- Le commerce extérieur en Algérie enjeux de réseaux et d'influence pour une croissance économiques durable : le rôle de la diplomatie économique

Source: CNIS (Centre National sur l'Information Statistiques des Douanes

* RESULTATS PROVISOIRES

Figure N°04 : l'évolution du commerce extérieur période 2005-2014.



Source : CNIS

Durant l'Année 2014, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de **4,63 mds usd** .

En effet, les exportations ont atteint **62.95 mds usd**, accusant ainsi une légère baisse de **4,47%**, quant aux importations, elles se sont établies à **58.33 mds usd**, en hausse de **6%** par rapport à l'année 2013.

Cette tendance s'explique simultanément par une hausse des importations et une baisse des exportations enregistrées durant la période sous-cotée.

Par ailleurs, en termes de couverture des importations par les exportations, les résultats en question, dégagent un taux de **108%** en 2014 contre **118%** enregistré durant l'année 2013.

Plusieurs facteurs sont explicatifs de cette situations de faiblesse des exportations , nous les avons articulés en deux les facteurs externes et les facteurs internes

Chapitre 3- Le commerce extérieur en Algérie enjeux de réseaux et d'influence pour une croissance économiques durable : le rôle de la diplomatie économique

Section 2- Les facteurs de faiblesse des exportations HH:

La faiblesse des exportations HH de l'Algérie s'explique par les divers dysfonctionnements et défaillances d'ordre économique, institutionnelles et organisationnelles auxquels n'échappent pas les entreprises exportatrices ou potentiellement exportatrices mais surtout par l'absence d'un réel cadre incitatif et d'accompagnement. Les différents rapports traitant ce sujet ont soulevé deux types de facteurs entravant les entreprises à exporter:

3.2.1.) Les facteurs Externes à l'entreprise :

Ce sont les facteurs caractérisant l'environnement institutionnel et organisationnel du monde des affaires. Ne l'oublions, pas même si nous ne partageons totalement l'approche critères de la banque mondiale, le dernier rapport de « doing business » classe l'Algérie au rang de 154^{ème} (voir ci-après extrait du rapport doing business sur l'Algérie) pour le climat des affaires ,expliquant ainsi le peu d'engouement des entreprises à s'aventurer sur des métiers difficiles et aux investisseurs étrangers d'attendre des moments plus propices à s'impliquer en Algérie .. du point de vue de l'environnement économique ,

Tableau N° 06 : Extrait du tableau doing business 2015

Classement Activités	Classement 2015	Classement 2014	Variation
Création d'entreprises	141	139	-2
Octroi de permis de construire	127	122	-5
Raccordement à l'électricité	147	150	3
Transfert de propriétés	157	156	-1
Obtention de prêts	171	169	-2

Chapitre 3- Le commerce extérieur en Algérie enjeux de réseaux et d'influence pour une croissance économiques durable : le rôle de la diplomatie économique

Protection des investisseurs minoritaires	132	123	-9
Paiement des taxes et impôts	176	174	-2
Commerce transfrontalier	131	131	Aucun changement
Exécution des contrats	120	120	
Règlement de l'insolvabilité	97	94	-3

- Le système de production en Algérie est :

→ La dépendance des approvisionnements extérieurs en ressources (matières premières, pièces de rechange et surtout en consommations intermédiaires; et les lourdes procédures liées à ces opérations

→ L'absence d'un cadre incitatif, d'accompagnement des affaires, très peu d'entreprises sollicitent l'expertise de cabinets pour développer leurs affaires, réduisant ainsi leur agressivité sur le marché et leur visibilité sur les opportunités et même les menaces d'un environnement de plus en plus exigeant en termes de compétitivité.

→ Les institutions et organismes en charge de la promotion des exportations, sont très peu efficaces en raison de moyens limités tant sur le plan des ressources humaines que d'aspects purement approches sur le plan de l'orientation de l'entreprises et une absence de coordination sur le terrain des opérations ;

→Les entreprises orientent leurs activités essentiellement et quasi-exclusivement vers la le marché intérieur ou l'informel s'est érigé en centre de décision économique → le système de financement inadéquat, lourd, contraignant est un autre facteur de cette immobilisme de l'entreprise que rien n'incite à prendre des risques encore moins sur les marchés extérieurs.

Chapitre 3- Le commerce extérieur en Algérie enjeux de réseaux et d'influence pour une croissance économiques durable : le rôle de la diplomatie économique

- La prépondérance des TPE constitue un handicap à l'exportation dans la mesure où ce type d'entreprises ne peut pas tirer profit d'économie d'échelle que permettent la diversification et l'élargissement de la gamme de produits ;
- Les PME algériennes sont souvent concentrées dans des activités à faible valeur ajoutée et se focalisent dans la production de biens de consommation dans le but de satisfaire la demande locale;
- L'absence des PME algériennes sur le marché international s'explique aussi par le fait que celles-ci se concentrent dans les secteurs des biens où il n'y a pratiquement aucune exigence normative et de qualité , ce qui explique aussi le pourquoi du choix statutaire des entreprises à se constituer plutôt en structure statutaire simple , plus de 95 % des PME est formé de micro entreprises, et près de 32 % d'entre elles opèrent dans l'industrie manufacturière (agroalimentaire, textiles et cuirs...) ; on distingue par ailleurs que juste 5% des entreprises sont constituées en SPA , Statut mieux adapté à l'orientation stratégique , mais les entreprises en général sont très peu initiées au mode de gouvernance de ce type sociétés.
- Les contraintes procédurales continuent de peser lourdement sur la volonté d'exportation; le rapport doing business dans son édition 2014 pour exporter en Algérie, le candidat doit fournir un dossier de 8 documents et attendre 17 jours pour pouvoir expédier sa marchandise; les coûts liés à l'exportation sont estimés à 1198 dollars par conteneur. C'est ce qui explique que l'Algérie occupe la 114ème place selon le classement mondial, en termes des procédures à l'exportation.

3.2.2) Les facteurs internes à l'entreprise:

Ce sont les facteurs relevant de comportement des entrepreneurs algériens expliquant le pourquoi de l'absence des entreprises algériennes sur les marchés étrangers, ces facteurs peuvent être résumés dans les points suivants :

- L'incapacité des entrepreneurs de s'exprimer sur le marché international par méconnaissances des pratiques liées à l'exercice de cette activité et aussi et surtout la bureaucratie qui est omniprésente à toutes les étapes des procédures liées à l'opération d'exportation .

Chapitre 3- Le commerce extérieur en Algérie enjeux de réseaux et d'influence pour une croissance économiques durable : le rôle de la diplomatie économique

→ L'absence dans les entreprises de structures à même de prendre en charge la fonction exportation (marketing international, services juridiques spécialisés...);

→ L'absence de circuits de distribution spécifiques et de services après-vente pour faciliter à la fois leurs opérations commerciales ou pour prospecter les marchés.

→ La qualité des produits et de services, résultat du retard technologique des entreprises algériennes dû à son tour à l'état des équipements qui ne répondent pas, pour la plupart, aux normes internationales, et au faible niveau de formation du personnel pouvant prendre en charge des équipements modernes. L'offre nationale de produits à l'exportation est insuffisante en terme de qualité;

→ Le peu d'expérience en matière d'exportation constitue un autre facteur qui explique l'engagement timide des entreprises algériennes à l'exportation. En effet, l'engagement des entreprises, notamment privées, dans l'exportation est assez récent, puisque, du point de vue du cabinet Géotechniques, dans son rapport sur l'analyse sur la conjoncture en Algérie, 78 % des entreprises n'ont commencé à exporter qu'après 1988 et 40 % après 1997.

Les statistiques annoncent que la part des exportations HH varie entre de 2,5 à 3 % de part des exportations, de 350 à 400 exportateurs. Ce sont les chiffres qui reviennent souvent à propos des exportations HH en Algérie depuis plusieurs années. Le niveau d'exportation de produits HH demeure, dès lors, très faible sinon insignifiant aussi bien en comparaison du volume total des exportations de l'Algérie que par rapport à la moyenne des pays en développement et notamment par rapport aux performances réalisées par les pays voisins tel que la Tunisie et le Maroc. Au Maroc par exemple, les PME contribuent pour 32% des exportations et créent 6 Milliards 700 Million de valeur ajoutée industrielle. Le tableau suivant témoigne de la stagnation des valeurs des exportations HH en Algérie.

Chapitre 3- Le commerce extérieur en Algérie enjeux de réseaux et d'influence pour une croissance économiques durable : le rôle de la diplomatie économique

Section 3 : Les PME exportatrices en Algérie et la diplomatie économique

3.3.1) Les PME exportatrices en Algérie et la diplomatie économique:

Les PME sont peu engagées sur les marchés étrangers. Le volume des exportations globales hors hydrocarbures arrive à peine à franchir le cap de deux milliards de dollars/an. Les données disponibles au niveau de ministère de l'industrie indiquent que la portée internationale des PME algériennes est très réduite; Les exportations hors hydrocarbures, qui restent toujours marginales, avec seulement 2,93% du volume global des exportations soit l'équivalent de 2,15 milliards de dollars US, ont enregistré une augmentation de l'ordre de 41% par rapport à 2010. Les groupes de produits exportés en dehors des hydrocarbures sont constitués essentiellement par des demi-produits qui représentent une part de 2,15% du volume global des exportations (soit l'équivalent de 1,58 milliard de \$US), des biens alimentaires avec une part de 0,49% (soit 356 millions de \$US), des produits bruts avec une part de 0,22% (soit 160 millions de \$US et enfin des biens d'équipements industriels et des biens de consommations non alimentaires avec les parts respectives de 0,05% et 0,02%.

Tableau N°07 : Evolution des exportations des PME (2001-2010)

Valeurs millions de \$US											
Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
valeurs	483 .6	536.5	781	907	1.000	1.070	1.330	1.890	1.050	1.520	2.150

Source : Données de bulletin d'information économique et CNIS – Direction Générale des Douanes

Selon, l'Algex12, 40 % des exportations hors hydrocarbures sont en fait des produits de raffinage des hydrocarbures et le reste constitué d'une gamme réduite de produits traditionnels. Pour illustrer cette faiblesse, le taux de couverture des importations par les exportations hors hydrocarbures en 2011 n'était que de 4,5% contre 4% en 2010". En

Chapitre 3- Le commerce extérieur en Algérie enjeux de réseaux et d'influence pour une croissance économiques durable : le rôle de la diplomatie économique

revanche, le taux de couverture des importations par les exportations totales est de 158% en 2011 contre 141% en 2010

Il est clair, et ,à la lumière de ce qui vient d'être exposé que la problématique du commerce extérieur nécessite une réflexion profonde, par l'association de tous les acteurs impliqués dans le débat sur l'Algérie, tant sur le plan des orientations économiques que sur le plan politique .La solidarité nationale doit prévaloir sur tous les intérêts ,il s'agit du devenir d'une nation qui évolue dans un contexte d'influence marqué par des enjeux géopolitique ou « les printemps Arabes »sont encore à l'esprit la problématique des « ressources reste l'enjeu principale.

Comment un pays qui dispose de nombreuses ressources pour ne citer que celles-ci

- **9. millions** d'hectares de mer ou le plateau continentale est favorable à l'exercice millions d'économique (pêche, activités aquatiques et subaquatique etc.)
- **8 millions d'hectares** de terre agricoles ou la seule moitié est utilisée avec des rendements inadéquats sur le plan de la production végétale qu'animale
- **1600 Km de côtes** (la seule région de la côte d'azur sur 21 km réalise par ses activités un **PIB** équivalent à celui l'Algérie avec son énergie)
- **3000 heures** d'ensellement par an

L'optimisation de ressources dans un contexte mondialisé aucune entreprise ne peut désormais restreindre son champ de vision à sa seule implantation territoriale. L'apparition de nouveaux concurrents, de nouvelles innovations techniques ou de normes réglementaires, d'où qu'ils viennent, et surtout L'influence des lobbies sur la politique internationale ou l'on observe par exemple comment les Etats utilisent leurs entreprises, leurs institutions leur groupes de renseignement (ou certaines ONG) pour asseoir leur influence

Il n y a de développement que par les réseaux. il faut dépasser le cadre de « **mesurettes** » et s'investir sur les dispositifs intelligents à mettre en place C'est justement comment organiser ces réseaux ,pour que les entreprises, soutenues, par les lobbies à constituer, les groupes opérant déjà et reconnus, l' état et de manier à permettre aux entreprises de disposer d'une typologie de services , d'un système d'information à l'extérieur, d'accompagnement par les

Chapitre 3- Le commerce extérieur en Algérie enjeux de réseaux et d'influence pour une croissance économiques durable : le rôle de la diplomatie économique

officines diplomatiques : c'est ici que la diplomatie économique forte des réseaux constitués et à renforcer , devrait jouer un rôle décisif par la mise en place d'un dispositif disposant de :

- Service de prospective : études sectorielles, ciblage des missions et des salons... ;
- Service de veille : données sur la concurrence, la réglementation, les appels d'offres... ;
- Service de renseignement économique : informations sur les clients, les fournisseurs, les partenaires, les entreprises étrangères souhaitant s'implanter... ;
- Services d'identification des risques (marchés, pays,...) appuie des marché financier et ainsi s'inscrire dans une véritable démarche de compétitivité à l'international

Il existe de nombreuses compétences qui pourraient être, là aussi utilement mobilisables sur ces sujets. Les services de l'État disposant d'un réseau à l'étranger parce qu'ils ont une lecture fine des opportunités économiques à saisir. Les représentations consulaires, qui disposent également de compétences dédiées à la promotion de l'international et qu'il faudra impliquer lorsque l'on sait que l'Algérie est représenté dans 135 pays et qu'en contrepartie il n'y a aucun retour utile économiquement malgré une dépense publique lourde.. D'autres opérateurs, pôles, laboratoires, universités sont là et sont susceptibles de valoriser leurs retours d'expérience propre et qui ont une l'influence sur la direction des investissements pays est tout aussi incontestable

Chapitre 3- Le commerce extérieur en Algérie enjeux de réseaux et d'influence pour une croissance économiques durable : le rôle de la diplomatie économique

Conclusion :

Les PME exportatrices: croissance économique hors hydrocarbure

L'objectif de cet article est d'évaluer les effets des plans d'investissements publics de la période 2001- 2014 sur la promotion des PME et plus particulièrement sur les PME exportatrices. Les quelques données disponibles montrent que seule une poignée de PME accèdent aux marchés extérieurs pour des volumes et des valeurs insignifiantes, soit moins d'une centaine de PME hors hydrocarbures accèdent au marchés extérieurs en 2012. La baisse constante du nombre d'entreprises exportatrices des produits hors hydrocarbures est inquiétante. Les revenus hors pétrole demeurent très marginaux et peu diversifiés. Alors, les effets des programmes d'investissements sur la promotion des PME

N'ont pas donnés les résultats souhaités ?

En l'Algérie, les gouvernements et les services publics devront créer de meilleures conditions pour favoriser, encadrer et encourager les PME exportatrices vus l'importance qu'elles recèlent pour assurer une croissance économique durable car seule les stratégies axées sur les exportations sont en mesure de contribuer au décollage de l'industrie des pays en développement et donc à une croissance plus rapide de leurs économies.

Il est clair que si nous mettons en corrélation les chiffres du commerce extérieur et plus ceux particulièrement ceux des exportations avec les dépenses allouées à la diplomatie économique, à l'évidence aucune signification et même dire que la diplomatie économique n'a en rien contribué à promouvoir les exportations c'est pourquoi il est nécessaire de s'inspirer des modèles qui eux ont mis en évidence cet aspect et à ce sujet la diplomatie économique a sa raison d'être. L'accent devrait être mis sur cela , surtout en cette période de crise ou chaque dépense de l'état doit avoir un effet et un retour .C'est la nature même d'une dépense publique .sinon comment expliquer que l'affectation des ressources soient dans cette perception.il ne faut pas oublier que l'Algérie est un des rares pays a voir plus de 135 représentations diplomatiques dans le monde .Certes l'aspect politique est important mais la vitrine de l'Algérie l'est davantage des lors qu'elle doit attirer les investisseurs et être une fenêtre pour notre commerce extérieur



Chapitre 4

Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche

Introduction

Comme nous l'avons abordé précédemment dans l'aperçu sur l'évolution de la diplomatie algérienne, l'approche commerciale des marchés à l'étranger n'a pas toujours été au-devant des préoccupations. Sûrement dû au caractère très politique des sujets mis en avant par la politique extérieure de l'Algérie, notamment, l'inégalité des rapports entre le nord et le sud, le sous-développement et le droit au développement des pays du tiers-monde,

L'action commerciale du MAE algérien est aujourd'hui plus que déterminante. Le MAE constitue une partie intégrante de la politique économique mise en place par le gouvernement. Son réseau diplomatique déployé dans les différentes villes du monde constitue le seul outil de promotion commerciale à l'international

A cet effet, ce quatrième chapitre sera consacré à la présentation de ministères des affaires étrangères comme un organisme d'accueil, ainsi que la direction générale des relations économiques et de la coopération internationale où s'est effectuée notre étude, ceci dans une première section,

Par la suite, nous allons essayer de répondre à la problématique posée dans notre mémoire dans La deuxième section qui comporte l'analyse de résultats de notre recherche.

Section 1 : Présentation synthétique du Ministère des Affaires Etrangères

4.1.1) Présentation du MAE :

Le ministère des Affaires étrangères (وزارة الشؤون الخارجية) est le département ministériel du Gouvernement algérien chargé de mettre en œuvre la politique extérieure de l'Algérie et d'assurer les relations au sein de l'Union africaine et l'Union maghrébine. Le ministère a son siège au plateau des Annassers, Wilaya d'Alger¹. Installé depuis le 31 octobre 2011 dans son nouveau siège² situé sur le plateau des annasers à côté du Palais de la Culture Moufdi Zakaria, il est appelé couramment le MAE. (voire Annexe N° 09)

L'actuel ministre des Affaires étrangères est Ramtane Lamamra, en fonction depuis le 11 septembre 2013 dans le Deuxième Gouvernement Abdelmalek Sellal. Il dispose d'un ministre délégué chargé des affaires africaines et maghrébines.

En vertu du décret présidentiel n°08-162 du 2 juin 2008, l'administration centrale du Ministère des Affaires Etrangères comprend : (voir Annexe N°10)

- Le Secrétaire Général, assisté de directeurs d'études,
- Les ambassadeurs-conseillers,
- Le chef de cabinet du Ministre, assisté de chargé d'études et de synthèse,
- L'inspection générale,

Ainsi que les structures suivantes :

- ✓ La Direction générale du Protocole,
- ✓ La direction Générale des Pays arabes,
- ✓ La direction générale « Afrique »,
- ✓ La direction Générale « Europe »,
- ✓ La direction Générale « Amériques »,
- ✓ La direction générale « Asie-Océanie »,
- ✓ La Direction générale des affaires politiques et de sécurité internationales,
- ✓ La Direction générale des relations économiques et de la Coopération Internationales,
- ✓ La Direction Générale de la Communauté nationale à l'étranger,
- ✓ La Direction générale des affaires juridiques et consulaires,
- ✓ La Direction générale des ressources,

Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche

- ✓ La Direction générale de la communication, de l'information et de la documentation.

- ✓ **La direction générale du protocole** : est chargée :
 - des questions relatives aux missions diplomatiques et consulaires étrangères en Algérie et algériennes à l'étranger, aux représentations internationales et centres culturels
 - des questions concernant la situation des membres de ces missions et représentations, dans le cadre des conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires et de la législation algérienne appropriée
 - de l'organisation des visites en Algérie des personnalités officielles étrangères.

- ✓ **La direction générale des pays arabes**, est chargée :
 - de veiller à la mise en œuvre de la politique de l'Algérie avec le monde arabe et avec les organisations arabes et maghrébines spécialisées
 - de proposer des formules de développement et de promotion de la coopération entre l'Algérie et le monde arabe

- ✓ **La direction générale Afrique** est chargée :
 - de la mise en œuvre et de la coordination de la politique nationale africaine au plan bilatéral et multilatéral
 - de la promotion des actions de coopération
 - de l'évaluation et du suivi des actions de coopération.

- ✓ **La direction générale « Europe »** est chargée :
 - de la mise en œuvre de la politique de l'Algérie en direction des Etats membres de l'Union européenne, des Etats d'Europe centrale et orientale, des Etats de la Baltique ainsi que des pays de la Communauté des Etats indépendants
 - de promouvoir et de coordonner, avec les autres structures de l'Etat, la coopération, le dialogue et le partenariat avec les institutions de l'Union européenne et l'espace euro-méditerranéen.

- ✓ **La direction générale « Amériques »** est chargée d'impulser et de coordonner les

Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche

relations bilatérales avec les pays du continent américain et les pays des Caraïbes ainsi qu'avec les organisations régionales et sous-régionales.

✓ **La direction générale « Asie-Océanie »** est chargée :

- en relation avec les autres départements et institutions concernés.

- de mettre en œuvre la politique de l'Algérie en direction des pays de l'Asie et de l'Océanie
- de la coordination et de l'animation des institutions de l'Etat, chargées de promouvoir des actions de coopération avec les pays de l'Asie et de l'Océanie.

✓ **La direction générale des affaires politiques et de sécurité internationale** est chargée :

- des questions d'ordre politique, des droits de l'Homme, du développement social, de désarmement, de sécurité internationale au niveau de l'Organisation des Nations Unies et des institutions régionales
- des études, de l'analyse et de la prospective
- de la préparation de la participation de l'Algérie aux conférences mondiales et interrégionales dans les domaines relevant de sa compétence.

✓ **La direction générale des relations économiques et de la coopération internationale** est chargée

- des questions d'ordre économique, financier et commercial multilatérales examinées par l'Organisation des Nations Unies, ses institutions spécialisées ainsi que les regroupements régionaux et trans-régionaux ;
- de l'animation, de la coordination et du suivi de la participation de l'Algérie aux conférences internationales.

✓ **La direction générale des affaires juridiques et consulaires** est chargée :

- de donner des avis juridiques et de faire toutes observations et remarques sur les projets de textes à caractère réglementaire ou juridique en cours d'élaboration, qu'ils soient d'application au plan national ou qu'ils engagent l'Algérie au plan international ;
- de la prise en charge et du suivi des questions se rapportant aux étrangers en Algérie.

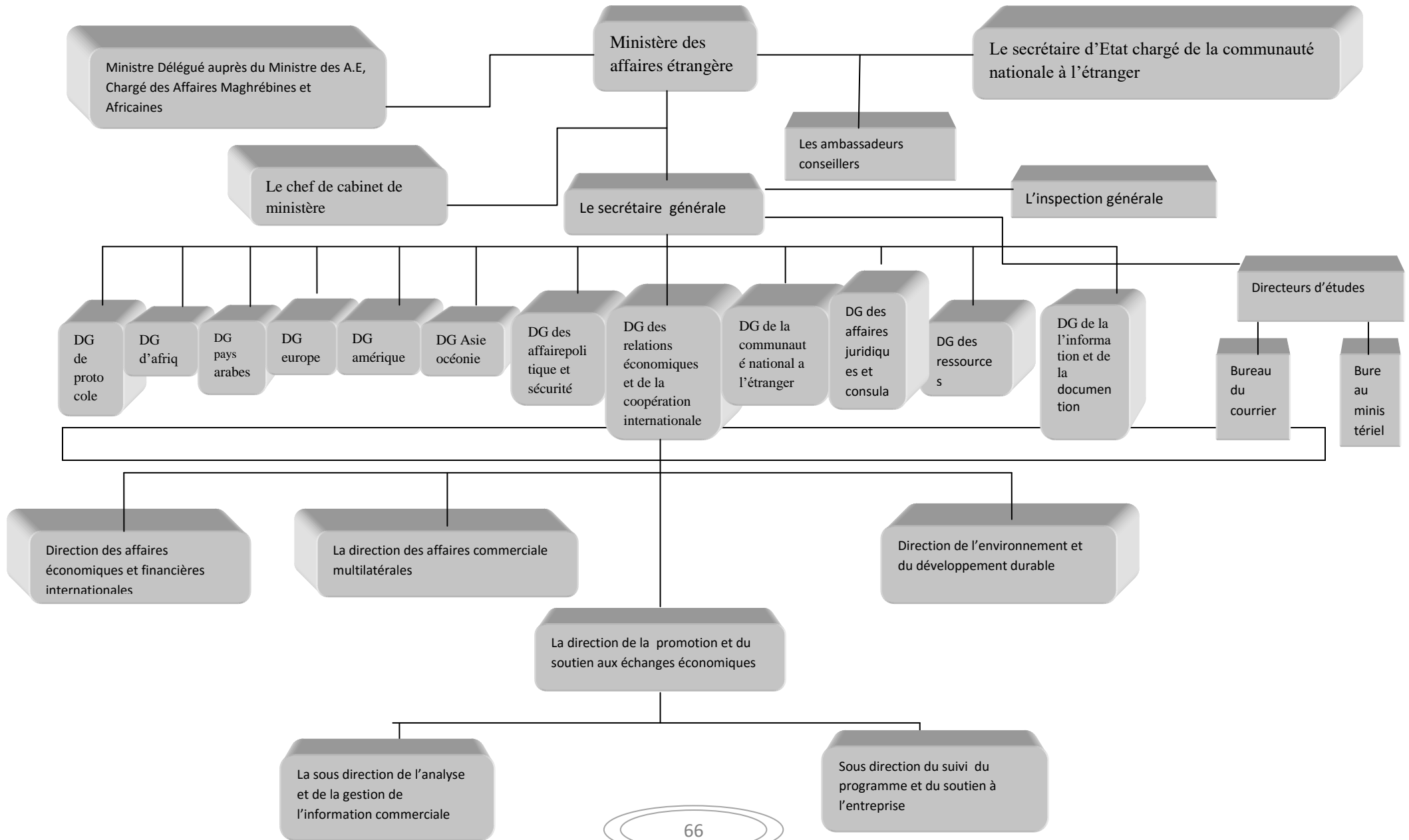
Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche

- ✓ **La direction générale des ressources** est chargée :
 - de la définition et de la mise en œuvre des programmes de recrutement ;
 - de la gestion administrative des personnels ;
 - de la définition et du suivi des programmes de formation et de perfectionnement des personnels ;
 - de la valorisation des ressources humaines ;
 - de la conception et de la définition des besoins en matière de finances et des moyens ;
 - de l'appui et du soutien administratif et financier aux représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger.

- ✓ **La direction générale de la communication, de l'information et de la documentation** est chargée :
 - d'organiser et de coordonner les activités de presse dans le cadre de l'action diplomatique de l'Algérie ;
 - d'assurer la diffusion de l'information à toutes les structures du ministère
 - d'organiser et de gérer les supports de documentation et d'archives du ministère.

Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche

Figure n°04 : Organigramme du Ministère des Affaires Etrangères :



4.1.2 L'apport du MAE dans la promotion des exportations hors hydrocarbures et l'attraction de l'investissement étranger :

Nous avons pu constater plus haut que le MAE occupe une place de leader dans l'action économique à l'international. Au service de l'économie nationale, il apporte un certain nombre de prestations qui couvre différents domaines, participant à promouvoir le cadre d'action du commerce extérieur.

Nous avons essayé de regrouper les différents services qu'offre le MAE dans six action principales : la promotion du cadre juridique du commerce extérieur, l'information économique et commerciale, l'assistance et l'accompagnement, la participation dans l'organisation des événements commerciaux, l'assistance à la résolution des contentieux, la participation à l'organisation des journées d'affaires, des séminaires et missions économiques

Cette liste n'est peut-être pas exhaustive et peut éventuellement être prolongée. Nous nous sommes focalisés sur les actions les plus fondamentales.

4.1.2.1 La promotion du cadre juridique par la coopération internationale :

Dans l'objectif de promouvoir et d'encourager le partenariat et l'investissement étranger, le MAE mène de concert avec ses partenaires, notamment le Ministère du Commerce et la CACI, un certain nombre de démarches pour faciliter les échanges économiques et la coopération avec différents pays. En effet, dans le cadre de la coopération internationale, l'Algérie a signé 42 conventions de protections des investissements et 21 conventions de non double imposition, ainsi que des accords d'ouverture des lignes maritime, terrestre et aérienne.

En plus des différents accords signés par l'Algérie, une autre action de partenariat avec la communauté d'affaires étrangères prend de plus en plus d'ampleur, à savoir, les Conseils d'Affaires. Généralement passés entre la CACI et ses homologues étrangers, ces derniers visent l'échange de délégations d'hommes d'affaires et leur mise en contact avec les partenaires nationaux afin de favoriser le partenariat et l'investissement. Le nombre des ces accords s'est élevé en 2011 à 76 accords signés avec 53 pays¹⁴. Ces accords recouvrent généralement ceux de coopération, de création de conseil d'affaire et les mémorandums d'ententes. D'autres types d'accords existent, mais sont peu nombreux et leur pratique semble avoir été abandonné. On recense trois types d'accords :

- ✓ 05 accords de création de chambres mixtes ;

Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche

- accords portant création de comité de coordination pour la promotion des échanges d'intermédiaire, il suggère aux différents secteurs les moyens de tirer le meilleur profit des accords conclus; ceci étant , le nombre de ces conseils d'affaires quoi qu'important, leur effet sur l'économie nationale reste modeste.

4.1.2.2 Source d'information économique et commerciale :

S'il y a une mission sur laquelle le MAE est indispensable, c'est bien sûr de doter les différents acteurs en informations économiques et commerciales. En effet, l'administration centrale du MAE met à la disposition du réseau diplomatique et consulaire une documentation qui comprend des notes de synthèse et d'analyse sur l'économie nationale et l'évolution du commerce extérieur¹⁵. Dans le sens contraire, l'administration centrale reçoit du réseau diplomatique des notes et informations sur l'évolution des marchés extérieurs et les opportunités qu'offrent ces derniers pour placer un produit, participer à un événement commercial ou encore inviter une délégation d'hommes d'affaire. Ensuite, l'information que reçoit l'administration centrale est diffusée par la DPSEE via des circuits d'informations déjà établis aux acteurs concernés (entreprises nationales publiques ou privés, CACI, ANDI, ALGEX, SAFEX, ANEXAL, CAGEX et la Direction Générale des Douanes).

De plus, le MAE analyse les tendances du commerce extérieur de notre pays et du commerce mondial. De ce fait, la Direction Générale des Relations Economiques et de la Coopération Internationale dispose d'une banque de données riche et actualisée qui comprend des analyses par région et des statistiques concernant les marchés nationaux et extérieurs. Cette banque de données aura plus d'effets et profitera à tout le monde si l'administration centrale implémente un système d'information.

Enfin le MAE est représentée au sein du Comité de Suivi du Commerce Extérieur et participe avec les autres secteurs concernés à la définition des orientations dans ce domaine.

- ✓ commerciaux ;
 - ✓ 01 accord de coopération dans le domaine spécifique de l'arbitrage.
- Au titre de ce qui précède, il est important de mentionner le rôle que joue en amont et en aval le MAE dans la mise en place des conseils d'affaires. En effet, il alimente la CACI en information et joue le rôle d'intermédiaire entre elle et ses interlocuteurs étrangers. De plus, il participe aux commissions mixtes et conseils d'affaires. Aussi, profitant de sa position de coordinateur et

4.1.2.3 L'assistance et l'accompagnement :

Le MAE est sollicitée sur des questions pour lesquels il est le seul compétent d'y répondre du fait de sa proximité des marchés extérieurs via le réseau diplomatique. Que ça soit des entreprises nationales ou étrangères, le MAE peut apporter conseils et suggestions. Son action est décisive puisqu'il peut intervenir en amont, pendant et en aval d'une opération qui implique la partie étrangère. On peut citer ci-après quelques exemples :

Mettre en liaison des acteurs économiques nationaux avec des partenaires étrangers ou vice versa ;
mener une enquête au profit d'une entreprise nationale sur la crédibilité d'un partenaire étranger qui cherche à traiter avec elle ;
faciliter la procédure d'octroi de visas pour des investisseurs étrangers intéressés par le marché national ou celle des opérateurs économiques nationaux conviés à participer dans telle ou telle événement à l'étranger en se rapprochant de l'ambassade du pays organisateur accréditée à Alger ; mener à l'étranger des missions d'information et de communication sur l'intérêt d'investir en Algérie ; conseiller et encourager une entreprise algérienne sur la manière d'approcher telle ou telle marché assister les opérateurs économiques pour le développement d'actions de communication et de promotion relatives aux produits destinés à l'exportation et intervenir pour faciliter les déplacements professionnels.

4.1.2.4 La participation à l'organisation des foires et expositions et salons spécialisés à l'étranger :

Des représentants du MAE siègent au Comité Interministériel des Foires à l'Etranger et participent à l'élaboration du programme nationale des foires et expositions à l'extérieur. Ils proposent des lieux (pays) d'exposition en cohérence avec les orientations nationales en matière de politique étrangère et en tenant compte de l'opportunité que présentent différents marchés en tant que débouchés au produit national.

Le MAE participe, ensuite, par le biais des représentations diplomatiques et consulaires, à toutes les étapes du processus de l'organisation des foires et expositions jusqu'à l'évaluation finale de ces manifestations. De plus, la participation des opérateurs économiques nationaux aux manifestations économiques

Foires, expositions et salons spécialisés à l'étranger est suivie et encadrée, de bout en bout, par nos postes diplomatiques.

La participation algérienne, aux foires, expositions et salons spécialisés ne va pas sans

problèmes. En effet, non seulement le nombre de participations de l'Algérie aux événements commerciaux à l'étranger est modeste (22 participations en 2011) en comparaison avec nos voisins (39 actions de promotion commerciale pour la Tunisie en 2009), mais aussi, les reports et l'annulation de certaines d'entre elles limitent les chances de faire connaître le produit algérien et biaise l'image de marque de l'Algérie. De plus, certaines participations se sont soldées par un véritable « fiasco » (Berlin et Marseille en 2010) et dans la plupart des autres, elles étaient gâchées par des incidents et des dysfonctionnements graves. Il est constaté dans ces manifestations un manque cruel d'organisation. Souvent, les postes diplomatiques sont sollicités en dernier ressort ce qui conduit à un manque de coordination, des tensions, et la prise de panique de dernière minute. Sans oublier parfois la participation désastreuse de certains participants et l'absence injustifiée d'autres. Toutefois, les postes diplomatiques consentent des efforts considérables pour sauver l'honneur et éviter des échecs, dans certains cas imparables. Le manque d'organisation et de coordination entre les organismes d'encadrement (SAFEX, ALGEX) posent des problèmes sérieux à la représentation diplomatique algérienne du lieu de la manifestation en lui infligeant des tâches qui ne sont pas obligatoirement les siennes.

Par ailleurs, malgré que les foires internationales restent des rendez-vous très importants pour faire connaître le produit algérien dans le monde, il a été remarqué que ce sont les expositions spécifiques qui ont le plus réussi pour le produit algérien. Cependant, avec seulement trois expositions spécifiques, il n'était pas possible de promouvoir efficacement nos produits.

Toutefois et suite à la proposition de la DPSEE, le nombre des expositions spécifiques a été augmenté par le Comité Intersectoriel des Foires à 08 participations en 2011 et 2012.

4.1.2.5 L'assistance dans le règlement des contentieux :

Il arrive souvent que les exportateurs algériens soient exposés à des problèmes avec leurs clients étrangers comme, par exemple, le non paiement des créances. A la demande de l'entreprise, le MAE intervient pour essayer d'abord de trouver une solution à l'amiable et éviter une voie judiciaire. Si à ce niveau, une piste d'entente n'est pas trouvée entre la partie algérienne et étrangère et que la voie judiciaire s'impose, le MAE conseille la partie algérienne sur la démarche à suivre et peut lui

recommander un ou plusieurs avocats.

De ce fait, l'organisme de garantie des crédits à l'exportation (CAGEX) se voit conforter dans ses actions auprès des entreprises nationales par l'assistance du MAE.

4.1.2.6 La participation à l'organisation des journées d'affaires, des séminaires et des missions économiques :

Les chefs de postes diplomatiques algériens à l'étranger animent, continuellement, des journées d'informations sur les opportunités qu'offre le marché algérien et sur l'intérêt d'investir en Algérie. Aussi, des missions économiques avec la participation de différents acteurs (ANDI, CACI) sont organisées dans différentes villes dans le monde pour promouvoir l'image de marque de l'Algérie en tant que destination des investissements étrangers. Par ailleurs, des journées d'affaires sont organisées en Algérie, où sont conviés des hommes d'affaires étrangers, constituant de véritables occasions de rencontres entre les opérateurs nationaux et étrangers.

C'est là, l'essentiel des prestations du MAE sur lesquelles nous nous sommes attelés. Nous verrons dans ce qui suit, les partenaires institutionnels du MAE, leurs liens avec ce dernier et leur rôle en tant qu'acteurs de la diplomatie commerciale algérienne.

Section 2 : La présentation La direction générale des relations économiques et de la coopération internationale

¹De la remise des titres et documents d'identité, pour le corps diplomatique, les membres des organisations internationales et des missions étrangères on trace les directions principales / les sous directions qui concerne l'économie chacun 'une par ses fonction :

- se vocalise sur l'ordre économique, financier et commercial
- multilatérales examinées par l'Organisation des Nations Unies, ses établissements spécialisées ainsi que les regroupements régionaux et trans-régionaux ;
- de l'animation, de la coordination et du suivi de la participation de l'Algérie aux conférences internationales.

Les directions : Elle comprend quatre (04) directions

✓ **La direction des affaires économiques et financières internationales, chargée :**

_ De la préparation et du suivi de la participation de l'Algérie aux négociations internationales multilatérales dans les domaines économique, financier et monétaire ;

_ De la coordination et du suivi des actions de coopération avec les fonds, programmes et institutions spécialisées du système des Nations Unies et autres organismes ou regroupements régionaux.

Elle comprend deux (02) sous-direction :

- **la sous-direction des institutions financières internationales et des organisations transrégionales à vocation économique, chargée :**

_ De la préparation de la participation de l'Algérie aux conférences et négociations internationales à caractère économique, énergétique, monétaire et financier.

- **La sous-direction de la programmation de la coopération avec les fonds programmes et institutions spécialisées du système des Nations-Unies, chargée :**

_ De l'organisation et de l'animation des actions de coopération avec les institutions internationales spécialisées relevant du système des Nations Unies ;

¹ JOURNAL OFFICIEL, CONVENTION ET ACCORDS INTERNATIONAUX – LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATION ET ANNONCES, N°29, 47ème Année, 4 juin 2008.

Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche

_ De la préparation de la participation de l'Algérie, en liaison avec les départements ministériels concernés, aux conférences, assemblées et rencontres des institutions internationales spécialisées ;

_ De la programmation, de la mise en œuvre et du suivi des activités opérationnelles du système des Nations Unies.

✓ **La direction des affaires commerciales multilatérales**, chargée :

_ De la préparation, de l'animation et de la conduite des négociations commerciales multilatérales ;

_ De la préparation, de l'animation et de la conduite des négociations des accords d'établissement des zones de libre-échange et du suivi de leur mise en œuvre.

Elle comprend deux (02) sous-direction :

- **La sous-direction de la coopération avec les institutions et organisations commerciales multilatérales, chargée en relation avec les institutions nationales compétentes :**

_ De la préparation de la conduite des négociations commerciales multilatérales ainsi que suivi de leur mise en œuvre.

- **La sous-direction des zones de libres échanges, chargée :**

-De la préparation et de la conduite des négociations d'établissement des zones de libre-échange et du suivi de leur mise en œuvre.

✓ **la direction de la promotion et du soutien aux échanges économiques, chargée : (La fonction commerciale dans l'Administration centrale du MAE)**

La DPSEE est chargée des missions suivantes :

- La promotion des échanges commerciaux internationaux de l'Algérie ;
- La contribution à la mise en œuvre de la politique de soutien et de promotion des exportations hors hydrocarbures ;
- Fournir l'information et les analyses économiques nécessaires à la pénétration des marchés extérieurs et de soutenir les entreprises algériennes dans leurs efforts dans ce sens ;

L'élaboration des notes de conjonctures en matière de commerce international à l'intention des entreprises, des institutions, des organismes et des ministères concernés.

Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche

A partir de ces attributions nous pouvons déduire la position qu'occupe le MAE à travers la DPSEE dans la promotion du commerce extérieur, notamment la promotion des exportations hors hydrocarbures et l'attraction de l'investissement étranger :

Le MAE, parmi les différentes institutions publiques et parapubliques, est un partenaire à part entière dans le dispositif national de promotion des exportations et de des investissements étrangers ; Il occupe une place centrale dans la coordination et la synchronisation entre les différents acteurs ; C'est un canal officiel par lequel transite l'information entre l'international et le national et vice versa.

La DPSEE se compose de deux sous-directions :

- **La sous-direction de l'analyse et de la gestion de l'information commerciale,** chargée de:

- mettre en place un réseau d'informations commerciales et de banques de données ;
- réaliser un portail sur le commerce extérieur à l'intention des intervenants nationaux, de nos représentations diplomatiques et de toute autre partie intéressée ;
- recueillir, analyser et de communiquer des données et des informations statistiques du commerce extérieur aux partenaires intéressés ;
- mettre en place les moyens de diffusion de l'information.

La sous-direction du suivi des programmes et soutien à l'entreprise, chargée de:

_ animé des programmes de valorisation et de promotion des échanges commerciaux extérieurs, orientés principalement sur le développement des exportations hors hydrocarbures ;

_ mettre en place des mécanismes, instruments et outils de promotion commerciale performants de soutien des entreprises algériennes exportatrices en coordination avec les services commerciaux et économiques des ambassades algériennes.

Dans la pratique de la diplomatie commerciale dans certains pays, le MAE occupe généralement une place fondamentale dans l'interaction avec le monde extérieur, surtout quand il s'agit des questions économiques ou d'expansion commerciale. Les entreprises nationales, qui cherchent à se développer à l'international, trouvent dans le MAE un accompagnement, une concertation, un avis, une orientation et une assistance. Ce qui donne plus de réussite à leurs démarches dans la conquête des marchés extérieurs. L'exemple des français est significatif en la matière. En effet, la première chose que les hommes d'affaires

Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche

français font dans leurs déplacements à l'étranger, c'est de rendre visite à l'ambassade de France détachée dans le pays d'accueil. On assiste là, à la naissance d'une relation de complémentarité, de cohésion et de synergie entre la diplomatie et le monde de l'entreprise.

Désormais, à part des cas d'exceptions, ce type de relation n'existe pas encore en Algérie. Il est donc nécessaire d'impliquer le MAE au côté des entreprises nationales dans leurs approches des marchés extérieurs. Mais, cela exige une transparence et un total engagement de l'entreprise dans sa démarche d'approche des marchés étrangers. C'est-à-dire, la prise au sérieux par les entreprises nationales leurs ambitions de se développer à l'international, ce qui nécessite un certain nombre de pré-requis :

□ d'abord, l'entreprise doit se questionner sur la possibilité d'exporter son produit/service sur le marché extérieur. Là, deux questions se posent : est ce que le produit/service est assez compétitif sur le marché convoité ? Est ce que le marché ciblé est à la portée de l'entreprise en matière de concurrence et de réglementation?

□ si les réponses sur les questions précédentes sont affirmatives, l'entreprise doit mener une étude des différentes possibilités (scénarios) de pénétration du marché. A ce stade, il serait d'une extrême utilité de faire appel à l'ambassade déployée dans le pays du marché cible, notamment en ce qui concerne l'accès à l'information

□ Ensuite, l'entreprise doit étudier est ce qu'elle peut ou pas mettre au point son produit/service et l'adapter aux exigences et normes du pays ciblé, notamment en ce qui concerne, la qualité (exemple : matières premières utilisées), la sécurité, le conditionnement, l'emballage, la langue, etc.

□ la phase qui suit, est celle de l'élaboration de la stratégie de développement sur les marchés ciblés qui comporte la démarche à suivre, l'exécution opérationnelle de la démarche établit et les objectifs à atteindre.

Ce n'est qu'après avoir réussi ces étapes, qu'une démarche concrète peut être engagée. C'est dire que s'engager à l'international est une action qui doit être murement réfléchi et que ce n'est que dans ces conditions-là, que les entreprises peuvent tirer profit des services du MAE. De ce fait, **l'efficacité de l'action de la diplomatie commerciale algérienne est tributaire d'abord du nombre des entreprises qui sollicitent ses services et ensuite de la qualité des entreprises qui envisagent de s'engager à l'international.**

Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche

La réalité en Algérie est que les acteurs de la sphère économique n'ont pas encore atteint un certain niveau d'abstraction qui leur permet de se concerter entre eux. Aussi, il est important de signaler que si le MAE s'engage à apporter son aide à une entreprise qui aspire à se développer à l'international, cela engage non seulement la réputation de l'entreprise, mais aussi du Ministère lui-même voire même celle de l'État quand il s'agit d'un grand projet.

Par ailleurs, le MAE doit disposer des moyens suffisants pour apporter son aide aux entreprises exportatrices. Sur le plan de l'information, par exemple, il est nécessaire d'avoir suffisamment de bases données qui permettent le recueil, le traitement et l'analyse de l'information. Le système d'information, est, là aussi, primordial, car il permet la gestion efficace de l'information et sa diffusion au bon endroit, au bon moment et en temps réel.

La mise en place de ces outils de traitement et d'exploitation de l'information permettra de rendre l'action du MAE encore plus efficace auprès des entreprises, des autres intervenants dans le commerce extérieur et enfin auprès des partenaires étrangers.

✓ **La direction de l'environnement et du développement durable**, chargée :

- _ Des questions se rapportant la politique nationale en matière d'environnement et de développement durable ;
- _ De l'organisation et de l'animation des actions de coopération avec les organes multilatéraux en charge de la question.

Elle comprend deux (02) sous-direction :

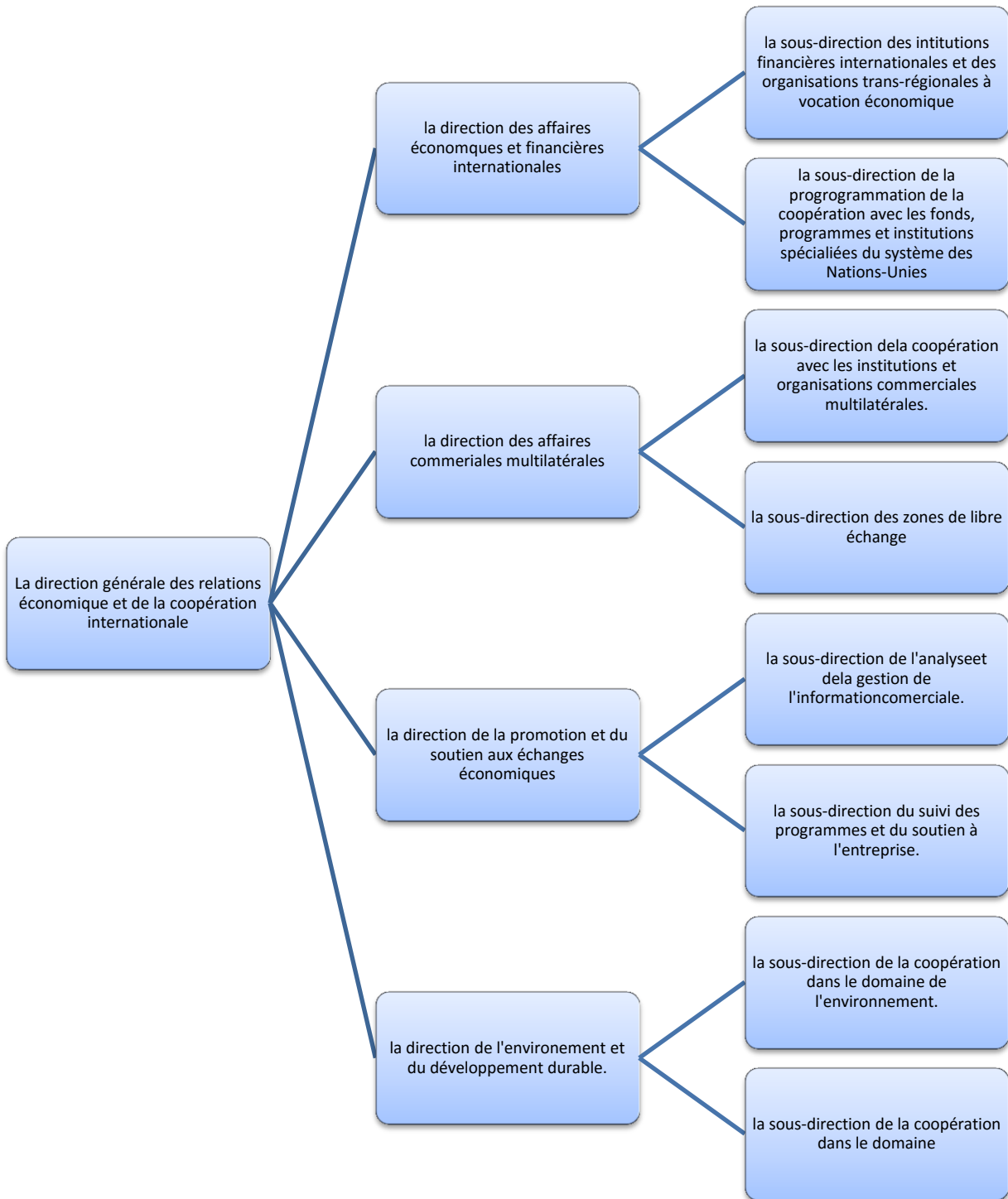
- **La sous-direction de la coopération dans le domaine de l'environnement**, chargée :

- _ Du suivi des conventions et traités en matière d'environnement ainsi que de leur mise en œuvre ;
- _ Du suivi de la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement.

- **La sous-direction de la coopération dans le domaine du développement durable**, chargée :

- _ Du suivi des politiques et programmes internationaux relatifs aux grands équilibres écologiques mondiaux.

Figure N°06 : L'organigramme présent la direction générale des relations économiques et de la coopération internationale.



Section 3: l'analyse de résultats de recherche

4.3.1) l'analyse de résultats de recherche :

La diplomatie économique est menée au niveau nationale par le ministère des affaires étrangères (administration centrale et ses représentations diplomatique et consulaires ainsi que une centre nombre de ministère et organismes technique dédié à la problématique de la diplomatie économique qui se veut et se manifeste :

- _ Promotion du produit national dans ses globalités ;
- _ promotion de la destination algérienne à travers une image positive à l'endroit des opérateurs économiques étrangers.
- _ attraction de l'investissement directe étrangers ou le rôle du ministère des affaires étrangères et de ses représentations diplomatique et consulaires et prépondérant dans la sensibilisation et la promotion à l'endroit des opérateurs et entreprises étrangères dériver s'inclément au marché algérien.
- _ Et que La diplomatie économique se caractérise par une démarche multisectorielle et coordonnée mais menée, principalement, par le ministère des affaires étrangères. Elle s'exerce aussi bien sur le terrai à travers le soutien et l'accompagnement fournis par les agents diplomatiques aux opérateurs économiques et aux entreprise algériennes dans leurs différents manifestation économiques extérieurs ou dans leurs efforts de pénétrer les marchés extérieurs ou dans leurs tentations de trouver des partenaires pour leurs activités en Algérie ; que sur le plan conceptuel se matérialise par la mise en place d'une stratégie pour mener à lieu l'action de la diplomatie économique en coordonnant les rôles entre les ministère techniques et les organismes publics et privés en charges de la promotion de l'économie nationale , les opérateurs économiques et aux ministère des affaires étrangères et ses représentants D *C.

Aussi, la diplomatie économique se pratique en étroite collaboration entre le MAE, le ministère Technique, les organismes publics et privés, les opérateurs économiques et nos missions diplomatiques et consulaires à l'étranger.

- la diplomatie économique s'exerce à travers les actions suivantes :
 - ✓ Journées d'études et affaires.
 - ✓ Conseil d'affaires
 - ✓ Forums d'affaires
 - ✓ La commission bilatérale accompagne de rencontres économiques

Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche

Il me semble, également, évident que son bilan sera encore d'une contribution hautement bénéfique pour les années avenir égard à la solution, actuelle que traverse l'Algérie et au besoin de notre pays pour l'investissement étrangers directes.

Le bilan : en examinent les chiffres dans l'investissement directe étrangères reçus en Algérie les 5 cinq dernière années, (106 projets) dont la plupart ont été concrétisés sur le terrain, l'ont déduit que le rôle de la diplomatie économique a été fort positif, voire même salutaire. Car la diplomatie économique a été un facteur clé dans le drainage de ces investissements directe de l'avis des diplomates, des opérateurs économiques algériens et des professionnels des associations, patronales et professionnels à l'ustor de l'ANEXAL. M. Ali Baye Nasserri.

Donc Le Bilan de la D.E : la D.E contribue efficacement à l'effort national à l'effet d'œuvrer pour la diversification économique et ce, en encourageant les produits Algériens à l'exportation et en faisant la promotion de la destination de l'Algérie pour l'attraction de l'investissement directe étranger. Donc le bilan et positif des lorsque on enregistre d'année en année des volumes supplémentaires en matière d'IDE, dans notre pays et nos produits commencent à atterrir sur de nombreux pays étrangères, notamment africains, l'Amérique du Nord.

Après On a parlé sur les secteurs d'activités qui ont bénéficié d'un retour de la diplomatie économique et de l'existence d'une nouvelles perspectives, qu'il s'agit notamment des secteurs de l'industrie, l'agriculture, bâtiment et travaux publics.

Aussi si on affirme effectivement que la diplomatie économique a contribué ces dernières années à la promotion des activités économiques, dont elle a joué un rôle primatial pour la promotion des activités économiques aussi bien pour la promotion de la destination Algérie en vue le dernier l'investissement étranger que pour rentre l'image de nos produits destinés à l'exportation.

C'est tout a fait normal et logique d'associés les opérateurs économiques algériens aux activités de la diplomatie économique ; car ils sont les acteurs pratiques et les faiseurs de la diplomatie économique sur le terrain. Donc, ils sont associés, consultés et impliqués vers l'action globale de la Diplomatie économique

Ainsi on peut retirer de le l'entretien que La Diplomatie économique peut orienter voire conseiller les opérateurs algériens à saisir, par exemple des opportunités d'affaires avec certains entreprises étrangères en difficultés financières, à cibler certains marchés ou pays ... etc.; à travers la présence du ministère de l'industrie et des mines et des représentants du

Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche

Ministère des Affaires Etrangère, notamment la direction générale des relations économique et de la coopération internationale (DGRECI) ainsi que par d'autres représentant dont : l'ANDI, la CACI, et le FCE.

La diplomatie, actuellement pour améliorer le classement de l'Algérie dans le rapport annuel « doing Business », notamment à travers la vulgarisations à l'échelle internationale, par le hais de nos mission diplomatiques et consulaires, les réformes entreprises par l'Algérie, les facilités accordés aux investissements étrangères et les opportunités qu'offre l'Algérie. L'implication de la diplomatie économique dans ce dossier est indispensable car le doing business sous-tend un relais politique et subit d'influences outre qu'économique. Ainsi, le rôle de la diplomatie économique peut y être d'une grande utilité.

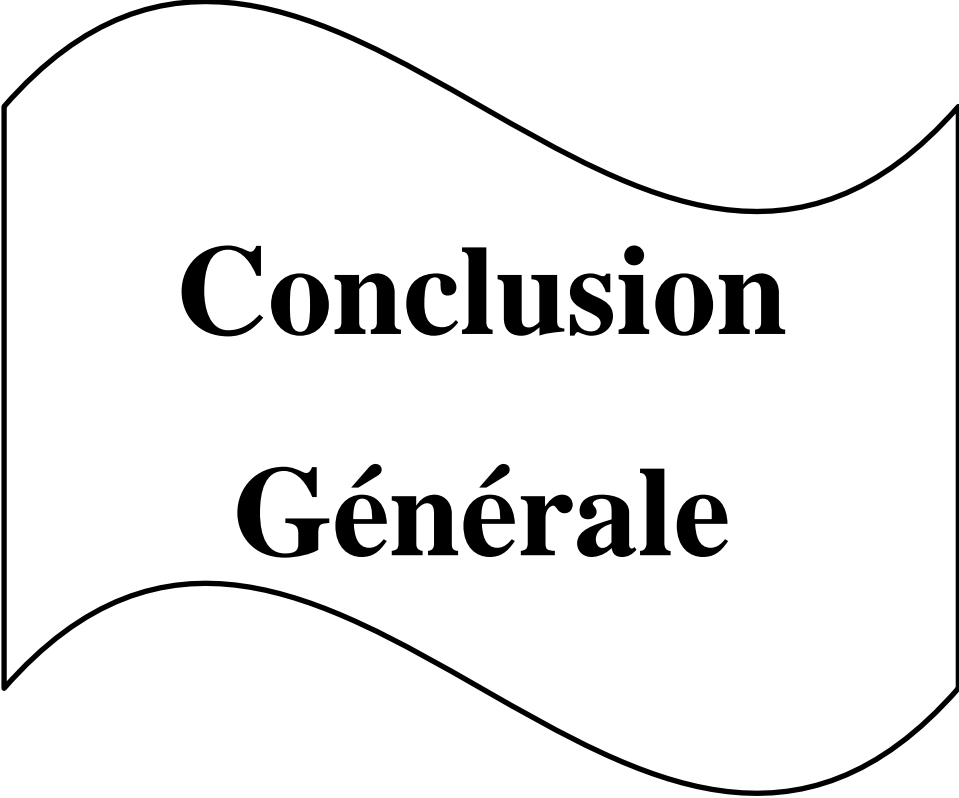
La Diplomatie Economique en elle-même ne rencontre pas de problèmes. Cependant il revient aux opérateurs économiques Algériens et aux entreprises nationales d'être efficaces et audacieuses sur le front extérieur. Il leur appartient de renouveler d'effort et d'imagination pour pénétrer les marchés extérieurs, pour améliorer la quantité de leurs produits afin de les écouler sur des marchés internationaux. Donc, la tâche principale échoit aux acteurs du terrain et la mission de la diplomatie économique, à travers le Ministère des Affaires étrangères et ses agents, est de les accompagner dans leurs des marchés et initiatives.

Par ailleurs si on veut adopter une stratégie de la diplomatie économique algérien a court et a moyen terme, ce n'est que par la mise en place d'un véritable dispositif intelligent adapté et utilisant tous les moyens dont dispose l'Algérie en terme de conseil, d'orientation, d'information à travers les 135 représentations consulaires qui devraient être associés , de soutien , d'accompagnement des opérateurs économiques algériens pour placer leurs produits à l'étranger. Elle est également une tâche essentielle pour l'œuvre de promotion de l'image de l'Algérie à l'endroit des opérations économiques étrangères afin e les convaincre de choisir la destination Algériens de venir investir dans notre pays. En somme, la stratégie est voulue un exercice qui combine la conception théorique et sa mise en œuvre sur le terrain celle nécessite des efforts soutenances et du temps

La diplomatie économique algérienne dans les prochaines années, devrait être d'un grand apport pour l'économie nationale car l'objectif actuel que cherchent les est la diversification de notre économique. A ce titre, la diplomatie économique jouera certainement un rôle dynamique dans cet effort global.

Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche

En conséquence, la diplomatie économique connaîtra certainement ses beaux jours dans les prochaines mois et années à condition qu'elles élève aux exigences du développement du pays et que les ressources dont elle dispose soient affectées dans un esprit de performance.



Conclusion
Générale

Conclusion Générale

Cette recherche avait pour objet de s'interroger sur l'existence d'éventuelle (s) corrélation (s) entre le circuit des échanges économiques et le dispositif de diplomate économique. Elle a fait ressortir que la diplomatie économique est une forme relativement nouvelle de diplomate, qui a connu son essor particulièrement après la seconde guerre mondiale du fait de la mondialisation économique. Cette dernière a renforcé l'interdépendance commerciale et financière des économies et a donné lieu à l'intensification des relations diplomatiques bilatérales et multilatérale entre Etats autour des intérêts économiques.

Comme on l'a vu, la diplomatie économique est de plus en plus dédiée à la promotion et à l'évolution des échanges économiques du pays qui montre la démarche dans le but d'améliorer la compétitivité territoriale, celle des entreprises et de rechercher la prospérité économique de la Nation. L'Etat compétitif se doit d'utiliser l'influence, la négociation et les relations gouvernementales, à tous les niveaux décisionnels et en influençant le maximum d'acteurs possibles au service de la promotion des exportations économiques, confirmant ainsi la première hypothèse dans le premier et le second chapitre de la première partie.

Les échanges économiques et commerciaux occupent une place de plus en plus importante dans les relations internationales actuelles. Cette réalité représente pour l'Algérie, confrontés aux défis du développement économique et social, non seulement un réservoir d'opportunités, mais aussi de risques et défis.

En effet, le maintien puis l'accroissement de parts de marché, la diversification de partenaires économiques ou la création de valeur ajoutée à travers le commerce international constituent des objectifs spécifiques pour les entreprises nationales dans leurs interactions avec les marchés régionaux et internationaux et plus particulièrement pour l'Algérie dans cette phase décisive de son développement. L'action diplomatique des Etats peut à ce titre s'inscrire dans le soutien à ces efforts en mettant notamment en œuvre une forme de "*Diplomatie économique*" adaptée et consacrant la position de la diplomatie algérienne connue et reconnue en établissant un environnement favorable aux affaires et à la compétitivité de leur tissu économique et industriel. Dans l'environnement international actuel où la compétitivité est particulièrement importante, l'Algérie à des potentialités à développer ou à mieux mettre en valeur, cela est incontestable .

Conclusion Générale

Ainsi, si l'accès au marché pour les biens (industriels et agricoles) et services occupe une place importante dans toute action de "*Diplomatie économique et commerciale*", dans une perspective de développement, une importance particulière est également accordée aux initiatives et efforts visant: à la mobilisation des ressources nécessaires au développement et au renforcement du dispositif diplomatique dans sa version commerciale et économique .

La "*Diplomatie économique et commerciale*" s'articule ainsi autour de thématiques et enjeux de plus en plus complexes dont il est impératif que l'Algérie en s'inspirant des modèles existants définir les contours, les tenants et les aboutissants. Pour ce faire, outre tout ce qui a été évoqué plus haut, .L'Afrique devrait déjà être une étape , l'Algérie y est respectée apprécies il devient important qu'un dispositif se mette en place pour orienter la diplomatie vers les pays africains et de façon plus large vers les autres espaces .afin de renforcer la coopération économique et commerciale par les canaux suivants:

Coopération bilatérale: qu'elle soit intra-africaine ou avec des partenaires extérieurs à l'Afrique. Dans ce cadre, outre la coopération bilatérale Nord/Sud (notamment avec les Etats-Unis, les Etats européens et avoir un regard et une attention particulière avec les puissances émergentes ou des partenaires non traditionnels telles que le Brésil, la Chine, l'Inde, la Russie.

Coopération régionale: à travers notamment l'Union africaine (particulièrement le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique –NEPAD), les actions des Communautés Economiques Régionales (CEDEAO,CEMAC, COMESA, SADC, UEMOA, etc.), la contribution d'institutions financières de développement et d'institutions telles que la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). De même, une attention

Coopération internationale: dans le cadre des négociations de l'OMC relatives au cycle de Doha pour le développement. De même, les relations avec des institutions financières internationales (Banque mondiale et FMI) constituent un des aspects non négligeables de la "*Diplomatie économique et commerciale*" de l'Algérie.

Ce sont là les ouvertures possible qui puissent laisser entrevoir de belles perspectives pour un pays qui a de nombreuses ressources et une position géographiques enviable dans le pourtour méditerranéen.



bibliographie

La bibliographie :

❖ Ouvrage :

- ❖ Jean-Claude ZARKA, les institutions internationales, 2eme édition, p 96.
- ❖ CIJ, affaire du « personnel diplomatique et consulaire des Etat- unis à Téhéran », 24mai 1980
- ❖ Diane éthier, marie-joelle zahar, introduction aux relations internationales,
- ❖ zakladradris, commercial diplomacy of the republic of croatia or why croatia today desperately needs a strong and systematic commercial diplomacy, institute for international relationsimo, zagreb, octobre 2012,

- ❖ Jacques PAUVEAU, exporter : pratique du commerce international, 16ème édition,
- ❖ Idir KSOURI, Les opérations du commerce extérieur, BERTI Edition
- ❖ Jean-Marc SIROEN, Amphi Econome : Relation économique, BREAL Edition, Paris
- ❖ Marcel Merle, Sociologie des relations internationales, Dalloz, 1982
- ❖ AZUELOS. Martine, les évolutions de la diplomatie économique américaine, géo économie, Hiver2010-2011
- ❖ Denis fleurdorge (2005) cité in LORIOLE Marc, PIOTET .Françoise et DELFOLIE. David, le travail diplomatique. Un métier et un art, Rapport de recherche pour le ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE), Décembre 2008
- ❖ CIJ, affaire du « personnel diplomatique et consulaire des Etat- unis à Téhéran », 24mai 1980
- ❖ « L'interdépendance économique croissante de l'ensemble des pays du monde provoquée par l'augmentation du volume et de la variété des transactions transfrontalières de biens et de services, ainsi que des flux internationaux de capitaux, en même temps que par la diffusion accélérée et généralisée de la technologie » : référence : pascal boniface, le monde contemporain : grands lignes de partage (paris : presses universitaires de France, 2001)

- ❖ Jean paul Pancraccio, "*Dictionnaire de la diplomatie*", Clermont-Ferrand, Micro Buss, 1998.
- ❖ P.A.G van bergeijk, S.Moons, Economic Diplomacy and Economic Security, Edition par C.Costa Lisbonne, New Frontière of Economic Diplomacy, 2008

- ❖ P,Sharp, ‘‘Who Needs Diplomats ? The problem of Diplomatic Representation ‘’, dans J.Kurbalija Modern Diplomacy, Malte, Mediterranean academy of diplomatic studies, 1998
- ❖ Laurence Badel, introduction, « diplomaties en renouvellement », les cahiers Irice, n°3, 2009, note39.
- ❖ P.A.G van bergeijk,(S).Moons, Economic Diplomacy and Economic Security, Edition par C.Costa Lisbonne, New Frontière of Economic Diplomacy, 2008.
- ❖ P,Sharp, ‘‘Who Needs Diplomats ? The problem of Diplomatic Representation ‘’, dans J.Kurbalija Modern Diplomacy, Malte, Mediterranean academy of diplomatic studies, 1998.
- ❖ Laurence Badel, introduction, « diplomaties en renouvellement », les cahiers Irice, n°3, 2009, note39.
- ❖ Pomes.E, Conquérir les marchés : le rôle des Etats. L’harmattan, 2004.
- ❖ L’école réaliste classique puise sa tradition chez Thucydide, Machiavel et Hobbes.
- ❖ Lucas. D, Le temps de l’hypercompétition, Géoéconomie 3/2009 (n°50), p 139-149.
- ❖ Kateb. A, la diplomatie économique des nouvelles puissance. Géoéconomie, 2010, n°01, P
- ❖ ar l’économiste Krugman notamment.
- ❖ Le Global Competitiveness Report ou le world Competitiveness report par exemple.
- ❖ Deblock. C, Du mercantilisme au compétitivisme : le retour du refoulé. Cahier de recherche02-0, research group on continental integration, september2002, p9-15.
- ❖ Michalet CA,La séduction des nations ou Comment attirer les investissements, Paris, Economica, 1999
- ❖ Samouhi Fawk Al Ada, Glossaire de la diplomatie et des affaires étrangères, Anglais-arabe-français, publication du liban, beyrouth, 1979, p.127.
- ❖ Marie Christine Kessler, la politique étrangère de la France. Acteurs et processus de sciences Po, 1999, chap.7.
- ❖ Guy Carron de la carrière, la diplomatie économique, le diplomate et le marché, Economica, 1998.
- ❖ Bertrand Badie, L’impuissance de la puissance, Paris, fayard, 2004.
- ❖ N.Bayne, S. Woolcock, The New Economic Diplomacy. Decision-Making and Negotiation in international Economic Relations, 2^e édition, Londres, Ashgate, 2007

- ❖ Cette approche s'inspire notamment des travaux d'auteurs comme Susan Strange. Voir notamment *The Retreat of the State. The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge University Press, 1996.
- ❖ REVEL, Claude. *Diplomatie économique multilatérale et influence*. *Géo économie*, 2010, no1,
- ❖ MERCIER, Alexandre. *Commercial Diplomacy in Advanced Industrial States, Canada, the UK, and the US*. Netherlands Institute of international Relation' Clingendael', 2007.
- ❖ Kostecki M et Naray O. *Commercial diplomacy and international business*. Netherlands institute of international economic relations ' Clingendal', 2007.
- ❖ Lee. D, Hudson. D, *The old and new significance of political economy in diplomacy*. *Review of international studies*, 30(3), 343-360, 2004.
- ❖ Pomes.E, *Conquérir les marchés : le rôle des Etats*. L'harmattan, 2004.
- ❖ L'école réaliste classique puise sa tradition chez Thucydide, Machiavel et Hobbes.
- ❖ Lucas. D, *Le temps de l'hypercompétition*, *Géoéconomie* 3/2009 (n°50), p 139-149.
- ❖ Kateb. A, *la diplomatie économique des nouvelles puissance*. *Géoéconomie*, 2010, n°01,
- ❖ Par l'économiste Krugman notamment.
- ❖ Le Global Competitiveness Report ou le world Competitiveness report par exemple.
- ❖ Deblock. C, *Du mercantilisme au compétitivism : le retour du refoulé*. Cahier de recherche02-0, research group on continental integration, september2002, p9-15.
- ❖ Michalet CA, *La séduction des nations ou Comment attirer les investissements*, Paris, Economica, 1999.
- ❖ Van Veenstra. M, Yakop. M, Et Bergeijk. P, *Economic Diplomacy, The Level of Development and Trade*. Netherlands Institute of international Relations 'Clingendael', 2010.
- ❖ Reuvers. S, RUEL.H, *Research on Commercial iplomacy : A Review and Implications*. *Advanced Series in Management*, 2012, vol 09
- ❖ KESSLER. Marie-Christine, *l'apport de la culture à la diplomatie économique, géoéconomique*, hiver 2010-2011
- ❖ Parmi les recommandations de la 6ème Table Ronde qui s'est déroulée les 22 et 23 décembre 2009 au siège du ministère des affaires Etrangères et la Coopération, sous le thème « Promotion et Diplomatie Economique en vue d'une sortie de crise ».

- ❖ N. Bayne, S. Woolcock, the new economic diplomacy. Decision-Making and Negotiation in International Economic Relations, 2^e éd., Londres, Ashgate, 2007.
- ❖ Sous la direction de Philippe CHALMIN, les marchés mondiaux, cyclope 2005
- ❖ Yvan Bazouni, Le Métier de diplomate, Paris, L'Harmattan, 2005
-
- **Travaux universitaires :**
 - Abdelmadjid Krim, " *Le rôle de la diplomatie commerciale algérienne dans la promotion des exportations hors hydrocarbures et l'attraction des investissements directs étrangers*", mémoire de fin d'étude, MASTER Junior « 7^{ème} promotion », 2012.
- **Textes réglementaires :**
 - Code commerce algérien.
 - Code civile algérien.
 - Journal officiel N° 29, 47^{ème} année, en 4 juin 2008.
 - la Convention, de Vienne du 18 avril 1961
 - documents internes de MAE.
- **Reuves et périodiques : (article)**
 - Sami Makki, « La stratégie américaine en Méditerranée », *Confluences Méditerranée* 2002/1 (N°40),
 - Didier Lucas, « Éditorial », *Géoéconomie* 2011/1 (n° 56),
 - Delphine D'Amarzit, « Les priorités de la diplomatie économique française et de la présidence du G20 », *Géoéconomie* 2011/1 (n° 56),
 - Claude Revel, « Diplomatie économique multilatérale et influence », *Géoéconomie* 2011/1 (n°56),
 - Placidi Delphine, « La transformation des pratiques diplomatiques nationales », *in* Bertrand Badie et Guillaume Devin La Découverte « TAP/Relations internationales », 2007.
 - BENCHENHOU Abdellatif, « *Pour une meilleure croissance* », Alpha design, juin 2008.
 - KATEB Alexandre : « *La diplomatie économique des nouvelles puissances* », In revue trimestrielle Géo-économie n°56 « *L'âge d'ore de la diplomatie économique* », Hiver 2010-2011.

- La revue spécialisée du Financial Times, FD Intelligence, vient de publier en août 2013, son rapport sur l'attractivité des pays du monde en terme d'investissement directs à l'étranger (IDE), intitulé « *Afrique countries of the future 2013/2014* ». Le Maroc est en 2ème position après l'Afrique du sud.

Cours :

- M.Mohammed Bachir MAZOUZ – ambassadeur- Maître de conférences- ENA/DOCTORANT,p27.

• **Web graphie :**

- <http://www.la-définition.fr/diplomatie>, consulté le 21/04/2014 à 16h25.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_international_public, consulté le 01/04/2016, à 22h.
- <http://www.cgem.ma/fr/missions-objectifs>, consulté le 01/04/2016 à 22h.
- <http://www.ifri.org.com> consulté le 29/04/2016
- <http://www.infoguerre.fr/interviews/la-diplomatie-commerciale-quelques-elements-de-reflexion/> consulté le 30/04/2016 à 11h.
- www.cnce.org.ma-Conseil National du commerce extérieur, la diplomatie économique et la promotion économique du Maroc à l'étranger , 2000. Consulter le 06/05/2016 à 17h.
- <http://www.cairn.info/revue/> consulté le 07/05/2016.
- [http:// www.dauphine.fr/siroen](http://www.dauphine.fr/siroen) consulté le 08/05/2016.
- <http://www.mae.gov.dz/default.aspx>(consulté plusieurs fois)
- <http://papers.ssrn.com> consulté 10/05/2016.
- www.algex.dz
- www.caci.dz/index.php?id=184
- www.cagex.dz/menu.htm
- <http://www.revue-geoéconomie-2012-4-page-73.htm> consulté le 28/04/2016.
- http://www.cnce.org.ma/sites/default/files/Diplomatie_economique_et_la_promotion_du_Maroc.pdf consulté le 10/05/2016
- <http://www.cnce.org.ma.com> consulté le 10/05/2016.

• **Autres :**

- Les prises de position : de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), développement international des entreprises : quel apport de la diplomatie économique?, Registre de transparence de l'Union européenne, N° 93699614732- 82, novembre 2012.
- L'acte II de la 'diplomatie économique', *15 propositions pour approfondir le soutien de nos entreprises dans la mondialisation*, Février 2016.
- Parmi les recommandations de la 6ème Table Ronde qui s'est déroulée les 22 et 23 décembre 2009 au siège du ministère des affaires Etrangères et la Coopération, sous le thème « Promotion et Diplomatie Economique en vue d'une sortie de crise ».



Les Annexes

LISTE DES ANNEXES :

Annexe 1 : le dispositif diplomatique français dans le monde

Annexe 2 : un engagement important de la France en matière d'aide au développement

Annexe 3 : le réseau de la coopération & D'action culturelle pour promouvoir la culture Française

Annexe 4 : les Actions menées par le réseau de coopération & d'action culturelle

Annexe 5 : coopération française institutionnelle décentralisée En Algérie

Annexe 6 : Exportations Hors Hydrocarbures Par Groupe D'utilisation

Annexe 7 : partenaires de l'Algérie

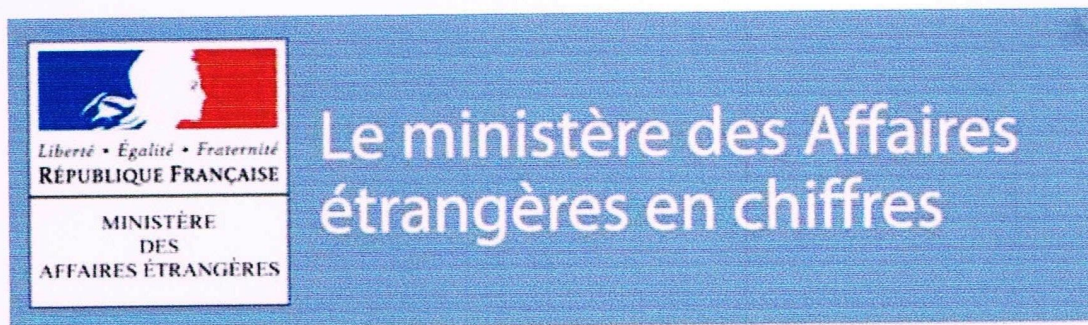
Annexe 8 : programme officiel de participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger- année 2012

Annexe 09 : le siège du Ministère de l'affaire étrangère

Annexe 10 : journal officiel, décret présidentiel n°08-162 du 2 juin 2008

Annexe 11 : Guide Entretien

Annexe N° 1 : Le dispositif diplomatique français dans le monde



> UN RÉSEAU DIPLOMATIQUE ÉTENDU

au service de nos relations
bilatérales

163
ambassades



4 antennes
diplomatiques

auprès des instances
multilatérales



16
représentations
permanentes



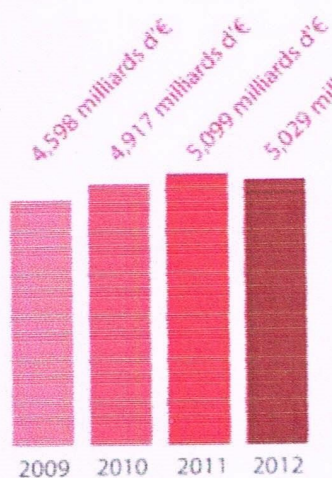
25 ambassadeurs et ambassadrices en mission

le réseau consulaire,
guichet unique de l'administration française à l'étranger

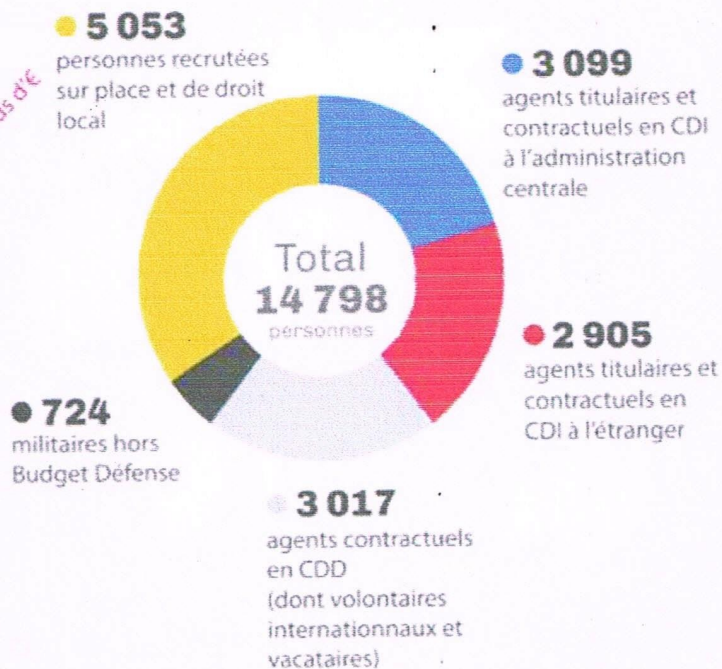
92 consulats généraux & consulats
135 sections consulaires d'ambassade
près de 500 consuls honoraires

> UNE ADMINISTRATION POUR ORGANISER
LA PRÉSENCE DE LA FRANCE À L'ÉTRANGER

BUDGET



PERSONNEL

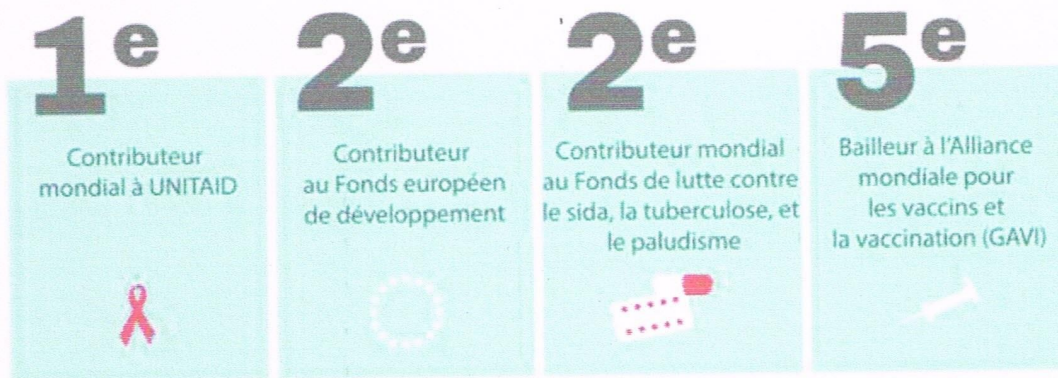


> UN ENGAGEMENT IMPORTANT DE LA FRANCE EN MATIÈRE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT



Montant de l'aide publique au développement française en 2012





> LE RÉSEAU DE COOPÉRATION & D'ACTION CULTURELLE POUR PROMOUVOIR LA CULTURE FRANÇAISE



> LES ACTIONS MENÉES PAR LE RÉSEAU DE COOPÉRATION & D'ACTION CULTURELLE



4^e

pays d'accueil
d'étudiants
étrangers



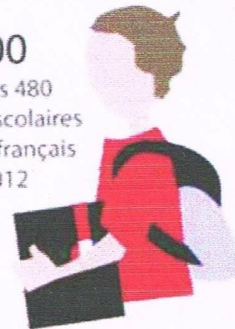
BOURSES D'EXCELLENCE
EIFFEL,
chaque année à



étudiants
en mastères et doctorats



310 000
élèves dans les 480
établissements scolaires
à programmes français
en 2011-2012

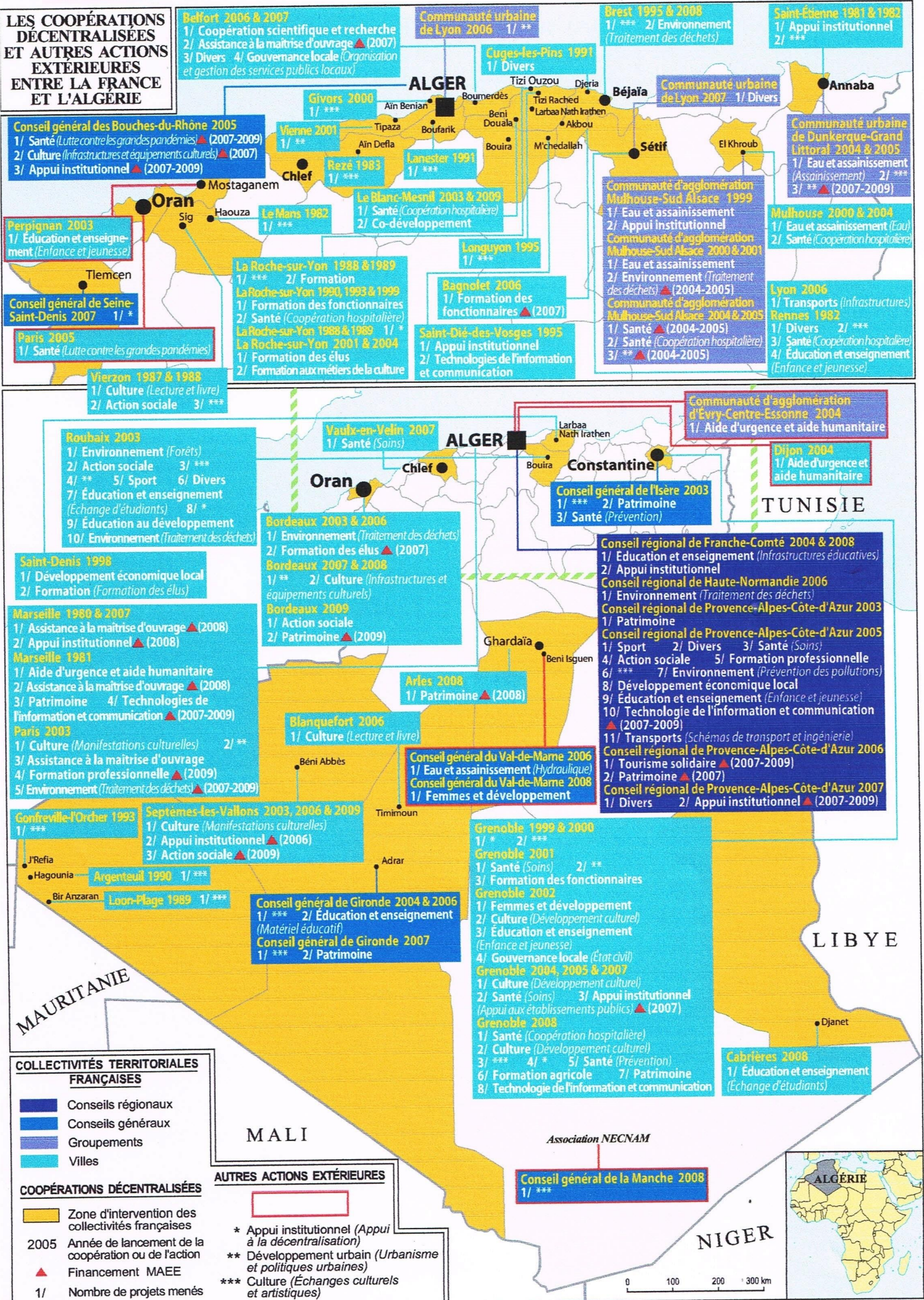


1 700 000
élèves dans les sections
bilingues des réseaux
nationaux d'éducation



Données au 1^{er} juillet 2013

LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES ET AUTRES ACTIONS EXTERIEURES ENTRE LA FRANCE ET L'ALGERIE



Annexe N° 6

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES PAR GROUPE D'UTILISATION
ANNEE 2014 PROV

Taux de change: 80,5531(USD/DA)

ALIMENTATION (11,5%)

	Quantité Milliers de tonnes	Valeur	
		Millions USD	Millions DZD
Sucre	476,49	228,14	18 377,71
Dattes	25,64	38,35	3 089,37
Eaux minérales et gazéifiées	25,99	15,43	1 242,97
Beurre de cacao.	1,38	7,69	619,10
Caroubes et graines de Caroubes	7,19	6,05	487,23
Pâtes alimentaires	8,03	5,65	455,30
Yoghourt	2,96	3,79	305,21
Crevettes	0,21	2,75	221,68
Pouppes ou pieuvres	1,15	2,62	211,40
Oignons et échalotes	3,14	1,94	156,43
Couscous	1,90	1,47	118,73
Mélasses	7,10	1,38	110,85
Jus et mélanges de jus	2,07	1,06	85,48
Vins de raisin frais	0,27	0,96	77,64
Thons rouges	0,09	0,83	66,47
Escargots autres que de mer	0,27	0,74	59,80
Semoules de froment blé	1,00	0,65	52,66
Truffes	0,04	0,61	49,39
Poissons ;frais ou réfrigérés	0,15	0,40	32,46
Thons	0,07	0,32	25,90
Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles	1,82	0,24	19,02
Tabacs et cigarettes	0,04	0,22	17,89
Pommes de terre	0,64	0,22	17,79
Tourteaux et résidus solides de l'extraction de graisses ou huiles	2,90	0,14	11,44
Huiles de tournesol	0,07	0,11	8,60
Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie	0,01	0,04	3,60
Fruits et autres parties comestibles de plantes	0,05	0,02	1,72
Chevaux producteurs de race pure	0,00	0,02	1,64
Préparations pour sauces et sauces préparées	0,02	0,02	1,26
Double concentré de tomates	0,01	0,01	1,04
Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao	0,0017	0,01	0,61
Sucreries	0,0013	0,0044	0,36
Farines de froment (blé) ou de méteil.	0,0009	0,0007	0,06
Huile de soja	0,0008	0,0003	0,02
Huile d'olive	0,0001	0,0003	0,02
Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants.	0,0002	0,0001	0,01
Sous Total		321,91	25 931
Total		323	26 019

ANNEXE N 07

PARTENAIRES DE L'ALGERIE

<i>CLIENTS (EXPORTATIONS HYDROCARBURES COMPRIS)</i>	<i>VALEUR EN MILLIONS DE DOLLARS</i>	<i>PART (%)</i>
ETATS UNIS D'AMERIQUE	15 038	20,46
ITALIE	10 432	14,20
ESPAGNE	7 188	9,78
FRANCE	6 508	8,86
PAYS-BAS	4 871	6,63
CANADA	4 399	5,99
BRESIL	3 236	4,40
GRANDE BRETAGNE	2 857	3,89
TURQUIE	2 478	3,37
INDE	2 205	3,00
Total	73489	100

<i>CLIENTS (EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES)</i>	<i>VALEUR EN MILLIONS DE DOLLARS</i>	<i>PART (%)</i>
ESPAGNE	468	21,78
PAYS-BAS	252	11,74
BELGIQUE	215	10,02
FRANCE	211	9,80
ITALIE	164	7,63
PORTUGAL	100	4,65
TUNISIE	75	3,49
BRESIL	49	2,30
POLOGNE	42	1,93
TURQUIE	37	1,72
Total	2 062	100

ANNEXE N 07

<i>FOURNISSEURS</i>	<i>VALEUR EN MILLIONS DE DOLLARS</i>	<i>PART (%)</i>
FRANCE	7 026	15,13
ITALIE	4 611	9,93
CHINE	4 581	9,86
ESPAGNE	3 320	7,15
ALLEMAGNE	2 508	5,40
ETATS UNIS D'AMERIQUE	2 137	4,60
ARGENTINE	1 783	3,84
BRESIL	1 759	3,79
REP DE COREE	1 608	3,46
TURQUIE	1 370	2,95
Total	46 453	100

ANNEXE N 08

**PROGRAMME OFFICIEL DE PARTICIPATION DE L'ALGÉRIE
AUX MANIFESTATIONS ÉCONOMIQUES A L'ÉTRANGER-
ANNÉE 2012
Foires internationales**

N°	Intitulé de la manifestation	période
01	Foire internationale du Caire - Egypte	18-30 Mars 2012
02	Foire internationale de Tripoli – Libye	02-12 Avril 2012
03	Foire internationale de Damas – Syrie	05-14 Septembre 2012
04	Foire internationale de Marseille - France	21 Sept-01 Octobre 2012
05	Foire internationale de la Havane - Cuba	04-10 Novembre 2012
06	Foire internationale General Trading de Ho Chi Min- Vietnam	01-04 Décembre 2012
07	Foire internationale Dakar - Sénégal	29 Nov- 12 Déce 2012

Expositions spécifiques

N°	Intitulé de la manifestation	Période de déroulement
08	Exposition spécifique à Niamey – Niger	Novembre 2012
09	Exposition spécifique à Tripoli– Libye	2ème quinzaine du mois de Novembre 2012
10	Exposition spécifique à Khartoum - Soudan	Période à déterminer

ANNEXE N 08

11	Exposition spécifique à Abidjan – Côte d’ivoire	Reportée
12	Exposition spécifique à Cotonou - Bénin	Reportée
13	Exposition spécifique à Nouakchott – Mauritanie	Annulé

Salons spécialisés

N°	Intitulé de la manifestation	Période de déroulement
14	Salon de l'Artisanat (Maison et Objet) de Paris - France	20-24 Janvier 2012
15	Gulf Food à Dubaï - Emirats Arabes Unis	19-22 Février 2012
16	Salon Spécialisé SIAL Montréal - Canada	09-11 Mai 2012
17	Salon Tunis « Medindustrie »Tunis - Tunisie	13-16 Juin 2012
18	Salon Agroalimentaire de Miami - États-Unis	23-25 Septembre 2012
19	Salon Spécialisé SIAL de Paris – France	21-25 Octobre 2012
20	Salon internationale de sous-traitance – MIDEST- Paris- France	06 au 09 Novembre 2012

Annexe N° 09 : siège du ministère des affaires étrangères



DECRETS

Décret présidentiel n° 08-161 du 27 Jomada El Oula 1429 correspondant au 2 juin 2008 portant transfert de crédits au budget de fonctionnement de la Présidence de la République.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 07-12 du 21 Dhou El Hidja 1428 correspondant au 30 décembre 2007 portant loi de finances pour 2008 ;

Vu le décret présidentiel du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, au budget des charges communes ;

Vu le décret présidentiel n° 08-13 du 26 Moharram 1429 correspondant au 3 février 2008 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2008, à la Présidence de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Il est annulé sur 2008, un crédit de quatre cent vingt-cinq millions sept cent soixante-douze mille dinars (425.772.000 DA), applicable au budget des charges communes et au chapitre n° 37-93 "Provision pour la mise en œuvre du système de rémunération découlant du nouveau statut général de la fonction publique".

Art. 2. — Il est ouvert sur 2008, un crédit de quatre cent vingt-cinq millions sept cent soixante-douze mille dinars (425.772.000 DA), applicable au budget de fonctionnement de la Présidence de la République et aux chapitres énumérés à l'état annexé à l'original du présent décret.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Jomada El Oula 1429 correspondant au 2 juin 2008.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Décret présidentiel n° 08-162 du 27 Jomada El Oula 1429 correspondant au 2 juin 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

Vu la Constitution, notamment ses articles 70 et 77 (3, 6 et 9) et 125 (alinéa 1er) ;

Vu le décret présidentiel n° 94-167 du 5 Moharram 1415 correspondant au 15 juin 1994 portant missions, organisation et fonctionnement de l'inspection générale du ministère des affaires étrangères ;

Vu le décret présidentiel n° 96-442 du 28 Rajab 1417 correspondant au 9 décembre 1996 portant statut des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret présidentiel n° 02-403 du 21 Ramadhan 1423 correspondant au 26 novembre 2002 fixant les attributions du ministère des affaires étrangères ;

Vu le décret présidentiel n° 02-404 du 21 Ramadhan 1423 correspondant au 26 novembre 2002 portant organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères ;

Vu le décret présidentiel n° 03-63 du 7 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 8 février 2003 relatif à la composition du cabinet du ministre des affaires étrangères et à l'ouverture de postes de directeurs d'études auprès du secrétaire général du ministère des affaires étrangères ;

Vu le décret présidentiel n° 07-172 du 18 Jomada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007 portant nomination du Chef du Gouvernement ;

Vu le décret présidentiel n° 07-173 du 18 Jomada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 90-188 du 23 juin 1990 déterminant les structures et les organes de l'administration centrale des ministères ;

Vu le décret exécutif n° 90-361 du 10 novembre 1990 portant création des fonctions supérieures de secrétaire général adjoint et d'ambassadeur conseiller, au titre de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères ;

Vu le décret exécutif n° 93-247 du 8 Jomada El Oula 1414 correspondant au 24 octobre 1993 portant abrogation des dispositions du décret exécutif n° 90-361 du 10 novembre 1990 relatives à la fonction supérieure de secrétaire général adjoint ;

Annexe N° 11 Guide Entretien

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ecole des Hautes Etudes Commerciales



Dans le cadre de la préparation de mon mémoire de master en science commercial, option affaires internationales , à l'école des hautes études commerciales d'Alger (EHEC , ex INC) , je sollicite votre aide dans ma recherche portant sur le thème « **le rôle de la diplomatie économique dans la promotion des exportations** »

Mes travaux, comprenant une enquête auprès des sociétés importatrices algériennes dont le but est de recueillir certaines informations de l'impact de la diplomatie économique sur l'économie de l'Algérie , a cet effet, votre réponse me serait d'une grande utilité.

Je tiens à vous garantir, Madame, Monsieur, que les réponses demeureront strictement confidentielles.

En vous remerciant d'avance pour votre confiance et pour le temps que vous aurez passé à remplir le questionnaire, je vous prie d'agréer, mes salutations les plus honorables.

L'intéressée :BELGOT Wafaa Saba

❖ **Le Guide Entretien :**

- ✓ Comment se caractérise et s'exerce la diplomatie économique selon vous en Algérie ?
- ✓ Quelles sont les structures en charge de la diplomatie économique ?

- ✓ Qui oriente la diplomatie économique algérienne et en concertation avec quelles organisations et institutions ?
- ✓ Quelle serait le bilan de la diplomatie économique en matière de résultats économiques ? depuis ces dix dernières années ?
- ✓ Quelles sont les secteurs d'activités qui ont bénéficié d'un retour de la diplomatie économique et existe-t-il de nouvelles perspectives ?
- ✓ Peut-on affirmer que la diplomatie économique a contribué ces dernières années à la promotion des activités économiques ?
- ✓ Quelles sont les moyens mis en place pour soutenir l'action diplomatique économique :
Selon les :
 - moyens financier
 - moyens humains
 - Moyens organisationnels
- ✓ Peut-on dire qu'il existe une stratégie de la diplomatie économique algérienne et quelle démarche s'inspire-t-elle ?
- ✓ Quelle importance la diplomatie économique accorde-t-elle au système d'information économique ?
- ✓ Existe-t-il un dispositif de gestion de l'information économique au niveau des structures de la diplomatie économique ?
- ✓ Existe-t-il un dispositif au niveau du ministère en charge de soutenir l'action de la diplomatie économique ?
- ✓ Existe-il des opérateurs algériens associés aux activités de la diplomatie économique en termes de développement d'affaire. ?
- ✓ Comment la diplomatie économique perçoit-elle la forme de contribution à ouvrir des opportunités d'affaire aux opérateurs algériens ?

✓ La diplomatie Economique participe-t- elle aux grands événements économiques :

Exemple : tels DAVOS ?et qui finance cette participation ?

✓ Le classement en matière de climat des affaires de l'Algérie n est pas très reluisant, est ce que la diplomatie économique peut elle contribuer à en améliorant ce classement notamment en matière d images pays ?

✓ Quels sont les grands problèmes que rencontre la diplomatie économique algérienne pour être plus performante ?

✓ Existe-t-il un système de formation à la diplomatie économique et qui est en charge de cet aspect ?

✓ Quelle est la stratégie de la diplomatie économique algérien a court et a moyen terme ?

✓

✓ Quelles sont les organisations et institutions en relation avec la diplomatie économique dans l'Algérie (chambre de commerce, ALGEX, CNIS etc.) ?

✓ Comment verriez-vous la diplomatie économique algérienne dans les prochaines années ?

Table de matières :

Dédicaces

Remerciements

Liste des tableaux

Liste de figure

Liste des abréviations

Sommaire

❖ Introduction générale	01
❖ Chapitre 01 : généralités sur la diplomatie économique	04
Introduction du chapitre	04
Section 01 : concept de diplomatie et définition	05
1.1.1 Définition de la diplomatie.....	05
1.1.2 profile de diplomatie	06
1.1.2.1 les fonctions de la diplomatie	06
1.1.2.2 Niveau des connaissances	06
1.1.2.3 Droits et obligations.....	06
1.1.2.4 Qualités professionnelles et morales du diplomate	07
1.1.3 Les relations diplomatiques	07
1.1.4 La diplomatie classique.....	08
1.1.4.1 Les relations diplomatiques.....	08
1.1.4.2 Etablissement et rupture des relations diplomatiques.....	08
Section 02 : Les Acteurs Majeurs Des Relations Economiques Internationales.....	09
1.2.1 : les Etats.....	09
1.2.1.1 les conditions de l'existence de l'Etat.....	09
1.2.2 Les organismes internationaux	10
1.2.2.1 La CNUCED	11
1.2.2.2 le FMI	11
1.2.2.3 L'OCDE	11
1.2.3 Les Autres Organisations Internationales Et Le Financement Des Echanges	12
Section 3 : La Diplomatie économique enjeu du développement.....	13
1.3.1 Définition de la Diplomatie économique.....	14
1.3.1.1définition	14
1.3.2 Missions et Objectifs	20
1.3.2.1 Missions	20

1.3.2.2 objectifs	20
1.3.3 Les modalités de la présentation diplomatique	21
1.3.4 Les instruments de la diplomatie économique	22
1.3.4.1 La coordination	23
1.3.4.2 Le découragement.....	23
1.3.5 Les éléments clés de la diplomatie économique.....	24
1.3.6 La typologie de la diplomatie économique	27
1.3.6.1 la diplomatie économique et la diplomatie commerciale.....	28
1.3.6.2 La diplomatie multilatérale et la diplomatie bilatérale	29
1.3.6.3 la diplomatie macroéconomique et la diplomatie microéconomique.....	30
Conclusion du chapitre	33
❖ Chapitre 02 : Les formes de diplomatie dans le mond.....	34
Introduction du chapitre	34
❖ Section 01 : La diplomatie économique marocaine	35
2.1.1 Essai de définition	35
2.1.1.1 Au Niveau Central.....	37
2.1.1.2 Au Niveau Du Corps Diplomatique Et Consulaire A L'étranger.....	37
❖ Section 02 : La diplomatie française.....	39
2.2.1 Essai de définition	39
2.2.1.1 Les objectifs de la diplomatie économique française.....	39
2.2.1.2 Contradiction entre diplomatie économique et valeurs.....	41
2.2.2 le réseau diplomatique français dans le monde.....	42
2.2.3 la diplomatie économique française dans le monde.....	43
2.2.3.1 La stratégie de relance de l'économie française par le commerce extérieur....	44
2.2.3.2 La nouvelle orientation de la diplomatie économique française depuis 2012..	45
Conclusion Du chapitre	47
❖ Chapitre 03 : Le commerce extérieur en Algérie enjeux de réseaux et d'influence pour une croissance économiques durable : le rôle de la diplomatie économique...49	
Introduction :	49
Section 01 : Les performances économiques en matière de commerce extérieur.....	52
3.1.1 Les performances économiques en matière de commerce extérieur.....	52
Section 2 : Les facteurs de faiblesse des exportations HH.....	54
3.2.1 Les facteurs Externes à l'entreprise.....	54

3.2.2 Les facteurs internes à l'entreprise.....	56
Section 3 : Les PME exportatrices en Algérie et la diplomatie économique.....	58
3.3.1 Les PME exportatrices en Algérie et la diplomatie économique.....	58
Conclusion du chapitre	60
❖ Chapitre 04 : Etude de cas et analyse de résultats de recherche.....	61
Introduction :	61
Section 1 : Présentation synthétique du Ministère des Affaires Etrangères.....	62
4.1.1 Présentation du MAE.....	62
4.1.2 L'apport du MAE dans la promotion des exportations hors hydrocarbures ET l'attraction de l'investissement étranger.....	67
4.1.2.1 La promotion du cadre juridique par la coopération international.....	67
4.1.2.2 Source d'information économique et commercial.....	68
4.1.2.3 L'assistance et l'accompagnement	69
4.1.2.4 La participation à l'organisation des foires et expositions et salons spécialisés à l'étranger.....	69
4.1.2.5 L'assistance dans le règlement des contentieux.....	70
4.1.2.6 La participation à l'organisation des journées d'affaires, des séminaires et des missions économiques.....	71
Section 2 : La présentation La direction générale des relations économiques et de la Coopération internationale.....	72
Section 3: l'analyse de résultats de recherche.....	79
4.3.1) l'analyse de résultats de recherche.....	79
❖ Conclusion Générale :	83
Bibliographie	
Liste des annexes	
Liste des matières	